

**Les rendez-vous participatifs de l'Agenda 21  
du Conseil général du Finistère  
Automne 2009**

**L'essentiel du débat public**

## PREAMBULE

<p style="text-align: center;"><b>Partager le développement durable : Les Finistériens consultés dans les pays</b></p>
--

*L'automne dernier, peu de temps avant le sommet mondial de Copenhague, le Conseil général du Finistère invitait les habitants des pays du Finistère à débattre du bilan et des perspectives de sa démarche de développement durable.*

Le 6 juillet 2006, le Conseil général du Finistère adoptait son premier Agenda 21 pour la période 2006-2009, afin de faire écho – et agir à son niveau- à la prise de conscience internationale sur l'accroissement des inégalités dans le monde et les conséquences de l'activité humaine sur le changement climatique.

Ces trois dernières années, les élus et les agents du Conseil général se sont engagés pour innover et rendre concrète cette exigence forte pour les générations futures, et agir autrement, en cherchant toujours à concilier la cohésion sociale, la protection de l'environnement et le développement économique.

Les réalisations sont nombreuses, qui touchent au quotidien des Finistériens et font souvent référence au plan national : de la promotion réussie du transport en commun à la mise en place d'un plan climat-énergie à l'échelle départementale, de la généralisation des bonnes pratiques environnementales, dans l'entretien des routes ou la conduite des grands travaux, à la prise en compte de l'insertion dans la commande publique, de la sensibilisation des collégiens au développement durable à l'amélioration de l'accueil des usagers dans les centres départementaux d'actions sociale, ou encore le soutien au développement d'une économie solidaire et responsable.

Le Conseil général s'est engagé dès l'origine à diffuser et débattre de ces actions avec la population. C'est pourquoi, il a souhaité organiser en octobre-novembre 2009, trois ans après de premières rencontres pour débattre des propositions de son premier Agenda 21, quatre rendez-vous participatifs dans les quatre pays du département (Brest, Morlaix, Quimper et centre Ouest-Bretagne).

Chacune de ces rencontres, qui ont attiré entre 150 et 200 personnes, a donné l'occasion d'un débat riche, entre le Président du Conseil général, les vice-présidents en charge des pays et les participants, élus locaux, acteurs associatifs, chefs d'entreprises ou citoyens.

La nécessité de prendre en compte le développement durable est tout d'abord une valeur bien partagée dans le Finistère : Consultés par l'institut d'études IFOP, 92%

des habitants du département déclarent connaître le développement durable, et y contribuer personnellement, dans leurs comportements quotidiens, citant en premier lieu le tri sélectif, les économies d'eau et d'énergie.

Dans chacun des pays, les participants ont pu nourrir le débat en propositions d'actions concrètes répondant aux préoccupations de la planète, du département et de leurs territoires. Tant il est vrai que la démarche, loin d'être uniforme, doit s'adapter aux réalités de vie des habitants.

Cette particularité des pays s'est manifestée dans les échanges : la place réservée aux jeunes dans les projets de territoires, l'évolution du modèle agricole, les solidarités familiales et intergénérationnelles dans le pays de Morlaix ; la filière bois-énergie, les difficultés d'accès aux bio-carburants, notamment au GPL, le garage social de Carhaix avec sa démarche originale, pour le pays du Centre Ouest Bretagne ; L'accompagnement d'une agriculture durable, la prise en compte de l'environnement dans les projets routiers et l'accompagnement des agendas 21 des communes par le Conseil général, dans le Pays de Brest ; Les enjeux de la qualité et de la gestion de l'eau et l'amélioration des circuits de transports en commun dans le pays de Quimper-Cornouaille

Des enjeux communs ont été également soulignés sur l'ensemble du département : le renouvellement et le développement d'un parc de logement adapté et économe, le développement des énergies marines et des expérimentations à mener dans un département bordé par 1000 kms de bandes côtières, la consommation raisonnée des espaces naturels et agricoles en privilégiant notamment la réhabilitation des centres-bourgs.

D'autres sujets plus concrets sont partagés, comme la nécessité de limiter la distribution de publicités dans les 430 000 boîtes aux lettres du département, de continuer les efforts importants menés pour réduire plus encore la part des déchets et de renforcer l'information sur les actions menées en matière de développement durable.

En juillet 2010, le Conseil général doit engager la deuxième phase «(2010-2014) de sa démarche de développement durable.

D'autres temps de rencontres ont été organisés en 2010 pour nourrir en propositions cette deuxième phase : premier salon de Développement durable, les 27 et 28 mars à Brest, Ateliers avec les partenaires en avril-mai 2010.

Ces moments d'information et d'échange sont importants. Comme le soulignait Pierre Maille, lors d'un des débats avec les Finistériens, en évoquant sa conception de la démocratie participative « c'est sans doute long et coûteux, mais moins qu'une mauvaise décision imposée sans concertation. On ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux ».

# AU FIL DES ECHANGES

**Le Rendez-vous participatif du Pays de Morlaix  
9 octobre 2009**

## **Des préoccupations fortes**

- L'action sociale, avant tout une **action citoyenne**
- Le **foncier** et le **littoral**
- Des **transports** pour tous
- La **solidarité** entre les générations
- L'organisation des **déplacements**
- Le développement de la filière **bois-énergie**
- L'engagement du Conseil Général dans l'**Agenda 21** local
- Les **contrats de territoire** initiés par le Conseil Général
- Les **entreprises** et l'**environnement**
- La place de **la jeunesse** dans le Finistère

## **Introduction**

### **M. Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère**

L'ensemble de nos actions doit respecter les trois règles de développement, de solidarité et d'environnement, dans un principe de fonctionnement démocratique.

### **L'animateur**

Vous avez lancé des axes et des enjeux très précis au sujet de l'Agenda 21 qui a été voté par le Conseil général du Finistère. Il a changé la manière de travailler en interne. Pouvez-vous expliquer la situation pour les personnes qui ont des contacts

avec le Conseil général ? Comment réagissez-vous à présent en interne et quelle est la nouvelle manière de traiter les dossiers ?

### **M. Pierre Maille**

Lorsque nous mettons ces trois objectifs sur le même niveau d'égalité, il est nécessaire de travailler de manière plus transversale. L'emploi est un exemple simple. Ces dernières années, des collectivités donnaient des subventions aux entreprises qui investissaient et créaient ainsi de l'emploi. Nous n'avions pas nécessairement le désir de savoir si l'emploi ou l'activité de l'entreprise allaient détériorer l'environnement ou si l'entreprise, se délocalisant à un endroit, n'allait pas laisser un désert économique ailleurs, ou encore si la précarité ou les conditions de travail allaient être dangereuses. Au contraire, ce qui nous intéressait était le nombre d'emplois créés.

Aujourd'hui, nous avons plus d'exigences et nous essayons de voir comment nous pouvons engager des réponses en termes d'aménagement du territoire, comment nous pouvons accompagner des entreprises qui font des efforts sur l'outil de travail, la dangerosité, les maladies professionnelles. Ce n'est pas tout. La démarche consiste également à analyser comment le Conseil général, les communes et les communautés de communes répondent aussi aux besoins des entreprises en termes de logement pour les salariés, de crèches pour les familles ou encore de transport. Il est nécessaire de travailler de manière plus transversale.

Cela suppose que notre manière d'agir évolue et de savoir écouter et regarder ce qu'entreprennent les autres. Nous ne devons pas être convaincus que nous sommes les seuls à connaître la vérité. Cela implique des partenariats et des dialogues. Le développement durable ne peut pas être l'occupation d'une seule autorité. Il doit être entrepris par tous. Nous n'allons pas agir tout seuls. Si nous voulons qu'il soit l'affaire de tous, nous devons mobiliser et entraîner.

D'abord, il est nécessaire de respecter nous-mêmes ce que nous entreprenons ; ensuite, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société, la qualité de dialogue que nous entretenons doit permettre de comprendre la nature et la raison des décisions. Cela implique des conséquences au niveau des partenariats et de nos relations avec l'extérieur.

### **L'animateur**

Ce forum tenu à Morlaix – et il s'en tiendra d'autres – est un exemple de cette volonté de travailler avec les autres, d'écouter des avis différents et d'évaluer vos actions. L'Agenda 21 se place dans cet esprit.

### **M. Pierre Maille**

En 2006, au moment où nous avons adopté notre premier Agenda 21, nous avons défini une première série d'actions en organisant des rencontres dans l'ensemble du département, afin d'effectuer un état des lieux. Nous nous étions interrogés sur la

façon d'agir sur tel ou tel sujet. Nous nous retrouvons trois ans plus tard. Nous attendons de ces rencontres qu'elles nous donnent en retour la vision des Finistériens. Il est souhaitable que les citoyens et les acteurs nous disent s'ils ont constaté un changement ou pas, s'ils ont perçu ce changement positivement, et comment nous pouvons agir plus efficacement. Ce soir, j'espère que vous allez tous beaucoup parler.

### **L'animateur**

Et ils vont nous le dire tout à l'heure, puisqu'ils vont avoir la parole d'ici quelques minutes. Pierre Maille l'a rappelé, ces changements ont été lancés en 2006.

Trois ans représentent peu de temps dans l'histoire d'une institution comme le Conseil général. Pourtant, c'est déjà beaucoup. Vous allez voir à travers un film que beaucoup d'actions ont été mises en œuvre dans l'esprit de l'Agenda 21, à la fois au niveau des infrastructures, du social ou de la protection de l'environnement.

La première volonté est de mettre les Finistériens au cœur de l'action et des préoccupations. La deuxième est de travailler autrement par le biais de la démocratie participative en écoutant et en profitant de transversalités. La troisième et dernière volonté est de donner l'exemple dans les domaines qui dépendent, entre autres, du Conseil général.

C'est ce que vous allez retrouver tout de suite, en images, à travers un film qui va vous donner ce panorama d'actions entamées depuis trois ans.

### **Intervention de M. Yvon Abiven, Vice-président du Conseil général auprès du Pays de Morlaix, président d'Habitat 29.**

#### **L'animateur**

Yvon Abiven, Vice-président du pays de Morlaix, va nous rejoindre également. Yvon Abiven est en charge de la politique du logement. Nous avons une question très pratique sur le logement. Qu'est-ce que l'Agenda 21 change sur la manière de travailler d'Habitat 29 ou sur l'élaboration et l'application de ses politiques ?

#### **M. Yvon Abiven**

Tout le travail qui a été fait par le Conseil général a entraîné des répercussions sur l'ensemble des structures qui sont en relation avec lui. Tel est le cas d'Habitat 29, qui met en place son Agenda 21. Les grands axes ont été dévoilés lors de la dernière assemblée du personnel et seront finalisés au début 2010.

#### **L'animateur**

Quelles ont été les conséquences sur le pays de Morlaix, très concrètement ? Qu'est-ce que l'Agenda 21 change ? Avez-vous des exemples concrets ?

#### **M. Yvon Abiven**

Oui, dans la vie des élus. Je crois que le fonctionnement change. Les communes et communautés de communes ont également eu envie d'aller vers leur Agenda 21. Il existe des exemples dans certaines communes ; même si elles ne sont pas nombreuses pour l'instant, il y en aura beaucoup d'autres à l'avenir. Je pense que ce travail du Conseil général est dans les esprits. Il est nécessaire de constater les relations du Conseil général avec les collectivités. Pierre Maille l'a rappelé tout à

l'heure, les départements sont des territoires, des hommes et des femmes qui ont des préoccupations différentes.

L'objectif essentiel est de coller au mieux aux attentes des uns et des autres, et de placer les Finistériens au cœur de nos politiques. C'est pourquoi, ces dernières années, le travail du Conseil général a connu de grands changements et a permis de déboucher sur ces résultats.

Ce soir, ne serait-ce que dans l'organisation de nos politiques, puisque, depuis l'année dernière, Pierre Maille a voulu qu'un Vice-président de proximité soit au plus près des territoires dans chaque pays. Tous les services du Conseil général se sont adaptés à ces nouvelles méthodes de travail sur la globalité.

Je prends un exemple. Vous avez parlé du logement. Le Conseil général fait partie d'une direction d'aménagement et de logement, le logement contribuant à l'aménagement du territoire. À l'intérieur de cette direction, au sein du service logement, une partie est consacrée aux bâtiments et aux aides au logement, et une autre regroupe à présent les personnes qui traitaient leurs problèmes dans une autre direction. L'objectif est de construire une vue d'ensemble d'un secteur.

## **L'animateur**

Pierre Maille, j'ai une dernière question avant de donner la parole à la salle pour entendre des réactions par rapport à l'Agenda 21. Nous avons vu, dans le film, ce qui avançait. Pour être francs, nous n'allons pas donner non plus une vision tellement idyllique, vous n'avez pas les réponses à toutes les questions. Existe-t-il des points qui représentent encore un obstacle ?

## **M. Pierre Maille**

Le film donne une vision diversifiée, mais partielle, de nos actions. Le film montre essentiellement la manière dont, dans notre propre activité, nous mobilisons nos équipes, nos locaux et nos personnels pour essayer d'améliorer la réponse du service public. Il serait également souhaitable que les maires s'expriment. De quelle manière nos politiques changent-elles ? Comment répondons-nous mieux aux préoccupations sur les territoires ? Comment mettons-nous à disposition de tous des outils, des données statistiques, des cartes ? Tout un ensemble d'éléments change. Nous avons amélioré en permanence. L'environnement change tout le temps. Il est indispensable que nous soyons constamment dans une situation de veille pour pouvoir réagir à ces évolutions. Nous avons des progrès à effectuer, en interne, dans la transversalité de fonctionnement, dans la démocratie participative, dans la bonne compréhension de ce terme. Nous devons rencontrer des Finistériens.

Nous avons fait analyser par des observateurs extérieurs le bilan de nos actions entreprises jusqu'à présent en termes d'Agenda 21. D'après eux, nous n'avons pas effectué beaucoup d'actions sur le climat. En effet, dans nos préoccupations premières, nous n'avons pas beaucoup parlé du climat. Le Conseil général n'a pas assez identifié ses actions qui sont utiles à la lutte contre le changement climatique – ce qui dépasse largement le Finistère –, ni assez anticipé sur ces changements

climatiques. Nous n'avons pas mené d'actions particulières pour constater si nos côtes, par exemple, étaient menacées par l'élévation du niveau de la mer – même si ce phénomène n'est pas immédiat. Il est nécessaire de mobiliser de l'argent et des technologies. Ces éléments se préparent et s'anticipent. Nous n'avons pas beaucoup travaillé sur ces questions climatiques.

Nous commençons à nous intéresser aux questions de l'énergie. Même si nous avons une compétence générale, au moins pour l'instant, nous avons des missions prioritaires. Ainsi, nous avons plutôt travaillé sur des questions liées au déplacement, au transport, à l'aménagement du territoire, au bâti, à la façon de faciliter l'emploi et de le mettre au service de l'insertion. Nous avons plutôt engagé nos forces dans ce qui était plus facile pour nous. Cependant, nous avons de nombreux domaines dans lesquels nous devons avancer.

### **Au fil des débats**

#### **L'animateur**

L'objectif de cette soirée est d'entendre nos partenaires, ceux qui travaillent avec le Conseil général, ou les Finistériens tout simplement qui sont intéressés par les activités du Conseil général. Je vous propose de prendre un temps de questions et de réponses. La parole est totalement libre. Surtout, le Conseil général est en attente de vos remarques afin d'améliorer cette manière de travailler. Deux micros vont circuler dans la salle. Nous vous demanderons simplement de vous présenter en prenant la parole, et d'effectuer des interventions assez courtes pour que le micro puisse circuler un maximum. C'est à vous. Nous avons abordé beaucoup de sujets sur les politiques, l'environnement, la manière de travailler, les enjeux de demain. Nous sommes présents ici, ce soir, pour discuter et entendre les avis des uns et des autres. Un jeune courageux se lance dans l'arène et donne l'exemple aux autres ! Allez-y, nous vous écoutons.

#### **M. Louis Lamy**

Je suis représentant de la jeunesse au Conseil de développement du pays de Morlaix. J'ai deux questions aujourd'hui. Tout d'abord, nous parlons souvent du transport en période scolaire, le matin à 8h00 et le soir à 17h00, que ce soit au niveau urbain ou interurbain. Quelles actions pourrions-nous mener en dehors des horaires scolaires ? Comment les jeunes feront-ils pour sortir le soir au cinéma ou à la fête foraine et rentrer chez eux ensuite ? En même temps, qu'est-ce qui pourrait être développé dans le domaine écologique ? Par exemple, nous constatons à Quimper des transports en commun fonctionnant au gaz naturel, alors que ce dispositif est absent dans la zone du Haut Finistère.

Ma seconde question concerne la jeunesse. Le pays de Morlaix réfléchit au transport et à la jeunesse. Comment pourrions-nous donner plus de confiance à la jeunesse aujourd'hui ? Comment pourrait-elle participer un peu plus à ces débats ? Comment pourrions-nous donner la parole aux jeunes pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes ?

J'ai également créé une association, il y a quelques semaines, avec des camarades sur la culture bretonne. Notre objectif est de diffuser une meilleure image de la culture bretonne auprès des jeunes. Comment pourrions-nous obtenir de l'aide des mairies, des communes, voire du Conseil général ?

**M. Pierre Maille**

Des élus locaux présents dans la salle, et que je salue, pourront également faire part de leurs remarques.

Je commence par les questions de jeunesse. Nous débattons régulièrement de ce sujet au Conseil général. Nous ne disons pas que la jeunesse a des problèmes, mais nous essayons de trouver une solution, afin de lui donner confiance et de nous appuyer sur elle. Les jeunes d'aujourd'hui seront le Finistère de demain.

Nous avons envie de leur donner les meilleures conditions pour se préparer, pour être attachés à leur territoire, pour avoir à leur tour envie de mener des actions.

La base de ce travail se trouve dans les communes. La commune est le premier lieu où sont abordées les préoccupations de la jeunesse. Nous avons, depuis plusieurs années, mené un certain nombre de coordinations entre les élus jeunesse des différentes communes pour essayer de mutualiser les expériences, de voir comment transposer une action d'un endroit à un autre. Nous savons qu'en fonction de l'équipement de la commune, de l'organisation des transports et des réponses locales, les situations seront très différentes d'un endroit à l'autre du Finistère.

Je ne suis pas certain d'apporter une bonne réponse à ces questions, mais de réelles préoccupations se forment autour de la jeunesse. Dans l'Agenda 21 2010-2014, un des volets est essentiellement tourné vers la jeunesse, à la fois sur l'ensemble du département du Finistère et sur un certain nombre de territoires particuliers où les situations sont moins faciles qu'ailleurs. Pour certains, la structure de la population indique un nombre moins important de jeunes, ce qui incite les politiques des pouvoirs publics à se tourner plutôt vers d'autres préoccupations. Pour d'autres, les réponses sont limitées en termes de services. Je crois qu'une discussion collective pourrait permettre de trouver comment donner confiance à la jeunesse. Lorsque nous voulons préparer l'avenir, il s'agit d'une question pertinente.

**M. Louis Lamy**

Excusez-moi. Pour ce qui concerne la question sur la jeunesse. Pensez-vous par exemple qu'un rendez-vous participatif sur la jeunesse pourrait s'effectuer avec le Conseil général ? Nous avons entendu parler du CRJ, le Conseil régional des jeunes. Pensez-vous que ce rendez-vous pourrait rassembler les jeunes de tous milieux, afin de traiter de questions scolaires, sportives, associatives ?

**M. Pierre Maille**

Je ne sais pas si cela est réalisable ou non. Avez-vous déjà réalisé un tel rendez-vous à l'échelle de votre territoire ?

**M. Louis Lamy**

Le projet est en cours. Nous réfléchissons...

**M. Pierre Maille**

Je ne dis pas cela pour vous renvoyer la balle. Il m'intéresse de constater la manière dont les jeunes, sur un territoire, peuvent se réunir et s'exprimer. L'échelle départementale est plus compliquée. Toutefois, si ce type de rencontre a lieu à votre échelle et que les élus locaux comme vous en sont les initiateurs, cela mériterait que nous regardions comment nous pouvons élargir ces actions.

Cependant, je ne suis pas en mesure de vous affirmer que nous allons réussir à l'échelle départementale. La jeunesse est très diverse et les préoccupations sur le territoire sont très différentes. Souvent, ceux que nous voulons toucher ne sont pas ceux qui assistent à nos réunions.

### **M. Louis Lamy**

J'ai une dernière remarque. Je suis arrivé au pays de Morlaix en mars ou avril de l'année dernière. J'ai cherché sur Internet, mais je n'ai pas trouvé beaucoup de jeunes dans les pays ou en Bretagne qui sont prêts à en discuter. C'est pour cela que je fais appel à vous.

### **M. Pierre Maille**

Je comprends. Sur la question des transports, dans le département et ailleurs, l'organisation est très encadrée par la loi. Les transports entre les principales villes s'effectuent à l'échelle départementale. Selon leur structure, les intercommunalités ont également la capacité d'organiser les transports. Dans le cadre de notre travail dans ce domaine, nous souhaitons organiser de manière efficace et attractive les transports à l'échelle départementale. Nous souhaitons mettre en place, de ville à ville, des itinéraires de desserte ou de rapidité, avec une augmentation de la fréquence quand cela est nécessaire. En revanche, nous n'avons pas les capacités d'organiser les transports à l'échelle « micro-locale » ou très locale. Nous n'intervenons pas à Morlaix, excepté au niveau des lignes départementales qui traversent la ville. Puisqu'il s'agit d'un sujet sur lequel nous sommes volontaristes, nous proposons un travail en partenariat avec les communautés qui organisent le transport, afin que nous soyons complémentaires et que l'organisation locale permette la desserte que vous espérez. Nous pouvons également financer une partie. Nous essayons de mener ce travail. La desserte est effectivement meilleure durant les périodes scolaires. Souvent, la prise en compte des déplacements nocturnes, même dans les grandes agglomérations, ne correspond pas nécessairement aux heures de déplacement des jeunes. Pourtant, le transport en commun offre une réponse sécuritaire plus importante que les autres moyens de transport, par temps de pluie ou dans l'obscurité. Chantal Simon-Guillou pourrait peut-être apporter un complément ?

### **Mme Chantal Simon-Guillou, première Vice-Présidente du Conseil Général du Finistère**

Le Président a presque tout dit. J'ajoute simplement un élément. En début de semaine, nous avons travaillé avec les élus de la communauté de Morlaix sur la desserte fine du territoire en transport collectif. Une des demandes concernait la desserte de communes un peu éloignées de la ville centre. Dans le contrat de

territoire, nous aurons probablement un volet consacré aux déplacements, et le Conseil général fournira également une aide.

### **M. Jean-Luc Fichet, Sénateur- Conseiller général de Lanmeur**

Je suis Conseiller général. Je souhaite rappeler que nous avons pris, au sein de Morlaix communauté, des initiatives. Cette question du transport est permanente et commune à toutes les couches de population. Nous avons mis en place un système appelé « Allô transport ». Il était possible de réserver la veille son transport pour le lendemain. Il s'agissait de véhicules accessibles également aux personnes handicapées. Aujourd'hui, nous avons des difficultés à faire fonctionner ce service, en raison d'un nombre peu important de demandes. Nous n'avons probablement pas effectué une communication suffisante, mais prévoir ses déplacements du lendemain devrait peut-être devenir un réflexe. Nous réfléchissons à de telles possibilités de liaison entre certaines communes au sein de l'agglomération, en complémentarité des actions du Conseil général. Il reste effectivement encore à régler la question de la nuit et des déplacements qui s'effectuent tôt ou tard. Sur ce dernier point, il n'existe pour l'instant aucune réponse.

### **L'animateur**

Pierre Maille, il reste une dernière question sur le carburant et sur les cars.

### **M. Pierre Maille**

Le Conseil général n'est pas propriétaire des cars. Chaque opérateur, transporteur ou autorité organisatrice, effectue un certain nombre de choix suivant son mode de gestion. Le Conseil général aide toutefois les bus de Quimper communauté équipés au gaz.

Et nous financerons une partie du tramway de BMO, parce que nous pensons qu'il s'agit aussi d'un mode de transport qui mérite d'être encouragé.

### **M. André Pugeant**

Au sujet de la commune dans laquelle habite le jeune homme qui s'est exprimé, je vous signale qu'une politique jeunesse y a été mise en place. Des animateurs jeunesse y travaillent et des espaces sont mis à la disposition des jeunes. Le centre n'est pas au centre de la commune, donc les jeunes ont probablement des difficultés à se rendre dans le local.

### **Une participante**

Je suis Conseillère déléguée à la cohésion sociale, en charge du dossier jeunesse à Morlaix communauté. Pour compléter le propos d'André Pugeant, je serai très

heureuse de rencontrer ce jeune homme et de lui donner les coordonnées du service jeunesse qui est quand même bien encadré.

## **Un participant**

Bonsoir, je suis acteur dans l'économie social et solidaire. Je voulais vous féliciter, M. Maille, pour ces trois premières années de l'Agenda 21. Le Finistère est en tête au niveau des propositions nationales. J'ai une question sur une approche plutôt environnementaliste et prospective pour les trois prochaines années. Nous parlons beaucoup de gaz carbone à l'heure actuelle, d'empreinte écologique, de schémas territoriaux qui sont à revoir par rapport à ces éléments-là. Le Finistère sera-t-il attentif à devenir également, pour ces trois prochaines années, un acteur dynamique dans les propositions pour se distinguer des autres départements français dans le domaine de l'environnement ?

Je prends deux cas de figure. Nous ne pouvons pas substituer les énergies fossiles avec les projets actuels. Au-delà de cela, le Conseil général a-t-il également une vision économique ? Pouvons-nous imaginer des projets de recherche et d'accompagnement ? Le cas échéant, pouvons-nous les centraliser dans des filières novatrices au niveau de la recherche et du développement économique ?

Un autre exemple concerne le littoral. Le Grenelle de la mer met également en évidence qu'il s'agit d'un secteur que nous devons protéger et maintenir dans son équilibre naturel, c'est-à-dire environnemental, social et économique. Il est indispensable de mener des actions liées à l'habitat. Il s'agit de problématiques sérieuses. Nous devons maîtriser, demain, notre territoire littoral. Allons-nous être un acteur décisif en termes d'exemplarité et d'expérimentation ?

## **M. Pierre Maille**

Je ne sais pas si nous serons un exemple dans l'expérimentation. Sur les énergies, cela fait partie de la manière d'intégrer les préoccupations dans l'Agenda 21. Les préoccupations en relation avec l'énergie commencent à faire partie de sujets sur lesquels nous travaillons, même si cela n'est pas notre première compétence ou notre première préoccupation. Cependant, dans le cadre de la réflexion qui est menée au niveau régional, nous allons délibérer dans quelques jours sur l'énergie, en essayant de lier à la fois développement, solidarité et environnement. En effet, ces questions d'énergie impliquent des besoins économiques, sociaux et environnementaux, tels que la sécurité d'approvisionnement, les fragilités par période de grand froid, les problèmes de coût et de pouvoir d'achat, et les situations sociales parfois difficiles.

Nous travaillons dans plusieurs directions, comme les énergies renouvelables. Vous évoquiez les expérimentations. Le Finistère et l'ensemble de ses instituts scientifiques sont candidats à accueillir une plate-forme de recherche sur les énergies renouvelables. Il semble que cela commence à s'organiser autour de l'Ifremer. J'intervenais, il y a quelques jours, sur ces questions avec d'autres partenaires de pays du Nord de l'Europe et de la Manche ; je précisais que nous avons le courant, la houle, le vent, les marées, des savoir-faire technologiques

d'individus qui ont construit des bateaux et qui utilisent des technologies voisines de celle que nous pouvons mettre en œuvre, des scientifiques qui connaissent l'environnement des océans.

Cette série d'atouts doit nous permettre d'intervenir et de poursuivre des recherches et de mobiliser des connaissances dans ce domaine. Nous allons essayer de faire avancer cette idée.

En tout cas, ces questions du foncier et du littoral sont un des axes importants qui vont nourrir la période 2010-2014.

**Mme Joëlle Huon, conseillère générale du canton de Plouigneau, vice-présidente à l'enfance et la jeunesse.**

Je suis Vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse au Conseil général. Je voudrais revenir sur les problématiques de la jeunesse. Nous n'avons effectivement pas organisé de forums participatifs spécialement dédiés à la jeunesse. Nous avons tout de même un rendez-vous qui s'organise chaque année ; il s'intitule « Les rendez-vous de la jeunesse ». En 2010, il se tiendra de la fin mars au début avril. Nous lançons souvent cette initiative dans la salle des délibérations du Conseil général. Nous demandons à toutes les communes et communautés de communes de s'associer à notre action. L'objectif est de valoriser les actions de la jeunesse sur un territoire donné. Nous ne pouvons qu'inciter ; ensuite, il revient aux personnes du territoire d'organiser une politique jeunesse. Nous travaillons en réseau avec les animateurs et coordinateurs de la jeunesse afin d'échanger sur les pratiques en cours sur les territoires. Je dois dire que sur le territoire de Morlaix, il est indispensable de mener un grand travail. Je précisais cela simplement à titre informatif.

**Un participant**

Je suis un simple électeur finistérien et morlaisien. Je souhaite intervenir au sujet de la démocratie participative. Je soutiens évidemment la démarche du Conseil général. Néanmoins, il me semble qu'elle est un peu pénalisée par une information et une animation descendante. Ce qui est entrepris provient surtout d'en haut. Je n'ai pas trouvé que le film était à la hauteur de ce qui était dit. Je trouve qu'il contient des éléments assez banals, qui sont présentés pour les besoins de la cause, mais qui ne sont pas réellement significatifs.

Il me semble tout de même qu'actuellement, nous sommes submergés de documents et de lettres d'information de la part de toutes les structures existantes, des syndicats, des communautés, du Conseil général ou des mairies. Nous n'y voyons jamais la moindre question qui pourrait aller dans le sens de recueillir de l'information des participants. Plus particulièrement, il me semble que nous devrions voir une animation de la démarche du Conseil général au niveau des cantons par le biais des Conseillers généraux. Cette démarche serait alors participative, locale et à même de recueillir réellement l'avis des citoyens localement.

## **L'animateur**

Pierre Maille et Yvon Abiven, voulez-vous intervenir sur cette question de la démocratie participative ?

## **M. Pierre Maille**

Il est indispensable de bien définir la démocratie participative et ses pratiques. Nous sommes à une échelle de 880 000 habitants dans le département du Finistère. Nous réalisons cette réunion ce soir. Une centaine de personnes sont présentes dans la salle, pour un territoire qui compte 120 000 habitants si nous prenons en compte l'ensemble du pays de Morlaix. Nous devons être conscients des limites. Nous avons diffusé de l'information par la presse locale et par le biais d'un bulletin que nous essayons de mettre dans les boîtes aux lettres ; nous avons mobilisé les élus et d'autres partenaires de manière plus directe par des invitations par courrier.

Soyons modestes sur ce point. Il est indispensable de s'entendre sur la signification des mots pour ne pas entretenir d'illusions. La démocratie participative ne va pas s'appliquer sur tous les sujets, pour toutes les décisions. Elle doit être appliquée pour un certain nombre de questions, de mises en œuvre de politiques et de réponses concernant le service public. Nous devons trouver des modalités afin d'interroger, informer, recueillir des avis, échanger des argumentations, prendre la mesure des attentes, puis intégrer tout cela au moment de la prise de décision.

Je ne suis pas très loin d'avoir le même avis sur le film que vous. Lorsque nous fabriquons des documents de ce genre, nous essayons de leur donner plusieurs usages possibles. En interne, ce film a également pour rôle de montrer aux personnels les actions et les changements. Lorsque nous réalisons des documents à usages multiples, ils ne sont pas forcément de bonne qualité pour tous, ni significatifs de ce que nous avons entrepris durant ces trois dernières années. Je prends acte de votre avis. Nous aurions pu réaliser un film plus spécifique, où nous aurions pu sans doute communiquer d'autres éléments sur des sujets comme l'environnement, le foncier ou l'habitat.

Je suis d'accord avec vous sur l'idée d'une animation locale, prise en charge par les élus. Lorsque des communes se lancent dans des opérations de mise en œuvre du développement durable, elles doivent également mobiliser leurs habitants. Je ne suis pas sûr que l'échelle du canton soit appropriée par les habitants. Selon les endroits, les cantons ne correspondent à rien. Je suis élu d'un canton qui est un morceau de la ville de Brest ; je ne suis pas certain que les habitants identifient le canton. Ils identifient leur quartier, mais pas forcément leur canton. Dans d'autres parties du département, le canton est totalement superposé à la communauté de communes, et bénéficie d'une plus grande lisibilité parce que son maire appartient peut-être au Conseil général. Ailleurs, les cantons sont soit inclus dans plusieurs communautés de communes, soit à cheval sur d'autres limites. Je ne suis pas certain que le canton soit une réelle structure. C'est pour cela que j'ai été appelé à les modifier et à les faire évoluer.

Je suis donc d'accord sur l'idée d'une animation locale, mais pas forcément à l'échelle du canton ; même si chacun réalise l'animation où il le souhaite. Nous avons besoin de mobiliser l'ensemble des acteurs du département, citoyens, élus, acteurs économiques ou associatifs. Il est indispensable de trouver les bonnes formes.

### **L'animateur**

Yvon Abiven, voulez-vous compléter ?

### **M. Yvon Abiven**

J'ajouterai un mot au sujet de la formation et de la démocratie participative. Depuis ces derniers mois, un certain nombre de forums participatifs ont été organisés par le Conseil général. Cela n'a pas été organisé sur chaque territoire parce que l'organisation est lourde. Je suis d'accord avec Pierre Maille sur le principe d'organisation par canton. Même dans nos communes, nous construisons des projets et essayons de les partager avec la population. Souvent, nous constatons qu'il est difficile d'organiser ces réunions d'information et d'y faire venir les citoyens. Nous devons travailler dans ce sens, mais la solution n'est pas encore trouvée.

### **Une participante**

Je suis animatrice du Conseil de développement du pays de Morlaix, qui est justement l'instance qui représente les citoyens et la société civile à l'échelle du pays. Nous ne savons pas si cela va durer longtemps, puisque les pays sont légèrement menacés par la prochaine réforme. Toutefois, il existe tout de même une instance à l'échelle du pays censée représenter les citoyens qui travaillent avec les élus et qui essaient de soumettre des propositions. Je vous invite donc à y participer. Cette instance est ouverte à tous les citoyens volontaires et motivés, qu'ils soient représentants d'une association ou non. Cet outil existe encore, même si nous ne savons pas pour combien de temps. Nous pouvons ainsi adapter les politiques au plus près des préoccupations, en travaillant avec les communautés de communes, sur le sujet de la jeunesse notamment. Cette instance ne se trouve pas à l'échelle cantonale, mais à celle du pays de Morlaix.

### **L'animateur**

Y a-t-il une ou deux questions ou interventions ? Monsieur ? Ensuite, nous allons aborder des thèmes un peu plus précis.

### **Un participant**

Pourquoi les collègues utilisent-ils encore abondamment les supports en papier, livres et cahiers ? Il existe d'abord le problème du poids des cartables. Ensuite, au niveau du développement durable, nous nous étonnons de l'utilisation encore importante de quantités importantes de papier, alors que nous sommes dans l'ère du numérique.

### **M. Pierre Maille**

Nous ne sommes pas le bon interlocuteur pour cette question. Nous n'intervenons pas dans la pédagogie. Les collègues ont deux partenaires : l'Éducation nationale et le Conseil général. Le Conseil général s'occupe des bâtiments, de la restauration et du fonctionnement ; mais nous n'intervenons pas sur les supports pédagogiques. Dans ce domaine, c'est l'État qui paie. Pour avoir participé moi-même au conseil d'administration d'un collège, comme tous les Conseillers généraux, je puis vous dire que cette discussion sur les livres, à chaque fois qu'elle a été entamée, a donné lieu à une réponse différente pour chaque enseignant. Chacun voulait tel livre, tel type de cahier ou de classeur. Cela ne relève pas du champ d'actions du Conseil général. Il s'agit du domaine de la pédagogie et des maîtres.

### **Un participant**

Je ne pense pas qu'un support dépende du domaine pédagogique. Je suis conscient que cela ne relève pas directement de la compétence du Conseil général, mais il peut être incitatif. Nous parlons de supports, et il est nécessaire qu'une autorité incite à quitter des positions individuelles. Dans les conseils d'administration des établissements, les enseignants font des choix individuels, qui ne correspondent pas aux désirs de la population en matière de développement durable.

### **M. Pierre Maille**

Je vous répète que nous n'intervenons pas dans le champ de la pédagogie. Lorsque nous posons cette question à l'Éducation nationale, elle nous répond que les maîtres sont relativement autonomes en ce qui concerne les choix pédagogiques.

### **Un participant**

Je triais des journaux chez moi, hier. J'avais un paquet d'informations diffusées par la commune, un autre par la communauté de communes, un autre par le Conseil régional. L'information est très bien réalisée. J'ai donc une question concernant le « millefeuille » administratif. Puisque j'ai le Conseil général devant moi, j'aimerais en savoir plus sur la façon dont il vit cela. En tout cas, nous avons beaucoup de services. Je pense aussi que l'Agenda 21 a été mis en œuvre pour nous amener à faire des économies. Quelle est la place du canton, du Conseil général et du Conseil régional ?

### **M. Pierre Maille**

Voici une question qui va devenir d'actualité. Dans quelques semaines, le projet de loi voulu par le Président de la République sera sur la table du Conseil des Ministres. Ensuite, nos sénateurs et députés vont en discuter. Plusieurs points sont précisés. D'abord, les échelons sont trop nombreux en France : la commune, l'intercommunalité, et même le pays qui n'est pas une structure particulière, mais un lieu de coordination. Nous pouvons arriver à neuf ou dix niveaux d'administration. En réalité, la commune représente le niveau de base, le Conseil général représente le niveau départemental, le Conseil régional représente la région et l'État représente la nation. Nous avons donc trois ou quatre niveaux. Dans les autres pays d'Europe, nous avons la même structure. Nous ne sommes pas le seul pays à posséder trois niveaux, communal, départemental/régional et national. En revanche, le nombre de

communes caractérise l'exception française. Parmi nos 36 000 communes environ, certaines n'ont aucun habitant ; elles entretiennent en général les monuments aux morts. Nous avons donc en France environ 500 000 élus locaux ; parmi eux, il existe 4 000 Conseillers généraux et 2 000 Conseillers régionaux. Le « millefeuille » se situe ici.

Nous avons parfois des difficultés à comprendre les actions de chacun, parce que nous avons pris l'habitude que chacun finance l'ensemble de ses opérations ; les communes étant très nombreuses sont souvent petites. Dans le Finistère, nous avons 283 communes pour 880 000 habitants ; mais certains départements comptent 800 communes pour 300 000 habitants. Les communes étant petites, elles n'ont pas de moyens pour vivre ; pour la moindre opération qu'elles souhaitent réaliser, elles vont solliciter le Département ou la Région. Le montage d'opérations est donc complexe. Cependant, en dehors de ce nombre élevé de communes, nous ne sommes pas une exception européenne.

La réforme change tous les jours, mais elle s'engage en suivant le constat qu'il existe actuellement trop d'élus. Elle peut, par exemple, proposer d'en supprimer 2 000 ou 2 500 sur 500 000. À mon avis, l'enjeu ne se situe pas ici. Elle peut également préconiser une organisation des compétences en définissant le rôle de chacun. Elle précise donc quelles sont les actions qui dépendront du Département, si celui-ci va continuer d'exister ; idem pour la Région et la commune. Je ne suis pas certain que cela soit la meilleure manière de procéder. Je ne suis pas ici pour dire qu'il est nécessaire de conserver le Département ou la Région. Il est indispensable de changer un certain nombre d'éléments. Notre démocratie a besoin de comprendre. En revanche, nous ne pouvons pas dire que le Département fait de la solidarité. Nous devons effectuer de l'insertion. Cette tâche doit incomber à quelqu'un. Nous l'allons pas nous occuper d'insertion à 1 000 kilomètres d'ici. Vivifier un territoire et faire en sorte que les jeunes retrouvent leur emploi demande de la proximité. Cependant, comment pouvons-nous imaginer que le Conseil général s'occupe de cela sur l'aspect social, mais pas sur l'aspect économique qui serait du ressort d'une autre collectivité ? Comment allons-nous nous occuper d'insertion si nous ne nous intéressons ni à l'emploi, ni au logement, ni au transport, ni à la santé ?

La vie est complexe. Elle est constituée de différents paramètres. Nous essayons de réunir plusieurs paramètres pour créer une bonne réponse. Cette complexité se traduit dans la complexité de notre organisation. Il est nécessaire de s'intéresser à plusieurs problèmes connexes pour en régler un. Cela demande probablement des efforts de la part des élus ou des coopérations. Nous pouvons régler ces problèmes de compétence par la désignation de chefs de file. Il n'est pas nécessaire que cinquante personnes s'occupent d'économie, par exemple, ce qui impliquerait qu'une entreprise doive aller frapper à la porte de cinquante guichets. La Région doit être chef de file économique, mais elle doit parler avec les Départements et les intercommunalités ; ainsi, elle sera certaine que l'ensemble du territoire a les réponses qu'il attend et que personne ne représente un obstacle pour les autres. Nous devons encore beaucoup dialoguer avec le gouvernement et les parlementaires. Toutefois, à mon avis, le jour où nous arriverons à ces questions, notre problème sera réglé depuis longtemps ; nous n'aurons plus les moyens d'agir, puisque les questions financières seront réglées les premières.

Le premier projet de loi qui va être examiné concernera la réforme de la taxe professionnelle. Elle impliquera que la Région ne fixera plus le taux d'impôts et recevra des dotations de l'État ; le Département ne fixera plus de taux ni de taxes d'habitation, ni de taxes professionnelles ou foncières. Nous n'aurons donc plus la maîtrise de nos recettes, et nous recevrons des dotations de l'État. Nous savons ce que deviennent les dotations de l'État. Il ne faut pas croire que cela va faire baisser les impôts des Français.

Dans la situation économique actuelle, nous devons aussi avoir une réflexion collective sur l'utilité de l'impôt. Chaque fois que je me rends sur un territoire, des élus et des citoyens se plaignent du recul de service public comme l'hôpital, l'école, la justice ou encore la police. Chaque personne me dit qu'elle a besoin du service public. Pour cela, il ne faudrait pas payer d'impôts ? Comment cela serait-il possible ? Il est nécessaire de discuter de l'utilité de l'impôt et du niveau de services dont nous disposons. Si nous ne voulons pas de services, l'impôt n'est pas nécessaire. Cependant, si nous voulons des services, il faut l'organiser de manière coordonnée.

Dans la réforme qui se dessine, les collectivités locales, au niveau départemental et régional, auront très peu de marges de manœuvres. En revanche, leurs dépenses vont continuer à exister. Chaque fois que l'État recule quelque part, vers qui les habitants se tournent-ils ? Lorsque nous fermons le bureau de Poste dans une commune, nous regardons si le maire ne peut pas organiser une agence postale avec une partie de son personnel municipal qui va essayer de faire fonctionner ce service. Cette réforme n'est donc pas uniquement un problème technique qui intéresse uniquement les élus ; il doit également intéresser les citoyens. À quoi servent les élus ? Comment utilisent-ils l'argent public ? À quoi sert l'impôt ?

### **Table ronde : Avis des Finistériens sur le développement durable et le projet 2010-2014**

#### **L'animateur**

Pierre Maille, nous avons commencé un bilan rapide de l'Agenda 21 2006-2009. Vous nous aviez confié que cet Agenda allait évoluer. Vous vous projetez aujourd'hui vers 2014. Nous allons voir avec vous de quelle manière.

Vous avez sondé les Finistériens, il y a quelques jours. Le sondage, effectué par TMO, concerne la vision de l'Agenda 21, du développement durable et de l'action du Conseil général en la matière. Lorsque nous demandons aux Finistériens s'ils connaissent le développement durable, ils répondent « oui » à 92 %. Est-ce un réel succès ?

#### **M. Pierre Maille**

Il est nécessaire de creuser la question. J'espère que les Finistériens connaissent à la fois le mot et ce qu'il implique.

#### **L'animateur**

Deux questions sont très intéressantes dans le sondage qui va bientôt être rendu public. La première concerne la manière dont les Finistériens perçoivent la mobilisation des acteurs au sujet du développement durable. Lorsque nous leur demandons qui agit en faveur du développement durable, ils nous répondent, dans l'ordre : les associations (58 %), le Conseil général (56 %) – pas mal classé finalement –, les communes (50 %), puis les entreprises (28 %). Avez-vous un commentaire sur ces chiffres ?

### **M. Pierre Maille**

Les associations centrent souvent leurs actions autour des sujets liés à l'environnement, comme l'eau et les déchets. Cela montre que l'association a un rôle important et que cela influence l'activité collective.

### **L'animateur**

Passons à la seconde question. Lorsque nous demandons aux Finistériens quelles sont leurs priorités pour les prochaines années, l'économie arrive en première position, avec la lutte contre la précarité et le développement économique. Ensuite viennent les priorités pour les personnes âgées, pour la qualité de l'eau, pour le logement. Nous descendons progressivement jusqu'à la culture, la préservation du cadre de vie, les transports, l'offre de services sur le territoire du département et la consommation d'énergie. Les thèmes très environnementaux apparaissent ainsi très bas dans la liste des préoccupations.

### **M. Pierre Maille**

Nous parlons beaucoup de transports collectifs, parce qu'il s'agit d'une de nos missions. Cependant, en considérant le nombre d'usagers de transports collectifs, nous touchons très peu de Finistériens. Nous devons encore démontrer que les transports collectifs intéressent tout le monde. Si demain, nous voulons réduire les consommations ou améliorer la sécurité sur nos routes, il est indispensable que de plus en plus de citoyens qui se déplacent utilisent les transports collectifs. Cela implique une connaissance, une accessibilité, une réponse aux besoins. Cela couvre-t-il bonnes heures ? Sont-ce les bonnes cadences ? Les temps de transports sont-ils acceptables ? Le transport reste-t-il confiné à celui qui n'a pas de voiture et qui n'a donc pas d'autre choix, ou celui qui n'utilise pas la voiture dans son ménage – souvent la femme ? Dans les préoccupations, je ne suis pas surpris qu'apparaissent en premier l'économie et la précarité de l'emploi. Ce sont des préoccupations qui, souvent, conditionnent beaucoup d'autres. Dans la situation personnelle ou familiale, il s'agit de l'emploi, de la crainte ou de l'angoisse de le perdre ou de tomber dans la précarité. Les questions qui concernent l'énergie ou l'eau préoccupent moins, peut-être parce que nous n'avons pas encore perçu l'importance qu'elles représentent.

## **6 thèmes d'action prioritaires retenus par le Conseil général**

### **L'animateur**

Vous dégagez six thèmes qui vous semblent prioritaires pour la période 2010-2014. Nous allons rapidement les aborder. Il s'agit du logement, de l'économie, de l'énergie, de la démographie, de la culture – du bien-être, en tout cas –, et du service public. Afin de présenter ces thèmes, des animateurs locaux vont nous rejoindre. Thierry Seguin dirige le théâtre L'Entresort à Morlaix et est Président du Conseil de développement du pays de Morlaix. Michel Jezequel dirige l'association Don Bosco d'aide aux enfants et aux adultes handicapés, basée à Landerneau mais possédant plus de trente sites d'intervention.

Sur le thème du **logement**, pourquoi avoir choisi cette priorité pour 2014 ?

## **LE LOGEMENT**

### **M. Pierre Maille**

En ce qui concerne le logement, nous avons deux entrées. La première concerne la situation des personnes, le droit au logement ou encore les difficultés à s'y maintenir. La seconde concerne l'aménagement du territoire et l'utilisation du sol. Nous avons des préoccupations qui se rejoignent sur ces deux sujets. Nous avons souvent envie d'être propriétaires, en Bretagne et dans le Finistère. Pour être propriétaires, un certain nombre de familles vont habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail ou de la ville où se situent les activités de leurs enfants. La question du logement implique les questions du sol agricole ou non, d'environnement, de transport. Quelles difficultés la famille va-t-elle rencontrer, parce qu'une partie de son budget va être consommée dans le transport ? Lorsque nous effectuons des analyses sur les gaz à effet de serre et le CO<sub>2</sub>, les deux principaux postes sont le logement et le transport. Il existe donc un levier qui fonctionne par les économies d'énergie et l'isolation du bâtiment pour agir sur l'effet de serre.

Nous constatons que le logement est au cœur des préoccupations. Nous ne parlons pas encore des difficultés à se loger dans les différentes parties du territoire. Cela implique des difficultés pour les salariés des entreprises, surtout sur le littoral. Nous pouvons donc organiser, autour du logement, une série de préoccupations qui sont liées à l'aménagement du territoire, au budget des familles, à des situations sociales difficiles, à l'environnement, à de l'argent public pour les réseaux qu'il est nécessaire de réorganiser. Lorsque les populations s'écartent des zones habitées, les collèges s'affaiblissent en termes d'effectifs ; dans d'autres endroits, nous faisons face à une demande de construction d'établissements. Une réflexion de vie collective tourne autour de cette question du logement.

### **L'animateur**

Yvon Abiven, vous présidez Habitat 29, qui est la branche de l'office départemental HLM et qui dépend du Conseil général. Le logement implique des notions de transport, d'économie d'énergie, d'éloignement, d'aménagement du territoire ; mais

également de logement décent – axe développé dans le cadre de l'Agenda 21 et qui vous tient à cœur.

### **M. Yvon Abiven**

Je crois qu'un des grands points de l'Agenda 21 du Conseil général est de donner la possibilité à chaque Finistérien de se loger décentement. Des actions n'ont sans doute pas été suffisantes durant ces trois premières années. Cependant, compte tenu de la crise économique, nous devons être vigilants sur le thème du logement.

Pierre Maille a bien résumé toute la politique de logement. Il participe à l'aménagement du territoire. Pour nous, il est nécessaire de savoir où, pour qui et comment construire. Il est plus difficile de construire autour des villes et dans les zones du littoral – les « zones tendues » – où les individus qui y travaillent n'ont pas les moyens d'acquérir un logement ou simplement de se loger, puisque nous n'y trouvons pas de logements locatifs ou sociaux. Ils sont donc obligés d'aller très loin de leur lieu de travail, ce qui pose des problèmes de déplacement.

Nous devons donc bien connaître les besoins des territoires. Nous pouvons effectuer un diagnostic avec les élus et les communautés de communes. Sur le territoire du pays de Morlaix, qu'il s'agisse de Morlaix communauté ou des trois communes rassemblées dans le syndicat mixte du Léon, nous mettons en place le Programme local de l'habitat (PLH) du Léon. Certaines communautés n'effectuent pas cette mise en place, souvent situées sur les côtes, parce qu'elles ne sont pas intéressées de connaître les besoins d'habitat social ou locatif. Le Conseil général va donc aider les collectivités à mettre en place leur PLH, parce qu'il est important de bien connaître l'état des besoins des territoires pour mieux y répondre. Cependant, avant de construire sur un territoire, il faudra regarder quels sont les services qui existent, quel est l'état de l'emploi et comment nous pouvons nous y rendre. Ce qui revient au problème des transports.

### **L'animateur**

Avez-vous déjà des pistes ou des idées concrètes pour 2014 ?

### **M. Yvon Abiven**

La première décision du Conseil général est d'aider les collectivités à mettre en place le Plan local de l'habitat. Ensuite, nous allons définir si nous construisons pour des familles, des personnes âgées ou des jeunes ; le logement sera donc différent. La troisième décision, comme nous savons que le problème de l'énergie pèse sur le budget des familles, est de faire en sorte que les logements proposés consomment le moins possible.

### **L'ECONOMIE**

### **L'animateur**

Il s'agit en tout cas du premier grand thème pour l'Agenda qui va nous mener jusqu'en 2014. La deuxième priorité est l'économie. C'est un sujet très vaste. Un thème plus précis vous intéresse-t-il plus particulièrement ?

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit de savoir comment le Finistère va devenir un territoire dynamique sur le terrain de l'emploi. Nous avons une économie qui possède des éléments fondamentaux comme l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire. Comment, dans un environnement contraignant pour ces activités, le Finistère sera-t-il toujours capable d'offrir aux jeunes les emplois qu'ils attendent, des emplois de qualité et qui répondent à leur niveau de formation ? Depuis des années, le niveau des formations augmente. Nous avons réalisé collectivement beaucoup d'efforts pour organiser et accueillir l'enseignement supérieur ; l'objectif est que les jeunes formés trouvent de l'emploi ici et ne soient pas obligés de partir pour trouver un emploi. Comment accompagner les mutations économiques ?

### **L'animateur**

Thierry Seguin, vous qui êtes homme de théâtre et qui présidez le Conseil de développement qui rassemble des personnalités indépendantes qui peuvent émettre des avis et des souhaits auprès des élus, vous disiez que l'aspect transversal de l'Agenda 21 est très intéressant, parce que les acteurs économiques ne vivent pas dans une bulle. Aujourd'hui, vous constatez que les problèmes posés au sein du Conseil de développement par les entreprises du pays de Morlaix concernent d'autres secteurs que l'économie.

### **M. Thierry Seguin**

Le pays de Morlaix est composé de deux collèges qui sont à parité. Il existe un collège économique et un collège de l'économie sociale et solidaire. Lorsque nous réfléchissons ensemble, beaucoup de sujets convergent. Depuis que je suis dans ce collège – cela fait maintenant six ans –, nous avons toujours réfléchi sur des sujets importants qui concernent l'interconnexion du territoire avec le monde extérieur et l'emploi.

### **L'animateur**

Quels problèmes très concrets se posent pour faciliter l'économie de Morlaix ?

### **M. Thierry Seguin**

Les entreprises nous ont souvent interpellés sur des difficultés à fidéliser de jeunes collaborateurs, ou des préoccupations liées à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. D'ailleurs le Conseil de développement avait émis l'hypothèse qu'il pourrait être très intéressant de gérer cela à l'échelle du pays. Il s'agit de notions que nous retrouvons dans le monde de l'entreprise. Nous pensons donc qu'il serait intéressant de réfléchir à cela à l'échelle d'un pays, à la fois pour les salariés et pour les entreprises qui trouveraient des personnes ayant une formation adéquate.

Nous avons également beaucoup travaillé sur des questions très sensibles, comme les crèches en horaires atypiques. Lorsque des salariés ayant des enfants ont des horaires décalés, ils ne trouvent pas de solution. Nous voyons que le monde politique est en train d'évoluer sur ce plan. C'est un sujet assez important.

Le troisième thème de travail concerne les groupements d'employeurs. Il s'agit de voir comment des entreprises se réunissent afin de se partager des salariés très qualifiés parce qu'elles n'ont pas nécessairement besoin de les employer à plein temps. Elles mutualisent donc ces compétences au niveau d'un groupement d'employeurs.

### **L'animateur**

Sur quels thèmes aimeriez-vous ce soir interpeller les Conseillers généraux qui sont dans la salle par rapport aux priorités de 2014 ?

### **M. Thierry Seguin**

Nous devons définir la place de la société civile.

### **L'animateur**

C'est-à-dire qu'elle doit être écoutée ?

### **M. Thierry Seguin**

Un Conseil de développement est souvent présenté comme un Conseil économique et social local. Puisqu'il est local, il est très intéressant. Il émet des avis pour des élus ; il réfléchit et apporte des préconisations. Il crée donc une synergie entre le monde politique et la société civile, mais également au sein même du monde de l'économie. Nous trouvons des acteurs de l'économie sociale et des acteurs de l'économie qui commencent à travailler entre eux. Il me paraît évident que le Conseil général réfléchisse à l'Agenda 21. Il est intéressant de voir comment ces idées viennent à gagner le monde de l'économie et de la société. Il est indispensable de travailler ensemble.

Il y a quelques années, le pays de Morlaix avait développé un Agenda 21. Nous nous étions demandé si le pays était le bon endroit. Cela a engendré beaucoup de réflexions entre les élus et le monde économique. Je pense qu'aujourd'hui, comme vous relancez cet Agenda 21, il serait intéressant d'articuler les réflexions de développement durable que nous avons eues au niveau du pays avec les réflexions que mène une collectivité comme le Conseil général.

### **L'ENERGIE**

### **L'animateur**

Il s'agit donc de rapprocher davantage la société civile d'un Agenda 21. Le troisième thème important est celui de l'énergie. Pierre Maille, pourquoi s'agit-il d'un enjeu prioritaire pour vous à l'horizon 2014 ? Qu'entendez-vous par énergie ?

### **M. Pierre Maille**

L'énergie que nous consommons est essentiellement d'origine électrique, pour une bonne partie, du gaz et des produits pétroliers. Lorsque nous parlons d'énergie dans le Finistère, nous pensons souvent à la sécurité d'approvisionnement, en particulier dans le domaine électrique. Notre réseau est centralisé historiquement, ce qui implique que, dans certaines périodes, n'ayant pas ici de sites de production, nous sommes fragiles. Cela amène les responsables industriels dans l'énergie à réfléchir à l'implantation d'une centrale supplémentaire en Bretagne, et si possible dans le Nord, particulièrement fragilisé par l'organisation du réseau.

Nous remarquons que certaines activités industrielles sont très attentives à l'approvisionnement en énergie et à la régularité de celle-ci. La question de l'énergie est également importante pour le monde agricole, même si nous pouvons nous interroger. Pourquoi produire sous serre ? Pourquoi produire à contre-saison ? Sommes-nous dans ce cas conforme au développement durable ? L'approvisionnement en énergie est donc une question importante. Il s'agit non seulement des usines, mais aussi de nos maisons. Nous essayons ainsi de voir à quelle échelle nous pouvons participer à cette réflexion.

La consommation d'énergie pour l'habitat et pour le déplacement est un des principaux contributeurs à l'effet de serre.

### **L'animateur**

Yvon Abiven, quelles sont les grandes priorités au niveau de cette entrée de l'économie d'énergie par l'habitat ?

### **M. Yvon Abiven**

Les préoccupations climatiques et le réchauffement de la planète ont interpellé le Conseil général. La sécurisation du Finistère doit s'effectuer au niveau régional. L'essentiel est d'identifier quels sont les problèmes qui se posent au niveau de l'énergie. Contrairement aux idées reçues, la consommation d'énergie se répartit pour 40 % dans les logements et 40 % dans les transports. Nous pouvons ainsi essayer de limiter la consommation en agissant sur l'habitat. Nous avons introduit, il y a quelques années, les visites eau-énergie pour que les personnes les plus modestes puissent diminuer leur consommation en eau ou en énergie. Nous pouvons également construire des logements qui sont peu consommateurs d'énergie. Indépendamment des énergies renouvelables, nous pouvons promouvoir des actions qui permettent d'utiliser les ressources locales ; je crois également que nous avons beaucoup à faire dans l'éducation sur l'ensemble de ces questions énergétiques.

### **L'animateur**

Il s'agit de pistes très concrètes de réflexion pour 2014. Je vous propose de prendre à nouveau une dizaine de minutes afin de rebondir sur ces trois premiers thèmes du logement, de l'énergie et de l'économie. Allez-y monsieur, nous vous écoutons.

### **Un participant**

Demain, comment procéderons-nous ? Aujourd'hui, sur les quatre départements bretons, nous produisons uniquement 6 % de ce que nous consommons en énergie. Cela est extrêmement faible. Le problème de l'avenir se pose. Je pense qu'il est temps d'agir aujourd'hui. Si nous bougeons plus tard, nous aurons pris beaucoup de retard. Pour produire plus d'énergie, nous pouvons probablement diminuer la consommation. Il est également important de produire localement des énergies nouvelles.

Le Grenelle préconise de produire davantage d'énergies locales. Dans le même temps, nous remarquons que les contraintes pour les mettre en place sont de plus en plus lourdes. Nous allons bientôt construire des montagnes de papier pour démarrer un métalliseur. Cela est inconcevable, mais voilà ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons donc un problème majeur à résoudre. Je suis heureux que le Conseil général le mette en avant.

### **M. Jean-Paul Glémarec, Conseiller Général délégué à l'énergie**

Il est nécessaire de rappeler les objectifs : baisse de la consommation d'énergie globale de 20 %, production de 23 % d'énergie renouvelable et réduction des gaz à effet de serre de 20 %. Il s'agit du tableau de marche dans lequel nous voulons nous inscrire. Une première approche, réalisée par les services, du bilan carbone du Conseil général montre l'effort gigantesque qu'il reste à accomplir. Nous devons économiser 5 000 kilotonnes de CO<sub>2</sub> par an pendant 10 ans. Il faudrait supprimer, pour cela, 60 000 véhicules effectuant 10 000 kilomètres par an, pendant 10 ans. Il s'agit des actions pour aboutir à la baisse de 20 % à l'horizon 2020. La semaine prochaine, nous tiendrons une réunion qui concernera tout le territoire de Morlaix communauté, afin d'affiner cette approche du bilan carbone.

Si les questions évoquées sont essentielles, nous sommes très dépendants de l'énergie qui provient de l'extérieur, et pas toujours dans de très bonnes conditions. En période de pointe, l'effort qui nous est demandé sur la réduction des gaz à effet de serre est important. Nous épiluguons souvent sur les actions des responsables nationaux et internationaux, au niveau du G7 ou du G20, qui n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente pour avancer. Lorsque nous avons annoncé quelques-uns de ces chiffres, les élus et de nombreux responsables de services étaient ébahis.

### **Un participant**

Je voudrais réagir au sujet de la régionalisation et du futur aménagement du territoire. Vous évoquiez les difficultés entre la taille locale et la taille régionale. N'existe-t-il pas un risque d'aboutir à une centralisation rennaise au sujet des futurs débouchés politiques et financiers ? En termes de plan de relance, nous nous apercevons que Rennes bénéficie de beaucoup d'actions, alors que le Finistère est un peu dépendant du reste. C'est un sujet ouvert, dans le sens où le Finistère doit rester impliqué dans ce mouvement.

Au sujet de l'environnement et de l'économie, pouvons-nous nous positionner sur des filières d'énergies renouvelables plus fortement ? En ce qui concerne l'habitat, le système photovoltaïque reste également une solution incontournable pour les prochaines années. Il s'agit en tout cas d'une solution prometteuse pour l'habitat.

## **L'animateur**

Nous avons donc deux questions. La première concerne la réforme des collectivités

### **M. Pierre Maille**

Je ne liais pas cela à la réforme des collectivités. À mon avis, cette réforme va affaiblir aussi bien la Région que le Département. Je ne suis donc pas certain qu'elle va provoquer une centralisation rennaise sur le plan des élus et des institutions. En revanche, elle constitue un recul en termes de décentralisation ; c'est-à-dire que la capacité d'initiative donnée aux élus locaux va diminuer. L'État va également reprendre en main un certain nombre d'activités, au moment où il dispose de moins de moyens pour l'effectuer. L'État ne se décharge plus sur les collectivités. Le Département dépense un peu plus de 100 M€ dans le domaine ferroviaire pour la ligne à grande vitesse ; la Région y engage quelques centaines de millions d'euros. La menace réside davantage dans une recentralisation en termes de contrôle par l'État que de relations entre Rennes et le Finistère.

Au sujet de la seconde question, un certain nombre de projets d'énergie solaire existent dans le département. Je ne sais pas si notre région bénéficie du meilleur rendement. L'énergie renouvelable est un panel diversifié et concerne le vent, les marées, le solaire, la géothermie.

### **M. Ménez**

M. Glémarec a parlé de l'effet de serre et des efforts que nous devons déployer. Cependant, même si le G20 et le G7 se sont réunis avec de bonnes intentions, la taxe carbone imposée aux Français à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 est dérisoire par rapport à la situation mondiale. Les pays émergents comme l'Inde, qui compte plus d'un milliard d'habitants, la Chine, qui compte 1,4 milliards d'habitants, la Russie ou le Brésil ne s'intéressent pas du tout au réchauffement de la planète. La taxe carbone imposée à la France va participer à un dix-millième de la baisse de la surchauffe planétaire.

Nous devons évidemment faire des efforts, mais si les autres n'entreprennent rien, l'addition est pratiquement nulle. Nous sommes tous des citoyens de la planète. Il serait indispensable que ces pays en voie de développement deviennent des pays émergents, avant d'appliquer chez nous des restrictions dont les effets seront dérisoires.

### **M. Pierre Maille**

Je suis en désaccord. La question sur la relation entre les nations sur ces problématiques est posée en permanence. Il s'agit de savoir qui commence. Pour celui qui commence, il est nécessaire qu'il ne se mette pas en position de faiblesse par rapport aux autres. Je crois que nous devons commencer. Les pays les plus

riches et qui disposent de capacités technologiques plus élevées doivent être les premiers à donner le mouvement. Il ne convient pas de dire que les pauvres pourraient commencer avant nous. La vision du développement durable est globale. Au début du film, je dis que, sur notre planète, des millions de personnes ne mangent pas à leur faim, ne se soignent pas, n'ont pas accès à l'éducation, ni à l'eau. Cela implique une menace collective. L'affaiblissement de nos ressources énergétiques engendre des guerres. Nous constatons la situation qui concerne les puits de pétrole ou l'eau.

Notre intérêt collectif consiste à lancer le mouvement et persuader les autres de suivre. Nous remarquons tout de même, lors des sommets internationaux successifs, que la situation évolue partout.

## **LA DEMOGRAPHIE**

### **L'animateur**

Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur les thèmes du logement, de l'énergie et de l'économie ? Pas d'autres remarques ? Nous allons donc aborder les trois dernières priorités du Conseil général. Le quatrième est l'enjeu, très large, de la démographie. Nous y incluons la démographie du département, le vieillissement ou encore la nécessité du maintien du contact entre les générations. Pierre Maille, pourquoi cet enjeu est-il majeur ?

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit d'un enjeu qui correspond tout simplement au constat de l'allongement de la durée de la vie et à l'augmentation du nombre de personnes âgées dans notre département et ailleurs. Cela implique des conséquences dans notre organisation, dans notre qualité de vie. Cela ne sert à rien que la durée de la vie s'allonge si la fin de vie est difficile ou la dignité des personnes est bafouée. Comment nous organisons-nous pour répondre à cela ? Comment, dans une société où le nombre de personnes âgées augmente, maintenons-nous une dynamique de jeunesse et de mixité de générations ?

Il s'agit d'assurer une retraite de bonne qualité, mais également un renouvellement des générations dans le cadre de l'emploi. Lors de notre dernière Commission permanente du Conseil général, le Directeur général de l'Insee nous a aidés à comprendre les significations du dernier recensement. Nous devons travailler sur ces questions, qui impliquent également des problèmes de formation, d'emploi, de renouvellement de générations et de qualité de vie.

### **L'animateur**

Michel Jezequel, vous qui dirigez une association qui aide les personnes à ne pas se retrouver au bord du chemin, quel regard portez-vous sur ces problématiques de démographie ? Quelles sont les priorités que le Conseil général pourrait inscrire dans son prochain Agenda 21 ?

**M. Michel Jezequel, directeur de l'association Don Bosco**

Il s'agit pour moi d'un enjeu fondamental, puisqu'il pose la question des services sociaux à développer dans le département. Le département est aujourd'hui très engagé dans l'action sociale. Avec une telle démographie, nous percevons la nécessité de créer demain davantage de services sociaux. Cela pose un certain nombre de questions au sujet de la durabilité, du service à l'autre. Est-ce que la relation à l'autre ne va toujours se réaliser que par le biais des services ? Jusqu'à quel point le Département pourra-t-il résister à cette pression financière produite par le développement continu de services ?

**L'animateur**

Vous voulez dire que le Département ne pourra plus payer, en raison du nombre élevé de services sociaux qu'il sera nécessaire de développer ?

**M. Michel Jezequel**

La question va se poser avec la dimension démographique. Soit il sera nécessaire de partager le gâteau entre davantage de personnes et de remettre en cause un certain nombre de services, soit nous devons définir des choix et des priorités, en augmentant l'impôt par exemple. Une pression risque d'apparaître.

**L'animateur**

Quelles sont vos suggestions dans cet environnement pessimiste ?

**M. Michel Jezequel**

Nous devons réfléchir au passage des solidarités publiques, c'est-à-dire celles qui sont financées par l'argent public, à des solidarités privées. Cela signifie un passage des relations d'aide à des relations d'entre-aide.

**L'animateur**

Que signifie concrètement le passage d'une solidarité publique à une solidarité privée ?

**M. Michel Jezequel**

Cela implique d'avoir des modèles d'organisation dans les services sociaux ou médico-sociaux qui, au-delà du service, favorisent également la relation entre les personnes, le lien intergénérationnel et le lien entre citoyens. Ainsi, toute demande d'un citoyen à un endroit donné ne se traduira pas nécessairement pas un service marchand ou monétaire, mais plutôt par un service amical, de voisinage ou d'entre-aide.

**L'animateur**

Cela signifie-t-il que les personnes qui ont besoin d'aides publiques aujourd'hui ou les personnes âgées ne pourront pas uniquement dépendre de l'argent qui sera versé ? Sera-t-il donc nécessaire de demander à la famille ou aux voisins d'assurer une partie du travail que les fonds publics ne pourront plus assurer à terme ?

**M. Michel Jezequel**

Pour la question financière, il s'agit également d'un impératif citoyen. Dans la notion de développement durable, Pierre Maille a insisté sur la solidarité et la citoyenneté. Un citoyen doit pouvoir entretenir, sur un territoire, des relations qui ne relèvent pas uniquement du service, c'est-à-dire de personnes qui sont payées pour cela.

Je cite souvent l'exemple d'une personne qui était accompagnée par ATD Quart Monde. Lorsque nous lui avons demandé quand elle se considérerait riche, elle a répondu que cela se ferait quand elle aurait des relations avec une personne qui ne serait pas payé pour assurer des services. Il me semble que l'impératif citoyen implique que chaque personne puisse avoir des relations non monétaires. Il est indispensable que l'action sociale reste une action citoyenne et ne soit pas simplement une question d'expert. C'est un enjeu majeur.

## **LE BIEN-ETRE**

### **L'animateur**

Voilà une question supplémentaire pour l'Agenda 21 du Conseil général. De la démographie, nous glissons presque naturellement vers le thème du bien-être, du sport, de la culture. Pourquoi est-ce un enjeu majeur pour vous, Pierre Maille ?

### **M. Pierre Maille**

Nous avons essayé de trouver un terme pour cela. Nous parlons d'épanouissement, de « bien-vivre », sans savoir exactement comment dire. Nous tentons d'apporter des réponses positives à des situations difficiles ou douloureuses. La Bretagne est un territoire sur lequel le nombre de suicides est important. Quelles en sont les raisons ? Les avis médicaux et sociologiques divergent. Qu'effectuons-nous pour lutter contre cette situation ? Comment apportons-nous des réponses aux jeunes qui sont en rupture scolaire ou aux familles dans lesquelles la relation avec l'éducation est compliquée, voire douloureuse ? Il s'agit de la partie négative et de la manière dont nous pouvons apporter des réponses positives. Cependant, il est également nécessaire de voir comment nous encourageons les initiatives dans le monde associatif, dans la vie sportive ou dans les loisirs.

Nous devons replacer cela à l'échelle départementale. Nous n'allons, par exemple, pas intervenir sur l'association de quartier. Si nous ne disposons plus demain de moyens financiers suffisants, nous n'allons peut-être pas pouvoir continuer à aider des associations ou subventionner la vie associative de la même manière qu'aujourd'hui.

Nous avons cette préoccupation qui consiste à étudier les manières de maintenir la cohésion sociale.

### **L'animateur**

Thierry Seguin, en tant qu'homme de théâtre, vous devez probablement considérer qu'en période de crise, la culture a toujours un rôle important. Quelle est votre interprétation suite aux propos de Pierre Maille ?

### **M. Thierry Seguin, Directeur d'un théâtre à Morlaix, et Président du Conseil de développement du Pays de Morlaix**

Je suis plutôt favorable. La culture n'est pas forcément un élément essentiel, mais elle peut sauver l'essentiel. Pour ces questions de logement, nous avons besoin de construire un territoire qui soit fondé sur des ruptures de représentations. Pour

concevoir aujourd'hui la vie et le développement durable, il sera nécessaire de repenser l'habitat et la construction. La culture peut être un facteur très important dans l'accompagnement des mutations.

Nous avons toujours souhaité que la culture soit ouverte à tous et qu'elle soit le plus accessible possible. Cela n'est pas toujours aisé. Des problèmes d'accessibilité se posent.

### **L'animateur**

En quoi consiste l'accessibilité ?

### **M. Thierry Seguin**

Des personnes sont éloignées géographiquement de la culture ; d'autres en sont éloignées intellectuellement ou socialement. J'ai récemment vécu une expérience qui m'a beaucoup touché. Nous avons essayé de réaliser des activités avec des enfants qui étaient en fauteuils roulants. Or, nous nous sommes rendus compte que beaucoup de salles ne donnaient pas accès au plateau. Lorsque nous devons faire monter les enfants sur le plateau, la situation est devenue très compliquée. Après la réalisation de cet atelier, les parents nous ont fait part de la nécessité d'entreprendre des actions. L'accessibilité est multiple.

En ce qui concerne les personnes âgées, nous avons des retraités très dynamiques au sein du Conseil de développement. Nous avons imaginé l'idée d'amener du soin et de la nourriture, mais aussi de la culture à des personnes âgées qui ne bougent plus beaucoup. Cette culture pourrait être, par exemple, adaptée aux problèmes de vue et à leurs envies. Beaucoup d'actions peuvent être menées dans ce domaine.

### **L'animateur**

Sur quels autres points aimeriez-vous interpeller le Conseil général ?

### **M. Thierry Seguin**

Je pense que la culture est un élément de l'aménagement du territoire. Elle doit en participer, mais pas moins que les autres. Il serait intéressant de permettre à des projets culturels d'entrer dans les contrats territoriaux. Nous trouvons souvent des projets de collectivités dans ces contrats. Il est également indispensable que des associations, qui contribuent beaucoup à la vie culturelle, puissent intégrer ces contrats territoriaux. Cela donnerait à la culture une durée et lui permettrait de participer à l'identification de projets importants menés par les communes et le Conseil général. Je pense aussi que la culture répondrait ainsi à une logique d'aménagement du territoire, c'est-à-dire en articulation avec d'autres domaines, comme le développement durable.

## **L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS**

### **L'animateur**

Le dernier enjeu prioritaire pour 2014 est celui de l'accès aux services publics, en tout cas aux services du Conseil général et aux services publics que peut développer ce Conseil. Pierre Maille, c'est bien cela ?

**M. Pierre Maille**

Je souhaiterais d'abord réagir aux propos de Thierry Seguin sur les contrats de territoire et la culture. Cela est une possibilité. Nos contrats de territoire sont ouverts aux actions portées par des collectivités et des mairies, mais également par des associations, par exemple. Dans le premier contrat que nous avons signé, il existe un volet culturel, mis en œuvre par une association locale. Cela est important du point de vue de la cohésion sociale et d'attractivité.

**M. Yvon Abiven**

Nous étions réunis mardi avec les élus de Morlaix communauté afin de travailler sur ces enjeux et de définir des actions.

**M. Pierre Maille**

L'objectif du service public est plutôt un objectif de mobilisation interne au Conseil général. Il s'agit de voir, dans notre fonctionnement, la manière dont nous répondons à la demande de service public des Finistériens. C'est de cela que traite en partie le film que nous avons regardé. Cela se trouve aussi au cœur d'autres questions qui ont été évoquées. À quoi les collectivités locales servent-elles ? Comment répondons-nous aux besoins des Finistériens ? Comment, en traitant chacun de manière égalitaire, lui donnons-nous la certitude d'avoir répondu à sa propre question ? Comment notre service public est-il accessible ? Nous évoquons avant des accessibilités physiques, mais ce n'est pas que cela. Il s'agit aussi de la qualité des réponses, des moyens de technologies qui évitent de se déplacer, des partenariats que nous établissons avec d'autres acteurs. Comment faisons-nous en sorte de répondre aux Finistériens sur l'ensemble du territoire ?

**L'animateur**

Michel Jezequel, vous êtes l'un des acteurs qui travaillent avec le Conseil général dans ce cadre. Selon vous, le Conseil général doit pouvoir s'appuyer sur les associations pour permettre cet accès aux services publics. Pourquoi ?

**M. Michel Jezequel**

Les associations comme les nôtres sont des relais importants entre le citoyen, ses élus et sa collectivité. Une association, sous réserve de certaines modalités de gouvernance, est un lieu d'apprentissage de la démocratie participative. La forme associative, en particulier, crée un lien et porte une question considérée dans un cadre privé dans la sphère publique.

**L'animateur**

Il s'agit de l'information remontante.

**M. Michel Jezequel**

L'association y participe, mais cela suppose pour elle des modalités de gouvernance particulières. Nous devons peut-être travailler sur ce sujet, puisque le rejet civique de l'intervention a peut-être été mis de côté pendant un certain temps. Les associations comme la nôtre doivent entreprendre un tel travail. Elles n'y parviendront pas toutes seules, mais devront être soutenues par le Conseil général. J'ai envie de dire au Conseil général que les associations sont des relais et des passeurs entre le citoyen lambda et les élus.

## **L'animateur**

Tout en gardant une indépendance, n'est-ce pas ?

## **M. Michel Jezequel**

Oui. Un certain nombre d'avis se confrontent.

## **Débat**

### **L'animateur**

Je vous propose de consacrer une dizaine de minutes avant de clore cette soirée, en faisant part de vos questions sur les thèmes qui ont été abordés. Des éléments importants et intéressants ont été dits sur l'aide publique et l'aide privée, sur la culture ou encore sur le service public. La parole est à vous. C'est le moment de poser les dernières questions. Monsieur, nous vous écoutons.

### **Un participant**

Je représente une association sportive. Ce qu'a dit Thierry Seguin sur la culture est aussi valable pour le sport. Au niveau éducatif, le sport peut beaucoup apporter également.

### **M. Pierre Maille**

Je n'ai rien à ajouter à cela. Je suis d'accord. J'ai eu l'occasion, avec le Comité départemental olympique et sportif, de traiter de ces questions. Nous sommes en phase. Nous mettons en avant le rôle éducatif que le sport entend jouer, en termes de respect des autres, d'apprentissage et d'actions collectives.

J'aimerais bien que, dans le sport et dans les autres associations, nous soyons aussi exigeants en termes de fonctionnement démocratique et de renouvellement des instances. Je constate souvent que les instances sont durables. Je ne rejette pas la faute sur les dirigeants. Il s'agit aussi d'une capacité de mobilisation, d'engagement, de bénévolat. Cependant, je trouve que les conseils d'administration se renouvellent insuffisamment. Dans son propre règlement intérieur, il serait nécessaire de préciser qu'il n'est pas possible d'être président pendant 30 ans. Dans la gouvernance des associations, des éléments pourraient également faciliter l'engagement des citoyens et le renouvellement des responsabilités.

### **Mme Yvette Duval, Directrice du club entreprises et développement durable du Finistère**

J'anime un club d'entreprises qui travaille à la promotion du développement durable en entreprise. Je voudrais revenir sur le sondage mené auprès des Finistériens. Nous devons réaliser un important travail pour réduire l'écart entre les réponses à deux questions. La première mettait les entreprises en dernière position ; la seconde plaçait le développement économique en premier.

Or, il est nécessaire de mettre en avant les éléments positifs réalisés par les entreprises en termes de développement durable. Le transport en commun pour le compte du Conseil général est organisé par des entreprises familiales dans le Finistère. Ces entreprises font des efforts importants depuis la mise en place du tarif à 2 €. Elles se sont adaptées et ont basculé dans une autre logique, qui est celle du service aux habitants. Elles répondent aux objectifs du Conseil général, mais en

même temps, elles appliquent en permanence, en leur sein, des méthodes que nous demandons aux collectivités de mettre en œuvre. Les entreprises réalisent également leur bilan carbone ; certaines effectuent même un second bilan carbone, parce qu'elles n'ont pas été satisfaites du premier. Nous pourrions prendre d'autres exemples de bonnes actions de la part des entreprises. Lorsque nous attendons de l'emploi et de la richesse, il est nécessaire de croire en l'entreprise. Ce sont les entreprises qui produisent de la richesse et qui permettent ensuite aux autres acteurs de partager cette richesse.

### **M. Pierre Maille**

Ce que vient de dire Yvette Duval est vrai. De nombreuses entreprises sont engagées dans des procédures diverses autour de leur métier, de leur organisation et de leur formation. Nous les encourageons et nous nous appuyons également sur elles lorsque nous voulons effectuer de l'insertion ou des chantiers propres. Cependant, ces actions sont mal connues.

### **Une participante**

Je voudrais terminer en parlant de la jeunesse. Je suis une jeune adulte, mais j'espère que la jeunesse se retrouvera de manière transversale dans toutes vos thématiques. Il est important d'aider les jeunes à accéder à leur premier emploi, dans un territoire sur lequel ils souhaitent vivre, et de considérer d'autres questions, comme l'accès au logement. Il est nécessaire d'envisager les questions de la jeunesse de manière globale.

### **L'animateur**

Nous avons ouvert sur la jeunesse, et nous achevons également la soirée sur ce sujet. Voilà un symbole pour 2014. Yvon Abiven, quel est votre sentiment sur cette soirée et sur ce que nous avons entendu au sujet de l'Agenda 21 ?

### **M. Yvon Abiven**

Ce type de réunion est important. D'autres réunions se tiendront au sein du Conseil général dans les semaines et les mois à venir. Lorsque nous constatons que 92 % de Finistériens ont entendu parler de développement durable, je ne suis néanmoins pas certain qu'ils savent réellement en quoi celui-ci consiste. Toutefois, je crois que notre manière d'agir évolue. Il est nécessaire de travailler au sein de nos équipes municipales, de présenter nos projets à la population, de réfléchir à la manière dont nos projets peuvent réaliser du lien social et de la mixité, afin que les habitants apprennent à se connaître. De plus en plus, ce type de projet voit le jour dans les communes. Cet exercice est important et prendra de plus en plus d'importance.

### **L'animateur**

Pierre Maille, sur quoi va déboucher cet Agenda 21 ? De quelle manière va-t-il s'élaborer ? Quel est le calendrier prévu ?

### **M. Pierre Maille**

Nous sommes dans une phase où nous effectuons le bilan de ce que nous avons réalisé durant les trois premières années de l'Agenda 21. Nous voyons comment nous avons rempli nos objectifs et comment le Finistère a évolué. Nous sommes également dans une phase de préparation de l'avenir. Lorsque nous adopterons notre nouvel Agenda, en juillet 2010, nous aurons eu l'occasion d'organiser à

nouveau des échanges autour de nos propositions, comme en 2006. Il nous reste donc du travail à fournir en interne et en externe avant d'atteindre notre prochaine étape.

Ces réunions sont, pour nous, indispensables. De cette manière, nous pouvons partager ces préoccupations de développement durable avec les Finistériens ; nous pouvons également les inviter à partager leurs observations et leurs propositions. Ainsi, nos décisions futures seront enrichies.

Au début de la discussion, vous avez évoqué la disparition des pays comme une menace contenue dans les projets de loi. Même si la loi dit que les pays n'existent plus, il ne sera pas nécessairement interdit de nous organiser en conseils consultatifs. Le pays est une bonne échelle de bassin de vie pour échanger et faire participer la société civile et les citoyens à la réflexion. Nous avons donc besoin de vous entendre.

Je remercie ceux qui sont venus ce soir et qui ont effectué un peu de route. Certains seront peut-être déçus par les réponses que nous apporterons, mais nous n'avons pas de réponses favorables pour chacun d'entre vous. Nous espérons de cet échange que chacun puisse mieux comprendre les préoccupations de l'action publique, la prise de décisions, et le rôle que chaque individu peut jouer dans la société. Ainsi, ce que nous évoquons autour du développement, de la solidarité et de l'environnement prendra corps dans la vie de tous les jours et, surtout, dans celle de nos enfants.

Merci de votre participation. Bonne soirée à tous. Nous aurons probablement encore d'autres occasions d'échanger sur ces questions.

**RENDEZ-VOUS PARTICIPATIF DU PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE**  
**SALLE GLENMOR - CARHAIX**  
**13 OCTOBRE 2009**

**Des préoccupations fortes**

- L'expérience du **garage solidaire** de Carhaix
- **Marchés publics**, moins-disant et clause d'insertion
- **Dématérialisation** des supports de communication
- Les **contrats de territoire** initiés par le Conseil général
- L'innovation en centre Finistère autour du développement des **énergies renouvelables**
- L'organisation des **déplacements**
- **L'adaptation des équipements publics** aux normes environnementales (la maison de l'enfance de Pleyben)
- L'axe central à **2 x 2 voies**
- Le fonctionnement de la **démocratie participative** : un gage d'efficacité ou une perte de temps pour l'action publique ?
- S'engager dans des **Agendas 21 locaux** : quelle aide du Conseil général ?
- Le développement de la **filière bois-énergie**
- La solidarité et la **cohabitation entre les générations**
- Entre **réhabilitation** des centres-bourgs et développement d'éco-quartiers en périphérie
- L'accès au **très haut débit pour les entreprises**

1.

2.

### **Au fil des échanges...**

#### **M. Régis Elbert**

Je suis animateur agriculture et environnement du Pays Centre Ouest Bretagne. Je me posais une question. Nous avons parlé de contradictions et de difficultés dans le développement durable, et de difficultés de communication dans le cadre de la démocratie participative. Pourtant, nous savons qu'à l'échelle des communautés de communes ou des communes, il est plus facile de mobiliser et d'écouter les contradictions. La question est la suivante : le Conseil général a-t-il prévu une politique et une déclinaison des Agendas 21 à des échelles locales ? Si oui, cette déclinaison se fera-t-elle éventuellement avec des aides à l'ingénierie, puisque les Agendas 21 sont assez complexes à mettre en œuvre ?

#### **Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère**

Oui. Nous souhaitons que se développe une politique du développement durable à l'échelle des communes et des communautés de communes. Nous souhaitons que ces dernières s'engagent dans l'élaboration de l'Agenda 21 à l'échelle de leur territoire et de leurs actions. Un certain nombre d'entre elles ont commencé à le mettre en œuvre. Nous disposons d'un programme d'accompagnement de ces communautés et de ces communes au moyen des services du Conseil général, qui leur permet de financer le travail de réflexion, d'étude, d'analyse et d'élaboration de l'Agenda 21 pendant trois ans. Un agent du Conseil général est d'ailleurs chargé de sillonner le territoire, d'aller rencontrer des communautés de communes et de les aider dans l'élaboration de ces Agendas 21 locaux.

#### **M. Richard Ferrand**

Je voulais insister sur deux aspects. D'abord, moins d'argent public suppose moins d'actions publiques, donc moins de réponses collectives et de besoins de solidarité. Cela implique donc une individualisation des difficultés et une privatisation des services publics. Il est nécessaire d'être clair sur ce point. C'est ce qui vient d'être dit, mais je voulais le souligner.

Ensuite, dire que nous donnons des réponses dans les Agendas 21 locaux ne signifie pas que moins de contradictions émergeront. Au contraire, j'espère que la proximité sera une source féconde de contradictions. Ce n'est pas parce que nous regardons de près que nous voyons moins bien. L'accompagnement local des démarches et des réflexions est donc nécessaire. Cependant, plus nous traitons des éléments concrets, plus les contradictions émergent. C'est tout l'intérêt de la démarche que nous souhaitons porter et partager avec vous.

#### **M. Désir Aimé**

Je dirige l'entreprise À propos à Carhaix. J'étais intervenu il y a trois ans, dans la salle du Bonnet rouge à Motreff, lors de notre première réunion sur la question du bois-énergie. Je vous avais demandé quels étaient les projets du Département en la

matière, soulignant que dans certaines régions, des Conseils généraux avaient pris l'initiative de développer cette énergie renouvelable, notamment à travers leur patrimoine immobilier.

Vous m'aviez répondu que l'exemple des Landes, que je citais, n'était pas forcément applicable au Finistère. La forêt française se développe de manière très importante. Il en va de même au niveau de la région. Le Président de la République a eu l'occasion de le dire il y a quelques mois, et le Conseil général de Bretagne a voté à l'unanimité un plan de développement de la filière bois en Bretagne. Aujourd'hui, la ressource est présente.

Je voudrais d'abord savoir ce qu'a entrepris le Conseil général du Finistère depuis trois ans en la matière, au niveau de son patrimoine immobilier. A-t-il mis en place des chaufferies au bois ? Sinon, a-t-il étudié des possibilités d'en installer ?

Ensuite, je souhaite intervenir sur le développement du bois de construction dans la région. La forêt bretonne et finistérienne, et surtout centre-bretonne de notre Pays Centre Ouest Bretagne, prend beaucoup d'importance. Aujourd'hui, les propriétaires forestiers nous interpellent très fortement sur les capacités de la région à transformer localement cette matière première. Nous savons que le bois est un matériau qui correspond bien aux problématiques d'écologie et de développement durable. Le Grenelle de l'environnement s'en est fait largement l'écho. Je voudrais savoir quels sont les projets et les intentions du Département en la matière, et quelle est sa politique en ce qui concerne son patrimoine immobilier. Comment envisage-t-il éventuellement de décliner et d'accompagner une politique régionale en matière de développement de la filière bois ? Je souhaiterais savoir s'il verrait un intérêt à ce que cette filière puisse se développer localement, et ce qu'il serait prêt à entreprendre éventuellement pour aider ce développement local.

## **M. Pierre Maille**

En ce qui concerne les évolutions, le Conseil général est tout à fait associé à ce qui se fait au niveau régional dans la filière bois. Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs de cette filière. Nous avons un programme qui accompagne l'installation de chaudières au bois. Nous avons contribué à en financer un certain nombre dans le département. Nous avons essayé de veiller à chaque fois à ce que nous ayons des filières d'approvisionnement cohérentes, et non des filières fonctionnant avec du bois importé, même si nous n'avons pas toujours de réponse immédiate à l'approvisionnement.

Au sujet du patrimoine du Conseil général, je ne pense pas que nous ayons de chaudières au bois, mais je peux me tromper. En revanche, nous utilisons beaucoup de bois dans les derniers projets de construction que j'ai vus, en façade ou à l'extérieur. Je ne suis pas sûr que nous ayons des bâtiments à ossature en bois. En tout cas, du bois est présent dans les bâtiments. Concernant les appels d'offre, nous sommes attentifs à l'origine et à la provenance de ces bois.

Nous avons sollicité une personne pour travailler sur la question de l'approvisionnement en bois, afin de vérifier les potentialités locales. L'étude qui vient d'être remise, il y a quelques semaines, semble affirmer que nous devons réaliser des actions intéressantes. Nous allons donc peut-être en tirer un certain nombre de

conclusions. Il ne s'agit pas pour nous d'un champ d'activité prioritaire et principal, mais nous soutenons plutôt l'ensemble des efforts qui sont déployés sur le bois.

### **L'animateur**

Voilà donc pour cette première partie. Nous vous redonnerons le micro ensuite, avant de clore cette soirée. Nous avons dressé un premier bilan avec Richard Ferrand et Pierre Maille au sujet de l'Agenda 21 sur la période qui va de 2006 à 2009. À présent, cet Agenda va évoluer. Son nouvel horizon est celui de 2014. Le Conseil général a souhaité demander aux Finistériens ce qu'ils attendaient comme priorités pour 2014. Nous allons pouvoir simplement décrire quelques-unes de ces priorités avec vous, Pierre Maille.

La première question qui a été posée aux Finistériens était la suivante : connaissent-ils le développement durable ? Nous disons souvent qu'il s'agit d'une notion abstraite, mais les réponses données justifient qu'ils connaissent le développement durable. 97 % des Finistériens, soit la quasi-totalité de la population, connaissent le terme. Un commentaire sur ce point ?

### **M. Pierre Maille**

Je pense que le mot est connu, mais je ne suis pas toujours convaincu que nous sachions ce qu'il implique.

### **L'animateur**

Nous pouvons dire que nous connaissons l'expression. Deuxièmement, vous aviez demandé aux Finistériens quels acteurs étaient les plus actifs dans le développement durable. Les réponses sont très intéressantes. Les citoyens citent d'abord les associations, à 58 % si mes souvenirs sont bons, puis le Conseil général, les communes, et enfin, tout en bas de la liste, les entreprises. Avez-vous un commentaire sur cette manière de hiérarchiser les éléments ?

### **M. Pierre Maille**

Cela confirme ce que je disais pour la première question. Les citoyens ont, à mon avis, une connaissance incomplète ou une idée fabriquée du développement durable. Lorsque nous parlons de développement durable, beaucoup de personnes pensent « environnement ». Lorsque nous parlons d'environnement, cela ne m'étonne pas que les associations se placent en tête. Sur des préoccupations environnementales, ce sont souvent les associations que nous entendons. Il existe donc cet amalgame entre développement durable, environnement et associations.

Les entreprises n'apparaissent pas parce que la composante économique, c'est-à-dire l'emploi et le développement durable, est souvent passée inaperçue ou oubliée ; or, beaucoup d'entreprises de notre département et de notre région ont des comportements vertueux dans ce domaine. Elles traitent leurs déchets, elles sont socialement responsables de leur personnel, elles sont attentives au transport et à

l'environnement, elles répondent à des chartes et à des normes. Je crois que nous avons encore davantage d'explications à fournir.

### **L'animateur**

Il s'agit donc de communiquer davantage, au moins de la part des entreprises. Une dernière question est très intéressante. Vous aviez demandé quelles étaient les priorités pour les Finistériens à l'horizon 2014, toujours dans ce cadre de développement durable. Ils vous ont d'abord répondu : la lutte contre la précarité, ensuite le développement économique, puis les personnes âgées. Nous voyons que les préoccupations purement environnementales n'arrivent qu'à l'extrême fin des priorités, alors que l'économie domine largement. Pierre Maille ?

### **M. Pierre Maille**

Lorsque nous interrogeons les Finistériens, comme les autres Français d'ailleurs, sur leurs préoccupations, la première d'entre elles est l'emploi, ainsi que l'inquiétude face à la précarité pour leurs enfants et pour eux-mêmes. La réponse ne me surprend pas, et correspond à une situation de difficulté économique de crise et d'inquiétude.

## **6 ENJEUX MAJEURS POUR LA PERIODE 2010-2014**

### **L'animateur**

Vous aviez souhaité établir six questions prioritaires pour 2014, que vous jugez très importantes pour l'avenir du Finistère. Nous allons aborder un point sur chacun de ces thèmes. Ensuite, deux grands témoins vont nous en dire davantage. Le premier enjeu majeur pour vous est le logement. Pourquoi cet enjeu, et qu'implique-t-il ?

### **LE LOGEMENT**

#### **M. Pierre Maille**

Derrière l'enjeu du logement, se trouve le bâtiment lui-même, et ceux qui y vivent. Que devient le foncier dans notre département ? Le foncier sert à l'agriculture, mais aussi à l'habitat. Des sites existent, sur lesquels nous ne pouvons plus construire ou nous loger parce que les terrains sont trop chers. Des problèmes d'emploi et de familles émergent ; celles-ci ont du mal à se loger à proximité du lieu de travail. La question du logement implique à la fois celle du foncier, de la localisation, de l'aménagement du territoire, des problèmes sociaux et de l'environnement (émission des gaz à effet de serre, chauffage, consommation d'eau). Une série de problèmes relèvent de la société, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la localisation de l'emploi. Ce sujet est important.

### **L'ECONOMIE**

#### **M. Pierre Maille**

Oui, parce que nous sommes dans un département qui est caractérisé par des économies traditionnelles telles l'agriculture, la pêche et un certain nombre d'industries. Nous sommes dans une mutation. Nous constatons bien les difficultés existant autour de l'agriculture. L'agriculture finistérienne se trouve confrontée à des difficultés produites par la compétition mondiale, la réglementation européenne, et les préoccupations environnementales. Il s'agit de voir comment nous continuons à organiser l'emploi, l'aménagement du territoire et l'industrie.

## **L'ENERGIE**

### **M. Pierre Maille**

Le département est fragile sur le plan de la sécurité en approvisionnement électrique. L'énergie, quelle soit électrique ou pas, provient de l'extérieur. C'est-à-dire que nous ne sommes pas autonomes de ce point de vue. Sans doute aurons-nous du mal à être autonomes. Nous n'avons plus de pétrole chez nous. Nous voyons bien le débat autour de l'électricité, des centrales et de l'approvisionnement. C'est un élément de fragilité sur lequel il est nécessaire d'agir. Cela concerne le confort quotidien de chacun. Nous nous servons de l'énergie tous les jours. Les entreprises ont également besoin d'énergie, notamment pour faire fonctionner leurs machines. Cela implique aussi divers effets de serre et l'environnement. L'énergie est donc un sujet sur lequel nous avons besoin de travailler. Comment travaillons-nous dans le domaine de l'énergie renouvelable ? Derrière les énergies renouvelables, nous trouvons également de l'emploi et de l'innovation concernant la mer, le vent et le soleil. Avec des économies d'un côté, et des énergies renouvelables de l'autre, comment pouvons-nous assurer la sécurité des approvisionnements ?

## **LA DEMOGRAPHIE**

### **M. Pierre Maille**

Lorsque nous parlons de démographie, nous nous fondons sur ce que nous enseignent les résultats du dernier recensement (2006). L'augmentation de la population se réalise à la fois par le nombre de naissances, plus important que celui des décès (solde naturel), et par l'arrivée d'autres populations qui viennent d'autres départements ou d'autres régions françaises. En même temps, nous observons des phénomènes de répartition et de concentration de la population sur le littoral et dans la périphérie des villes, ainsi que des problèmes liés au prolongement de la vie. Nous parlons souvent de « vieillissement de la population », mais il s'agit plutôt d'allongement de la durée de la vie, ce qui implique un plus grand nombre de personnes âgées. Quels impacts cela provoque-t-il, en termes d'organisation de notre vie collective et de services qui seront nécessaires pour que la fin de vie se passe dans de bonnes conditions ? Quel est l'impact de cette évolution de la répartition entre générations, à la fois dans nos entreprises (comment s'opère la transmission des savoir-faire au niveau des salariés ?) et dans la société dans laquelle les personnes se parlent ? Il n'est pas souhaitable que les personnes âgées

vivent longtemps en ne communiquant avec personne. Comment organisons-nous la mixité sociale et la mixité générationnelle ?

## **LE BIEN-ETRE**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit peut-être d'un mot un peu réducteur. En tout cas, il implique que nous répondions à un certain nombre d'inquiétudes de la jeunesse par exemple, concernant son avenir et sa vie. Comment mettons-nous à leur disposition la culture, le sport, le patrimoine et l'éducation, soit tout ce qui tourne autour de ce qui permet à chacun de se situer dans la société et d'en partager les plaisirs ?

## **L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit d'un objectif interne pour nous. Il s'agit de voir d'abord comment nous organisons le fonctionnement des services départementaux afin de rendre le meilleur service possible aux Finistériens ; ensuite, quelles sont les bonnes conditions dans lesquelles nous travaillons ; et comment mettre en place la transversalité que j'ai évoqué. Ainsi, il est souhaitable que ceux qui travaillent dans un secteur d'activité sachent ce qu'effectuent les autres et se nourrissent de leurs expériences. Notre service interne doit assurer à la fois la qualité de l'accueil derrière un guichet ou au téléphone, et une prise en compte de l'écoute de nos interlocuteurs, afin d'offrir un service de qualité.

### **L'animateur**

Logement, économie, énergie, démographie, bien-être, service public : ce sont six enjeux majeurs que vous dressez à l'horizon 2014 pour cette modification de l'Agenda 21. Nous avons le choix, dans ces forums, de faire venir à chaque réunion deux grands témoins qui nous interpellent ou qui interpellent le Conseil général sur des points précis. Ils vont nous rejoindre tout de suite.

### **Intervention de deux témoins majeurs : Benoît Aignel et Michel Jezequel**

Benoît Aignel est directeur de l'Agence locale de l'énergie pour le Centre Ouest Bretagne, agence qui reçoit près d'un millier de personnes par an. Michel Jezequel dirige Don Bosco, association importante d'aide aux enfants et aux adultes handicapés. Elle dispose de plus de trente sites d'intervention. Venez prendre place et nous rejoindre.

Benoît Aignel, d'abord. Quels sont les enjeux énergétiques ? Et sur quels points aimeriez-vous interpellier le Conseil général à l'horizon 2014 ? Qu'aimeriez-vous écrire dans cet Agenda 21, ou qu'aimeriez-vous que les élus y écrivent au sujet de ces questions énergétiques ? Votre premier souhait est d'améliorer absolument la performance thermique des logements existants, qu'ils soient publics ou privés. Pouvez-vous nous expliquer ?

## **Intervention de M. Benoît Aignel, directeur de l'Agence locale de l'énergie pour le Centre Ouest Bretagne**

### **M. Benoît Aignel**

Sur le territoire du Centre Ouest Bretagne, et sur la partie finistérienne entre autres, nous nous apercevons que 30 % des consommations du territoire sont liées à l'habitat. Quand nous regardons les potentiels d'économie d'énergie, 40 % de ces 30 % sont liés à l'isolation du logement. L'enjeu de l'énergie sur le territoire réside dans cette réhabilitation de l'existant. Le chantier est énorme, mais il convient que nous travaillions dans ce sens.

### **L'animateur**

Le Conseil général, dans le cadre de l'Agenda 21, a mis en place un diagnostic réalisé par une personne qui regarde chez vous si de la chaleur sort par la fenêtre ou par la porte, ou bien si vos robinets ne consomment pas trop d'eau. Cela n'est pas suffisant ?

### **M. Benoît Aignel**

Cela signifie que nous n'effectuons que trop peu de diagnostics. De plus, il met en évidence un bâti défectueux. Les personnes en difficulté ont, en général, des comportements plus économes que le foyer moyen.

### **L'animateur**

Qu'attendriez-vous que le Conseil général entreprenne en la matière ?

### **M. Benoît Aignel**

Pourquoi ne pas travailler sur une aide à l'investissement et à l'amélioration du logement ?

### **L'animateur**

Cela signifie-t-il que le Conseil général devrait apporter une subvention, en tout cas de l'argent « sonnante et trébuchante », pour permettre aux Finistériens de bénéficier d'une isolation ou d'un logement plus adapté ?

### **M. Benoît Aignel**

C'est cela, tout en prenant en compte les autres aides publiques existant en la matière.

### **L'animateur**

C'est-à-dire ?

### **M. Benoît Aignel**

En matière de rénovation de l'existant, vous savez tous que beaucoup de dispositifs existent : l'éco-prêt à taux zéro, le crédit d'impôt, et j'en passe. Mais je pense nous devons entreprendre des actions dans ce sens.

### **L'animateur**

Pierre Maille, pourquoi, après tout, ne pourriez-vous pas aider les particuliers à améliorer l'isolation ou à changer le mode de chauffage de leur maison, ou bien

fournir une aide financière permettant d'installer des panneaux solaires pour améliorer leur logement ?

**M. Pierre Maille**

Des interventions sont effectuées sur un public très limité. Nous accompagnons des personnes grâce à des aides de solidarité logement. Nous ne disposons pas de programmes permettant d'aider tous les Finistériens. En effet, sur ces aspects, d'autres aides comme la réhabilitation au logement existent. De plus, il existe un retour sur investissement. Nous essayons, nous, d'intervenir sur un public auquel nous offrons d'autres actions d'accompagnement, de maintien ou d'aide dans le logement, et qui dispose plutôt d'un revenu très faible.

**L'animateur**

Benoît Aignel vous dit que le potentiel est énorme, mais nous sommes d'accord sur la nécessité d'apporter une aide.

**M. Pierre Maille**

Le potentiel est énorme. Lorsque nous considérons les aspects de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, les déplacements en voiture et le logement sont des postes essentiels. Il s'agit des postes qui consomment le plus et qui émettent le plus de gaz. Des actions dans ce domaine sont donc indispensables. Le Grenelle de l'environnement a évoqué tout ce secteur du bâtiment, en imposant des normes nouvelles dans la construction du bâtiment neuf. Cependant, tout un travail reste à entreprendre sur les bâtiments anciens, en termes d'isolation, par exemple.

Un secteur sur lequel nous avons un peu de prise est celui du logement social. Le bâti y est parfois en mauvais état ou, en tout cas, son isolation correspond aux normes de construction d'il y a quinze ou vingt ans. Nous commençons à engager des processus de réhabilitation.

Si le particulier installe une meilleure isolation, il aura un retour sur investissement. Une intervention publique est-elle réellement indispensable ?

**L'animateur**

Benoît Aignel, Pierre Maille parle de deux postes qui sont de grands consommateurs d'énergie : le logement et le transport. La question du transport chez les particuliers vous est-elle posée aujourd'hui ?

**M. Benoît Aignel**

Malheureusement, pas beaucoup. Heureusement pour nous, puisque nous ne savons pas comment répondre exactement. Nous sommes dans un secteur où les offres sont assez limitées, même si elles se développent. Sur Carhaix, il y a deux ans, nous avons effectué un diagnostic intitulé « économe ». Dans la facture énergétique, le transport représentait 50 %. Nous pouvions apporter des préconisations. Les déplacements concernent souvent la liaison domicile-travail. Sur plusieurs cas concrets, nous ne savons pas comment procéder.

### **L'animateur**

Pierre Maille, comment faire sur un secteur où nous avons besoin de la voiture pour nous déplacer ?

### **M. Pierre Maille**

Nous sommes en train de payer très cher les choix qui ont été faits il y a quelques années. Le choix de l'habitat individuel, caractérisé par une personne seule et un grand terrain autour du logement, implique une nécessité de déplacement. Nous incitons les maires, par exemple, plutôt que de créer des lotissements à l'extérieur de la commune, à réhabiliter leur centre bourg et à engager des processus de réhabilitation. Telle n'est pas forcément la demande du public. Dans le cadre de ce que nous évoquons auparavant sur les contradictions que nous vivons en permanence, nous avons envie d'habiter sur un terrain peu cher, d'y construire et d'avoir, si possible, un grand terrain autour de nous. Nous consommons du foncier, nous n'avons plus de services à proximité et nous sommes obligés de prendre une voiture, quoi que nous ayons envie d'effectuer. Il s'agit d'un choix de société, et nous sommes en train de le payer cher.

### **L'animateur**

Dans ce cas, il s'agit d'un réel changement dans les mentalités. Benoît Aignel, vous nous disiez une autre chose intéressante. Le Conseil général devrait exiger plus d'exemplarité de la part des partenaires avec lesquels il travaille, notamment avec les autres collectivités locales. Qu'entendez-vous par-là ?

### **M. Benoît Aignel**

La question est difficile. Je pense qu'il est nécessaire d'avoir une coordination entre les politiques publiques et l'éco-conditionnalité demandée aux communes. Par exemple, le Conseil régional possède ses propres critères, le Pays Centre Ouest Bretagne fonctionne avec les siens, l'ADEME également, tout comme les Préfectures. Les communes peuvent parfois obtenir des conseils, mais cela est compliqué. Entrer dans l'ensemble des critères existants est parfois impossible. Il est nécessaire d'entreprendre un énorme travail à ce niveau.

Ces critères sont souvent valables pour le neuf. J'insiste encore sur la réhabilitation, mais elle rejoint également les problématiques de transport. Réhabiliter dans le centre bourg plutôt que construire du neuf à l'extérieur est très cohérent. Les collectivités trouvent souvent des aides pour le neuf, mais pour les écoles qui sont les principales consommatrices d'énergie dans les communes, les aides à la réhabilitation n'existent pas forcément. Voilà également une piste sur laquelle travailler.

### **L'animateur**

Pierre Maille, nous prenons deux éléments en compte. L'exemplarité, lorsque nous construisons ou que nous réhabilitons un bâtiment public, et le fait que chaque structure – pays, Région, Conseil général et commune – a des critères différents en matière énergétique. Cela n'est pas facile pour quelqu'un qui travaille dans ce secteur.

### **M. Pierre Maille**

Je le comprends. Je pense qu'il est nécessaire d'être meilleur sur la coordination entre les différentes collectivités. Sur un certain nombre de programmes, au niveau

du Conseil général en tout cas, nous sommes assez bien en cohérence avec l'action entreprise par le Conseil régional. Nous essayons de nous aligner sur les mêmes critères, et d'éviter de constituer des dossiers complexes. Cependant, il existe bien sûr des politiques différentes.

### **L'animateur**

Benoît Aignel, un dernier point sur les questions d'énergie. L'une des grandes préoccupations va résider dans l'approvisionnement d'énergie en Bretagne. Nous produisons peu d'énergie localement. Nous sommes très dépendants envers l'énergie que produisent les autres, mais également envers les réseaux qui apportent cette énergie. J'aimerais avoir votre sentiment sur cette problématique, pour vous qui travaillez dans ce domaine.

### **M. Benoît Aignel**

Au niveau local, et cela a été abordé tout à l'heure, le bois-énergie peut couvrir 200 % de nos besoins en chauffage dans le secteur tertiaire du Pays du Centre Ouest Bretagne (bureaux, entreprises). Je pense qu'un énorme travail doit être effectué sur la substitution des chauffages électriques qui utilisent l'électricité, comme les pompes à chaleur. Que ce soit pour l'existant ou pour un projet de construction neuve, il est souhaitable, lorsque nous en avons la possibilité, d'utiliser les ressources locales.

### **Intervention de M. Michel Jezequel, directeur de Don Bosco, association d'aide aux enfants et aux adultes handicapés**

### **L'animateur**

Michel Jezequel, vous travaillez dans un autre domaine. Vous dirigez une association qui crée du lien entre les personnes. Sur quels points aimeriez-vous alerter le Conseil général ? Vous envisagez une théorie intéressante sur la solidarité. Nous avons beaucoup abordé la solidarité publique jusqu'à présent, afin d'aider les populations. Cependant, vous nous dites qu'à un moment, cette solidarité publique aura des limites. Expliquez-nous un peu cela.

### **M. Michel Jezequel**

Deux points peuvent être développés autour de cette question. Nous avons évoqué les questions démographiques, comme l'augmentation de la durée de la vie et l'augmentation de la population. Cette question démographique va également conduire au besoin ou à l'expression de besoins nouveaux en services sociaux et médico-sociaux. Nous pouvons nous poser la question de savoir jusqu'où nous allons pouvoir satisfaire cette demande de besoins en services par le seul biais de la solidarité publique, c'est-à-dire par les financements des collectivités locales. Jusqu'à quand allons-nous pouvoir continuer ? La pression financière va devenir importante. Elle l'est déjà pour une collectivité comme le Conseil général, dont l'action sociale est l'une de ses compétences majeures. Nous voyons bien que des tensions s'installent. Nous risquons de réduire les moyens octroyés, c'est-à-dire de revoir la qualité qui peut être mise en œuvre. Ou bien nous allons devoir effectuer des choix qui vont influencer globalement sur la cohésion sociale. Il est nécessaire de se dire qu'au-delà de cette solidarité publique, nous pouvons également développer des solidarités dites « privées ». Au-delà de cette relation de services, nous pouvons conduire et encourager la notion d'entraide.

### **L'animateur**

Lorsque vous parlez de « solidarités privées », s'agit-il de services rendus par des sociétés privées ?

### **M. Michel Jezequel**

Non, elles sont « privées », dans le sens où les solidarités se développent dans l'espace privé, et non dans l'espace public. L'espace privé rassemble les solidarités de voisinage, de la famille. Si nous étudions la manière dont s'est construite l'action sociale en France, elle est partie d'abord d'engagements de citoyens qui se sont constitués en associations. Ils ont fait remonter des projets, qu'ils ont repérés dans la sphère privée, vers la sphère publique. Ils sont venus interroger les élus et les collectivités, qui ont accepté de prendre en charge ces dispositifs. Ils ont ainsi participé à la construction des collectivités locales. Ce mouvement est toujours à conduire.

Il me semble que nous devons également penser à un mouvement inverse, c'est-à-dire de l'espace public vers l'espace privé. Il est souhaitable de voir comment aujourd'hui, à partir d'établissements médico-sociaux par exemple, nous arrivons aussi à reconstruire des relations d'entraide, qui ne soient pas simplement des relations de service.

### **L'animateur**

Vous êtes en train de nous dire qu'à un moment donné, les collectivités locales ne pourront plus payer les services en raison de l'allongement de la durée de la vie ; le voisinage et la famille devront alors reprendre leur part de responsabilité en la matière, parce que la solidarité publique a une limite. C'est cela ?

### **M. Michel Jezequel**

Elle a une limite financière. Cependant, le citoyen civique est un autre impératif. Nous ne pouvons pas imaginer non plus que toute relation à l'autre se résume à une relation de service. En effet, chaque individu a également besoin d'avoir des relations avec des personnes de son entourage, qui soient des relations « gratuites ».

### **L'animateur**

C'est ce que disait Pierre Maille tout à l'heure. Il ne sert à rien de vivre longtemps, si nous sommes seuls à la maison et que nous ne parlons à personne durant toute la journée.

### **M. Michel Jezequel**

C'est exact. Et il n'est pas souhaitable que ces personnes âgées soient uniquement en relation avec une administration, un professionnel ou un expert de la relation. Les relations d'entraides sont primordiales et nécessaires au lien social. Comment allons-nous procéder pour que des jeunes puissent cohabiter avec des individus plus âgés ? Toutes ces questions sont importantes.

### **L'animateur**

Concrètement, quelle pourrait-être la traduction de ces idées dans l'Agenda 21 du Conseil général ? Sur quel élément aimeriez-vous interpeller les élus ?

### **M. Michel Jezequel**

Une des idées principales consisterait à considérer les associations comme les nôtres, lorsqu'elles participent des politiques publiques et de la conduite d'établissements sociaux et médico-sociaux, comme les gestionnaires de ces établissements de services, mais pas exclusivement. Nous souhaitons également percevoir et attendre de ces associations qu'elles participent à l'organisation du lien social. Cela suppose de traiter d'une autre manière ces modalités de fonctionnement, ces modalités de gouvernance, et ce qui existe dans la vie associative, au-delà de la relation de services.

### **L'animateur**

Vous nous disiez à Morlaix, l'autre soir, qu'il serait préférable de ne pas financer des associations uniquement pour rendre un service public au nom du Conseil général. Nous avons également notre indépendance et un rôle de « baromètre de l'opinion ». Nous devons remonter l'opinion vers les élus et les services du Conseil général. Il ne faut pas oublier que cela va dans les deux sens.

### **M. Michel Jezequel**

Nous parlons de démocratie participative. Il me semble que la forme associative, et les formes de l'économie sociale en général, sont des lieux d'exercice de l'apprentissage de la participation démocratique. Richard Ferrand évoquait tout à l'heure la nécessité que chacun mesure la complexité des éléments. Je crois qu'il existe des espaces où les acteurs vont être confrontés à la complexité. Des parents d'une personne handicapée peuvent, par exemple, revendiquer tel ou tel service pour leur enfant ; ils vont ainsi se confronter aux professionnels qui vont défendre un point de vue salarial, de défense de leurs droits, face à des représentants de collectivités qui, eux, vont exprimer les autres attentes, en termes de besoins. Ce sont donc des lieux où se confrontent différents points de vue et où nous effectuons l'apprentissage de la responsabilité et de la participation démocratique. Il s'agit de réels lieux de démocratie participative. Nous pouvons aussi y faire émerger des besoins. La particularité du travail social ou du lien social est l'apparition permanente de besoins nouveaux dans notre vie commune. Il est important de les repérer et de veiller à ce que, dans ces évolutions de la société, personne ne reste à l'écart. Il est nécessaire de penser les réponses et les soutiens que nous pouvons apporter, et qui ne soient pas uniquement des relations de service.

### **L'animateur**

Pierre Maille, vous avez peut-être une réaction sur les deux aspects importants évoqués par Michel Jezequel. La première est la solidarité publique. Nous aurons peut-être une limite à un moment donné, en considérant le nombre plus important de personnes qui solliciteront des aides, suite à l'allongement de la durée de la vie.

### **M. Pierre Maille**

Je crois que la première limite réside simplement dans la conception de la société. Je suis tout à fait d'accord sur le fait que nous ne pouvons pas vivre en ayant uniquement des relations avec une administration. Ensuite, il est nécessaire que cette solidarité nationale fonctionne. Cela ressemble au propos que j'ai tenu tout à l'heure sur l'impôt : tout dépend du niveau de service que nous souhaitons dans la société.

Je lisais, l'autre jour, dans un quotidien, que tous les enfants qui naissent désormais peuvent espérer devenir centenaires. Si chaque enfant qui va naître devient centenaire, j'imagine qu'il serait nécessaire de s'occuper de certains d'entre eux. Comme faire ?

Aujourd'hui, cette solidarité est à la charge des Départements. Il s'agit d'une décision nationale. C'est l'Assemblée nationale qui décide de l'âge à partir duquel les individus peuvent bénéficier de l'APA, du montant de cette aide et de la manière dont elle va s'organiser. Ensuite, il est demandé aux Départements de payer, ce qui ne pose aucun problème s'ils disposent de ressources suffisantes. Cependant, le Département aujourd'hui ne décide pas du nombre de personnes âgées qui vivent sur son territoire et qui sont accompagnées.

Je ne sais pas ce qu'il adviendra des projets de loi abordés aujourd'hui, mais dans ceux concernant la réforme de nos institutions, il semble que, demain, l'impôt ne sera plus voté. L'impôt local (taxe d'habitation, taxe professionnelle) serait donc remplacé par des dotations de l'État.

Ainsi, d'un côté il nous est demandé de nous occuper des personnes âgées et de leur apporter tel type de prestation ; d'un autre côté, nous ne sommes pas certains de disposer de l'argent nécessaire. Nous savons ce que deviennent les dotations de l'État. Elles sont correctes dans la première année, mais nous savons ce qu'elles vont devenir dans les années suivantes.

Il existe un réel problème de solidarité nationale. Comment allons-nous l'organiser ? Il existe des Départements riches, et d'autres pauvres. Les personnes âgées dans un département pauvre seront-elles moins aidées que les personnes âgées dans un département riche ? C'est l'Assemblée nationale qui a fixé le niveau de solidarité que nous devons leur apporter. Il existe donc un problème dans la manière dont nous allons apporter ces réponses.

Ensuite, il nous revient également, en tant que collectivité, de définir le niveau de service public souhaité. Ce problème est évoqué autour des discussions sur les retraites. Comment allons-nous assurer des retraites à des personnes qui ont travaillé pendant 35 à 40 ans, et qui vont vivre de plus en plus longtemps, alors que de moins en moins de personnes travaillent ? Allons-nous cotiser davantage ou baisser le niveau des retraites ? Cela débouchera sur une autre société.

## **L'animateur**

Puisque nous ouvrons le débat sur ces aspects énergétiques et de solidarité, je vous propose de poser des questions durant une dizaine de minutes afin d'enrichir la réflexion et l'Agenda 21 qui va se modifier pour atteindre l'horizon 2014. Allez-y. C'est à vous, pour une dernière séance de questions-réponses. Allez-y, monsieur. Nous vous apportons le micro.

## Au fil des échanges

### **Un participant**

Nous avons un cas particulier. Nous avons commencé par utiliser des véhicules GPL, il y a six ans. Nous disposions de deux stations GPL à Carhaix, mais elles ont disparu. En 2005, elles distribuaient 10 000 litres par mois. L'année dernière, la station Esso a fermé. Nous avons donc acheté des voitures plus cher, mais nous effectuons maintenant 45 kilomètres pour faire le plein de GPL. En outre, tous les représentants de commerce paient leur carburant. Il n'en existe plus à Rennes, Brest et Quimper. Est-il possible d'entreprendre quelque chose ? L'enseigne Leclerc avait essayé. Je leur avais fourni un *listing* avec les adresses et les historiques de vente. Un dossier avait été présenté, mais celui-ci a été refusé.... et il a déclaré : « Ne comptez pas sur moi, parce que, pour Écomarché, il existe un permis de construire, mais celui-ci ne l'oblige pas à construire. Renault commercialise une voiture dont 80 % de son carburant est du GPL... »

### **M. Richard Ferrand**

Je ne dispose pas de plus d'éléments. Mais la liberté d'entreprendre et de faire est totale.

Les marques que vous citez n'ont pas eu envie de construire. Elles étaient tellement sujettes à contraintes qu'elles ne pouvaient pas le faire. Nous n'avons pas de réponse satisfaisante, parce que les industriels n'ont pas de perspectives de rentabilisation suffisantes pour eux. Nous sommes dans cette situation. Je ne sais pas si nous avons des idées précises sur ce point dans le Pays Centre Ouest Bretagne.

### **Un participant**

Vous savez qu'il existe en Bretagne un certain nombre de communes qui ont développé des éco-villages. C'est-à-dire que les habitants et les entreprises sont incités à construire des habitations à économies d'énergie. Nous essayons également d'y développer la solidarité entre les individus qui construisent. Il s'agit d'éco-constructions. Je pense que, dans notre démarche de citoyens, plutôt que de donner de l'argent – puisque nous savons que le système actuel est faussé au sujet des subventions –, le Conseil général aurait peut-être intérêt à donner des idées et des impulsions auprès des communes, des individus et des entreprises, afin de lancer des pistes nouvelles. Nous avons beaucoup d'idées, mais je pense que le Conseil général pourrait en synthétiser certaines, prises dans différentes communes, afin de créer une dynamique dans ce sens.

### **M. Pierre Maille**

Je suis tout à fait d'accord avec ces décisions. Cela est parfait. Pour répondre plus sérieusement au sujet des éco-lotissements, l'ensemble des communes du Finistère ont des projets ou ont engagé des réalisations de cette nature. Plus particulièrement, concernant cette idée de partage d'expériences, nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de fois les communautés, et nous avons parlé de

l'Agenda 21. Le 26, 27 et 28 mars 2010, nous organiserons une rencontre avec des présentations et des échanges ouverts à la fois aux élus et au public autour de ces questions de logement, d'environnement et d'Agenda 21. Un forum s'est déroulé à Vannes, il y a peu de temps. Ces forums s'organisent périodiquement. L'un d'eux se déroulera à Brest, au niveau départemental, à la fin du mois de mars.

### **Un participant**

Par rapport à ce qui a été dit, nous accompagnons des réalisations de lotissements. Toutefois, elles ne vont peut-être pas aussi loin que les exemples que vous avez cités. En revanche, je reviens sur la réhabilitation de l'existant dans les centres bourgs. Je suis persuadé, en voyant toutes les vieilles bâtisses vacantes dans les centres bourgs, que des réhabilitations sont envisageables. Et cela, avant de construire des éco-lotissements en périphérie, à 500 mètres des bourgs, ce qui nous oblige à prendre une voiture pour aller chercher du pain, et où les échanges intergénérationnels sont moins nombreux.

### **Un participant**

Ma première remarque, en tant qu'entreprise, est l'accès au Très Haut Débit. Cet élément nous manque en Centre-Bretagne, et notamment à Carhaix. Dans cette période 2009-2014, il serait important pour nous de recevoir une réponse du Conseil général sur ce point.

Ensuite, en tant que directeur de l'Office du tourisme de Carhaix, je suis très satisfait de remarquer que le cinquième point concerne le bien-être. J'aurais tendance à y inclure le tourisme et les loisirs, et je pense que le Centre-Bretagne a un potentiel dans ce secteur. Lorsque vous parliez de rééquilibrage par rapport au littoral, aux autres concentrations de populations et aux prix des terrains, je pense que ce potentiel mérite d'être développé et mis en valeur sur l'ensemble du Centre-Bretagne.

### **M. Pierre Maille**

Au sujet de la question du Haut Débit, je ne sais pas si cela est une compétence du Conseil général. Elle concerne tout le monde. Je vous fais part de deux éléments. D'abord, à chaque fois que je me déplace dans les entreprises – au minimum une fois par mois –, je leur demande leurs besoins par rapport au Haut Débit. Il est très rare que je rencontre des entreprises qui me disent qu'elles n'ont pas ce qui convient. Je veux bien croire que cela puisse arriver, mais dans ce cas, nous essayons en général de régler ce problème avec l'opérateur historique France Télécom. En effet, nous avons signé avec France Télécom une charte qui l'engage à répondre, sur le plan économique, à la question de la desserte de zones – cela est à peu près effectué – et à l'étude de besoins particuliers quand nous les lui signalons. Lorsque des besoins particuliers émanent, il est nécessaire de nous les signaler pour que nous les lui transmettions. Souvent, une réponse est donnée, même si elle n'est pas toujours facile.

Ensuite, nous sommes dans une phase avancée de l'appel d'offre pour une desserte Haut Débit sur l'ensemble du département au niveau de 2 Mb. Les résultats devraient être connus avant la fin de l'année. Cela permettra à chacun d'avoir accès au minimum à 2 Mb sur l'ensemble du territoire départemental. La réponse sera sans doute un mélange de plusieurs solutions technologiques, certaines en fibre, d'autres non. Nous aurons certainement un débat, afin de savoir si nous accepterons de poser un certain nombre d'antennes pour avoir accès au Haut Débit ou non.

### **L'animateur**

Un autre aspect de la question concernait la valorisation du Centre-Bretagne au niveau du bien-être.

### **M. Pierre Maille**

Je ne sais pas si nous l'intégrons dans le bien-être. Le découpage est forcément quelque peu arbitraire. Le tourisme est un paramètre important de l'activité économique du département. Autour du canal ou des voies vertes, nous avons tout de même des éléments sur lesquels nous travaillons. Je suis convaincu que ces éléments relèvent du bien-être pour les Finistériens qui en profitent tous les jours. Ils participent également du développement économique et à l'insertion. Un certain nombre d'activités d'insertion sont mises en place autour de ces chantiers, comme l'entretien du canal ou la réalisation de voies vertes.

Nous venons de modifier récemment nos aides à l'hébergement touristique, en essayant de renforcer les aides dans les secteurs où l'hébergement touristique est le plus faible et où nous voulons orienter le tourisme. Il n'est pas nécessaire de renforcer les aides pour l'hébergement touristique sur le littoral. Nous avons déjà beaucoup trop de demandes sur le littoral. Nous avons effectué à nouveau une cartographie et cette région en profite plus qu'autrefois.

### **Une participante**

Il existe, à Carhaix, une démarche relativement confidentielle, qui consiste à récolter des journaux et des magazines et à les déposer une fois tous les quinze jours dans une des maisons de retraite de la ville. La démarche s'inscrit de fait dans le prisme du développement durable, social et économique, et permet l'accès pour ces personnes à la culture. La multiplication de ces démarches va certainement s'accroître à l'avenir. Un zoom sur ces démarches, notamment par le service communication du Conseil général, permettrait de les éclairer et de mettre en valeur le fait que la multiplication des actions permet de soutenir l'action publique.

### **M. Pierre Maille**

Je ne connais pas cette collecte de journaux et de magazines à destination des maisons de retraite que vous évoquez. Il s'agit d'une bonne initiative. Nous n'avons sans doute pas connaissance de tout ce qui se fait partout. Vous avez raison de dire qu'il serait nécessaire de la faire connaître. De temps en temps, lorsque ce genre d'information me parvient, je me tourne vers Jean-Emmanuel Bouley, et je lui dis qu'il serait intéressant de mettre un mot dans *Penn-ar-Bed*, le journal du département. Parfois, nous voyons donc le portrait d'un Finistérien qui effectue des choses qui

peuvent être utiles à d'autres. Un ouvrage apparaît également quelquefois à la fin du journal. Nous pouvons imaginer que le journal du département fasse régulièrement part de ce genre d'élément.

**M. Jean-Emmanuel Bouley, Directeur de la communication au Conseil Général du Finistère**

Le magazine du Conseil général est un magazine qui rend compte des actions du Conseil général, mais nous souhaitons également qu'il soit ouvert à toutes les initiatives et à tous les acteurs finistériens. Nous rendons compte bien souvent d'initiatives mises en œuvre dans le territoire finistérien. Nous sommes à la recherche de ce type de démarche. Il ne faut pas hésiter à nous faire part de vos propositions.

**L'animateur**

Pierre Maille, voulez-vous intervenir sur la nécessité de sécuriser l'approvisionnement en énergie du Finistère ?

**M. Pierre Maille**

Un premier pilier concerne l'économie d'énergie. Que pouvons-nous mettre en œuvre pour économiser l'énergie ? Il s'agit des bâtiments, des déplacements collectifs. Le deuxième aspect consiste à mettre l'accent sur les énergies renouvelables. Il s'agit du vent et de la mise en place, dans le Finistère, de plateformes d'expérimentation sur les énergies de la mer. Nous avons la chance d'avoir à la fois des courants, des vagues, du vent, des savoir-faire et des personnes et instituts qui connaissent le comportement de l'eau, comme à l'Ifremer.

Nous espérons qu'avec cela, nous pouvons commencer à sécuriser l'approvisionnement. L'énergie nucléaire est une production nationale. Il s'agit de la manière dont la France produit de l'énergie. Demain, se tiendra un autre débat public, à Loqueffret, autour du démantèlement [d'une centrale].

**Conclusion**

**L'animateur**

Je vous propose de clore cette discussion. Un mot en guise de conclusion. Richard Ferrand, nous souhaiterions connaître votre sentiment sur cette soirée de démocratie directe. Elle n'était pas facile à mettre en place, mais de très nombreuses questions et interventions ont émané ce soir.

**M. Richard Ferrand, Vice Président du Conseil Général du Pays Centre Ouest Bretagne**

Il me semble que l'échange qui a eu lieu et les témoignages qui ont été donnés signifient clairement que chaque citoyen doit faire plus de politique ; c'est-à-dire qu'il s'occupe davantage du devenir de la société. Nous pouvons le dire avec d'autres mots. En tout cas, j'ai cru comprendre qu'il est urgent que les citoyens décident eux-

mêmes du mode d'intervention. Il s'agit d'enjeux qui nous concernent tous. Il me semble que ces discussions auront contribué à ce que chacun soit conscient de cela. Je souhaite exprimer quelques mots sur les propos des témoins. Lorsque nous parlons d'énergie, nous savons bien qu'en matière de fonds de solidarité logement, par exemple, il existe un problème énergétique. Au sein des familles extrêmement pauvres qui vivent dans des maisons sans isolation, humides, où les individus vivent mal et où ils ont froid, nous trouvons des « grille-pain », c'est-à-dire des radiateurs qui fonctionnent à pleine puissance. Les personnes ne se chauffent pas, et cela gaspille de l'énergie. D'ailleurs, c'est la puissance publique qui paie, depuis qu'EDF a été privatisée. Le fait d'aborder cette question du logement est un enjeu à la fois humain, énergétique, de solidarité et de finance publique.

Benoît Aignel parlait de critères. J'ai remarqué – et cela est normal – que, lorsque le Conseil général travaille à mettre en exergue un certain nombre de critères pour partager le projet, certains affirment qu'ils ont une bonne idée et demandent ainsi le versement d'une subvention. Cependant, nous avons des difficultés à faire partager l'idée que nous apportons de l'argent uniquement lorsque nous sommes d'accord sur un objectif. Cette situation est parfois difficile. Il est nécessaire de faire comprendre que les choses obéissent à une certaine logique et que nous investissons l'argent des contribuables dans la réalisation d'objectifs précis liés au développement durable.

Au sujet des propos tenus par M. Jezequel, il est urgent de se poser la question des solidarités intergénérationnelles. Il est nécessaire d'étudier la manière de financer l'allongement de la durée de la vie. Cette question va devenir urgente. Si nous voulons prendre en compte, humainement, le devenir des uns et des autres, l'objectif ne peut pas se limiter à la connaissance de la manière dont les services sont payés. Il est indispensable de s'intéresser à la valeur ajoutée humaine de l'allongement de la vie. Est-ce que vivre pour vivre est aussi survivre pour survivre ? Ce n'est pas une dissertation de philosophie. Cela mérite également une action.

Je voudrais former un vœu. Le « match retour » se déroule trois ans après le « match aller ». Je voudrais que partout, dans les communes du canton, dans les instances publiques, associatives ou autres, nous nous livrions à ce type d'exercice. C'est-à-dire que nous demandions systématiquement aux élus dans les communes et aux associations d'effectuer le type d'échange que nous avons essayé d'avoir ce soir. Je crois que la démarche que le Conseil général entend mener sur le développement durable n'aura une pleine portée que si elle est saine. Dans les communes, associations et entreprises, il est nécessaire de transmettre ce dialogue, cet échange et ce pari d'intelligence collective. Je crois que là où nous sommes, chaque jour à chaque moment, nous pouvons suivre cela. De mon point de vue, si le Conseil général avait pu [porter cette impulsion] en Centre-Bretagne, cette soirée aurait été très utile.

## **L'animateur**

Pierre Maille, pour clore cette soirée, je voudrais votre sentiment sur une soirée qui nous a tout de même fait passer de Rio au travail qui reste à mener et aux objectifs prioritaires, en passant par l'esprit du développement durable et les actions

concrètes menées depuis trois ans. J'aimerais également votre avis sur le calendrier qui va nous conduire à 2014.

### **M. Pierre Maille**

Je suis heureux de pouvoir rencontrer des Finistériens dans le cadre de cette soirée. Je remercie ceux qui ont bien voulu venir échanger avec nous. Il est sans doute beaucoup d'autres choses intéressantes à faire, le soir, mais il est utile de consacrer une soirée à un dialogue sur notre manière de vivre ensemble et de s'intéresser à l'action publique. Je remercie également MM. Jezequiel et Aignel qui sont venus, avec leur regard extérieur, faire part de leur point de vue et de leur sentiment sur la manière de vivre ensemble et sur l'action publique.

Ce qui intéresse le Conseil général est à la fois de vous entendre, même si nous n'apportons pas nécessairement de réponses aux interrogations posées, et surtout de vérifier s'il existe d'importantes incompréhensions sur ce que nous menons. Je n'attends pas de nos réunions d'importantes incompréhensions, mais parfois des propositions intéressantes et utiles que nous allons essayer d'intégrer dans ce que nous menons.

Nous sommes actuellement dans une phase où nous dressons un bilan des trois années qui viennent de s'écouler. Nous sommes en train d'imaginer des actions pour les quatre années à venir. Nous préparons actuellement cette phase 2010-2014, et nous dégageons des actions à mener qui nous permettraient d'être compatibles avec ce développement durable et cette solidarité. Nous proposerons ce nouveau programme d'action en juillet 2010. D'ici juillet 2010, nous aurons à nouveau l'occasion de tester les priorités que nous aurons proposées, dans le cadre de réunions avec les maires et les associations. Cela signifie que les élus, sur le terrain, interrogeront les uns et les autres. De cette manière, nous vérifierons, en juillet 2010 que nous serons en phase avec ce que nous aurons effectué.

### **L'animateur**

Voilà pour l'horizon 2014. Le « match retour » se déroulera, je l'espère, avant 2014, afin de pouvoir dresser un bilan. Merci à tous d'avoir participé à cette soirée. Merci à Pierre Maille, Benoît Aignel, Richard Ferrand, Michel Jezequel. Nous pouvons les applaudir pour avoir présenté ce soir l'horizon de l'Agenda 21 avec passion.

**RENDEZ-VOUS PARTICIPATIF DE L'AGENDA 21**  
**PAYS DE BREST - GUIPAVAS**  
**10 OCTOBRE 2009**

**Des préoccupations fortes**

- La **petite enfance**
- Une **agriculture durable** dans le Finistère
- La **production énergétique**
- L'**habitat** dans les communes
- La **visioconférence**, un moyen de limiter les déplacements
- Le problème de la concentration dans l'**agriculture**
- La consommation d'**énergie**
- Le **salon** du développement durable
- L'**intervention** du Conseil Général auprès des entreprises et des artisans
- Le démantèlement de la **centrale nucléaire** de Brennilis
- L'**aménagement** durable

**L'Agenda 21 du Conseil Général (2006-2009)**

**L'animateur**

Nous allons rappeler, en quelques mots, ce qui vous avait poussé, il y a trois ans, à voter un Agenda 21, terme qui était aussi relativement abstrait à ce moment-là.

**M. Pierre Maille**

Je suis attaché à l'idée que la puissance publique doit engager un mouvement, qui est le résultat d'observations effectuées par différents acteurs – économistes, élus, responsables associatifs, citoyens. Des millions d'hommes et de femmes ne mangent pas à leur faim, n'ont accès ni à la santé, ni à l'éducation ; des conflits éclatent ou perdurent dans le monde entier autour de l'appropriation de réserves de

pétrole, d'eau ou de minerais. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Notre activité a des effets sur le climat et provoque un certain nombre de phénomènes qui risquent de détruire un jour la biodiversité. Les chefs d'État se sont engagés à cette époque à mener des actions, qu'ils ont appelé des Agenda 21. L'objectif était d'améliorer le développement, de renforcer les solidarités et de respecter l'environnement.

À notre échelle, nous avons un rôle à jouer. Le Conseil général, les communes, les entreprises et les associations ont un rôle à jouer dans le cadre de ces engagements qui doivent progressivement toucher les citoyens.

### **L'animateur**

Pierre Maille, une confusion se forme dans l'esprit du grand public entre Agenda 21, développement durable et défense de l'environnement. Il est nécessaire de préciser la nature de l'Agenda 21. Il s'agit bien sûr de la défense d'un cadre de vie, mais ce n'est pas uniquement cela. L'Agenda 21 ne se résume pas à des éco-gestes ou à la volonté de moins polluer.

### **M. Pierre Maille**

Le problème, au départ, est la manière dont vivent les hommes et les femmes dans le monde, les inégalités, les injustices et les souffrances. Les évolutions climatiques comme les gaz à effet de serre, la dégradation de la couche d'ozone, les changements de température sont souvent très médiatisés. Elles sont plus spectaculaires et sont davantage capables de frapper les esprits, puisque certains peuvent imaginer des effets. Certains effets se remarquent déjà, comme l'élévation du niveau de la mer menaçant des territoires à proximité de l'eau, ou des effets sur l'agriculture. Nous avons ainsi l'impression que la dimension environnementale est essentielle.

Cependant, le développement durable regroupe des questions de développement, de solidarité, de bien-être et d'environnement. L'Agenda 21 regroupe les actions concrètes que nous allons mener. L'Agenda 21 du Conseil général n'est pas le même que celui des entreprises, des communes ou des autres Conseils généraux. Nous n'allons pas entreprendre les mêmes actions dans un territoire de montagne où il neige que dans un territoire littoral.

### **L'animateur**

Pouvons-nous prendre un exemple très concret de politique qui a changé depuis l'adoption de l'Agenda 21 au sein du Conseil général du Finistère ? Que n'effectuez-vous plus dans la même optique ? Un seul exemple.

## **S'adapter aux territoires**

### **M. Pierre Maille**

Nous avons, par exemple, fait évoluer notre politique générale à destination des collectivités – je dis cela en raison du nombre important d'élus dans la salle. Jusqu'à présent, le Conseil général fonctionnait selon un mode traditionnel de « guide d'essai » ... Cela s'opérait de manière uniforme sur l'ensemble du département.

Nous prenons en compte la situation des différents territoires. Chaque territoire a une population différente en raison de son histoire, de son agriculture, de son économie et de sa position géographique. Pourtant, nous traitons jusqu'à présent les territoires de la même manière.

L'Agenda 21 implique qu'il est nécessaire d'apporter des réponses adaptées à chacun. La difficulté réside dans la manière dont la réponse est adaptée à chacun en restant équitable pour tous, sans donner l'impression que les uns vont être avantagés ou favorisés. Désormais, nous élaborons des contrats de territoire. Nous proposons aux communautés de communes des contrats de territoire. Que cela signifie-t-il ? Nous regardons ensemble la manière dont fonctionne le territoire ; nous identifions ses atouts, ses enjeux, ses difficultés, ainsi que les réponses que nous souhaitons apporter. Après ce dialogue, le territoire nous propose des actions qui vont permettre de répondre à ces enjeux et qui s'inscrivent également dans les priorités du Conseil général. Nous allons déboucher sur un contrat, différent selon les pays. Nous devons arriver à travailler dans ce sens, sans donner l'impression d'en donner davantage aux uns et moins aux autres. Ce n'est pas parce que nous avons aidé à construire des crèches dans un endroit qu'il est nécessaire d'en construire partout.

#### **L'animateur**

Il s'agit donc d'adapter les réalités aux différents territoires.

#### **M. Pierre Maille**

Il n'y aura pas d'universités partout.

### **La prise en compte des autres secteurs : vers une transversalité**

#### **L'animateur**

Le premier élément consiste à s'adapter aux territoires. Le deuxième élément – et vous le disiez cet après-midi aux agents du Conseil général réunis dans cette même salle – consiste à prendre en compte ce qui se déroule dans d'autres secteurs. Lorsque nous construisons une route, il est nécessaire de penser aux logements, aux entreprises et aux habitudes des habitants. C'est ce que vous appelez la transversalité. Cela consiste à avoir un regard large.

#### **M. Pierre Maille**

Cette manière de travailler peut paraître simple, mais elle est complexe à mettre en œuvre, en raison du changement dans les habitudes et dans des fonctionnements souvent verticaux. Lorsque nous demandons à un service d'organiser un transport, il convient de traiter et d'organiser les horaires, la circulation des véhicules, les circuits, ainsi que la prise en compte des besoins de mobilité et de la situation des personnes ayant des horaires atypiques. Le tarif à 2 € et le covoiturage par exemple ont suivi le constat que les individus qui avaient chacun une voiture pouvaient voyager à plusieurs dans un seul véhicule. Cependant, nous nous sommes rendus compte que certaines personnes qui utilisent le covoiturage n'avaient pas de voiture. Pour se rendre à leur travail, elles en avaient pourtant besoin. Nos services de transport n'avaient pas forcément l'habitude de consulter spontanément les services de la solidarité ou de l'insertion. C'est cela, la transversalité. Lorsque nous apportons une réponse, il est nécessaire de voir que celle-ci peut se trouver dans différents secteurs et peut convenir à différentes préoccupations. Cela suppose la circulation de

l'information. Après tout, l'histoire du Conseil général est réalisée de couches successives de personnels qui sont arrivés de différents endroits, qui avaient des bâtiments séparés et qui ne se côtoyaient pas tous les jours. Cela oblige à faire circuler l'information, bouscule parfois les hiérarchies et prend plus de temps. Il est nécessaire de faire circuler l'information et d'organiser des réunions.

### **L'animateur**

Il s'agit donc de s'adapter aux réalités du territoire et d'avoir une vision large sur l'ensemble des dossiers (économie, transport, logement). Le dernier changement majeur que vous avez voulu lancer depuis trois ans est celui de la démocratie participative, c'est-à-dire le fait d'écouter les différents interlocuteurs avec lesquels vous travaillez, ainsi que les usagers.

### **La démocratie participative**

#### **M. Pierre Maille**

À partir du moment où nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des actions, nous pensons que la puissance publique ne suffira pas à transformer notre manière d'agir. Certes, les pouvoirs publics doivent donner des impulsions et être exemplaires, mais il est nécessaire de convaincre le citoyen de changer ses pratiques et son comportement. Si nous ne comprenons pas les décisions des élus, nous perdrons beaucoup d'efficacité.

Je suis également très attentif au phénomène grandissant de non-participation des citoyens aux élections. Le désintérêt pour la puissance publique est réel, alors que, dans le même temps, des revendications s'expriment au sujet du service public. Nous voudrions à la fois payer moins d'impôts et accéder à davantage de services. Nous avons donc besoin d'expliquer la manière dont fonctionne la décision et d'en préciser les raisons, ce qui en facilitera l'application.

La vie en société ne correspond pas uniquement à la construction de parcs de loisirs et de lieux de spectacles ; elle recouvre également de temps en temps une plateforme pour récolter les déchets, ou encore une route qui va passer devant son domicile et dont il sera difficile d'accepter les nuisances.

### **L'animateur**

Pierre Maille vient de nous rappeler les principes qui ont été lancés par cet Agenda 21 du Finistère et les outils de mise en pratique, comme la transversalité et la démocratie participative. Pour vous qui êtes Vice-président du Conseil général du Pays de Brest, concrètement, sur le territoire dont vous avez la responsabilité, qu'est-ce qui a changé durant ces trois dernières années ? Ou bien, qu'est-ce qui a été entrepris de manière différente dans le cadre de cet Agenda 21 ? Nous sommes tous ici présents afin de réaliser un point d'étape. Qu'est-ce qui a changé ?

### **Changements majeurs**

#### **M. Pascal Mahé**

Le Président a évoqué les contrats de territoire. En amont, nous fabriquons un schéma de déplacement pour le Pays de Brest. Nous avons rencontré l'ensemble des communautés de communes du Pays de Brest. En connaissant l'existence des routes départementales et des axes structurants, nous n'allions pas aborder des

sujets tels que l'agrandissement des routes pour augmenter le nombre de voitures afin qu'elles aillent encore plus vite. Au contraire, notre objectif était de nous intéresser à la manière dont se déplacent les individus, à leurs moyens de transport et à la façon dont nous pouvons les amener à mieux les utiliser. Le Président a évoqué le covoiturage. Nous avons également évoqué les plates-formes multimodales, qui sont des sites où nous pourrions stationner nos voitures et utiliser un transport en commun. Nous nous rendons compte que, dans le Pays de Brest, beaucoup d'individus habitent sur la côte et viennent travailler dans la métropole. Il s'agissait donc d'étudier la manière d'organiser ces déplacements – comme la création d'un tramway à Brest.

Nous avons donc rencontré des communautés de communes. Nous avons également trouvé des spécificités. Nous avons remarqué qu'à tel endroit, le train était majeur, alors que dans d'autres, le transport maritime était préférable. Des itinéraires structurants reliaient une communauté de communes à une autre. Je commence à connaître les numéros des routes ! Il s'agit donc de s'interroger sur la manière d'organiser ces déplacements. Il est souhaitable de réfléchir aux individus qui utilisent un vélo, mais qui vont être amenés, par temps de pluie par exemple, à utiliser une voiture. Dans le cadre de cette prise de conscience, j'espère que nous allons arriver à définir et réaliser des objectifs.

### **L'animateur**

Et nous voyons bien, dans l'exemple que vous nous donnez, les outils qu'a décrits Pierre Maille, c'est-à-dire la transversalité avec une vision large qui inclut le sport, le transport, l'environnement, et en même temps la notion de spécificité du territoire et de démocratie participative en allant consulter l'ensemble des communautés de communes.

### **Un participant**

Je voulais ajouter un élément. Nous aménageons des routes en prêtant attention aux terrains agricoles et aux zones humides ; nous permettons ainsi à tout le monde de circuler en sécurité sur les routes. Si une route est considérée comme un axe structurant, il sera nécessaire que les engins agricoles ne l'utilisent pas. Pour cela, nous allons construire des routes parallèles.

### **L'animateur**

Nous voyons bien ce regard global et large que vous avez porté à cette problématique. ... Sur un domaine comme celui-ci, qu'est-ce que l'Agenda 21 a changé dans la manière dont vous abordez les problématiques au niveau départemental ?

### **Me Pascale Mahé, Vice Présidente du Conseil général auprès du Pays de Brest**

Nous pouvons évoquer le programme d'aide à la petite enfance, qui a remplacé l'ancien programme. Les communes étaient aidées. Cependant, dans le fonctionnement, nous aidions les associations, et pratiquement pas les communes. Or, si nous voulons que les politiques de petite enfance soient portées au niveau du territoire, il est indispensable que les communes s'en emparent. Nous avons donc décidé d'aider les communes dans leur fonctionnement lorsqu'elles créent des

structures dans des zones où il en manque. Il s'agit de les aider davantage lorsqu'elles vont accueillir, par exemple, des publics en urgence. Nous savons également que les femmes qui relevaient de l'API – les femmes seules avec enfant – sont à présent prises en compte dans le RSA. Ces femmes vont à présent être obligées de se lancer dans une recherche d'emploi. Or, comment cela sera-t-il possible avec des enfants à la maison ?

### **L'animateur**

Nous trouvons encore ici cette vision large, où le sujet de l'insertion des femmes et de la petite enfance est mis en relation avec les spécificités et les besoins de chaque territoire. Un dernier mot, Pierre Maille. Il n'existe pas un seul budget pour l'Agenda 21 au Conseil général ; c'est la totalité du budget du Conseil général qui est investi dans cet esprit.

### **M. Pierre Maille**

Pour compléter ce que disait Pascal au sujet de la petite enfance, je crois qu'il est nécessaire d'intégrer la dimension économique. Dans certaines parties du département, des entreprises fonctionnent avec des horaires différents. Il faut intégrer la réalité du travail de nuit, du travail en équipe, ou qui commence tôt le matin.

Il n'existe pas de budget consacré à l'Agenda 21. Cela n'aurait pas de sens. L'ensemble du budget du Conseil général doit être utilisé. Il n'existe pas non plus de service dédié au développement durable ou à l'Agenda 21. Si nous avons un élu chargé du développement durable, les autres considéreraient qu'il est le seul à traiter cette question. Or, dans chaque activité, il est indispensable d'intégrer cette préoccupation. Il convient de définir la manière de travailler avec les autres et la manière de contribuer au développement, à la solidarité et à l'amélioration de l'environnement. Cette préoccupation doit être transversale dans chacune des décisions que nous prenons.

### **L'animateur**

Au sujet de la démocratie participative, le principal objectif de cette soirée est d'entendre les remarques des uns et des autres. Vous avez besoin, pour prolonger l'Agenda 21 et vous projeter vers 2014, d'entendre un maximum de personnes. Pour cela, vous effectuez le tour du Finistère en ce moment.

### **M. Pierre Maille**

Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord. Nous pouvons discuter et exprimer des désaccords. L'essentiel est que chacun puisse donner son avis. Je souhaite donc que les intervenants soient nombreux et expriment librement leur opinion, sans aucun tabou.

### **L'animateur**

C'est le moment ce soir pour que vous preniez la parole. Nous avons abordé beaucoup d'éléments rapidement, tel l'esprit général de l'Agenda 21 et les outils utilisés pour le mettre en place. La parole est à vous. Vous pouvez poser toutes vos questions, demander des compléments d'information ou formuler des propositions pour enrichir l'Agenda 21 qui va se poursuivre. Deux micros vont circuler. Monsieur, nous vous apportons le micro tout de suite. Allez-y, nous vous écoutons.

## **Au fil du débat**

### **Un participant**

Bonsoir, je suis responsable de l'entreprise X. Pour le Conseil général du Finistère, la petite enfance coûte plus de 2 M€ par an en termes de traitement des déchets. C'est un sujet qui incite à réfléchir.

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a aidé une association à Rennes à mener une étude de faisabilité d'équipement des crèches de la métropole en couches lavables. Cette étude est sur le point d'aboutir. Nous lisons dans le journal du Conseil général d'Ille-et-Vilaine un article intéressant sur les couches lavables. J'aurais aimé que le Conseil général se saisisse de ces outils de communication afin de mieux promouvoir ce type d'action. Pour les particuliers, cela est très simple. Pour les collectivités, cela demande un peu plus de réflexion et d'organisation. La crèche de Carhaix, par exemple, est complètement équipée en couches lavables, dans une démarche de haute qualité environnementale. Il s'agit donc de sujets intéressants. Je crois que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine peut être un exemple en matière de procédures d'information au sujet de la petite enfance.

### **M. Pierre Maille**

Il me semble que la décision concernant l'utilisation des couches lavables appartient aux crèches. Nous ne sommes pas directeurs de crèches. Ce sont les communes ou les associations. Le Conseil général ne possède pas de crèche. Nous avons une mission de contrôle et nous subventionnons, mais nous ne possédons pas de crèche. Nous pourrions conditionner notre financement, mais il me semble que cela relève plutôt de la décision des autorités locales. Même si je suis convaincu que les couches lavables sont sans doute meilleures que les couches jetables, en termes d'environnement. Je ne suis pas opposé à ce que nous fassions de la promotion pour cela. Nous diffusons de temps en temps, dans le *Penn-ar-Bed*, des informations de ce type, mais nous devons le faire dans le respect d'une concurrence honnête.

### **L'animateur**

Cela pourrait être aussi un questionnement posé par les services de la PMI (protection maternelle et infantile) quand ils suivent des projets de structures d'accueil de la petite enfance.

### **Un participant**

Je suis président d'Armorique Habitat. Je vais vous faire part des difficultés que nous pouvons rencontrer, même si, au niveau des départements, la situation progresse. Des contraintes, que j'appelle des « millefeuilles », sont mises en place par notre administration, avec l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans certaines opérations.

L'exemple que je vais aborder concerne la récupération des eaux de pluie à Landerneau. Sur 140 logements à Saint-Maria, l'eau de pluie pour les chasses d'eau est stockée dans des cuves de 200 mètres cubes. Ce système fonctionne bien. Forts de cette expérience, lors de la construction de maisons de retraite, nous avons annoncé que nous allions procéder de la même façon. Nous avons fait face à des critiques. Nous avons également pensé à mettre en place des installations photovoltaïques pour chauffer l'eau. Nous avons également été confrontés à des

difficultés. Il serait donc nécessaire que les services de l'État agissent pour que nous puissions mettre en œuvre le développement durable.

### **M. Pierre Maille**

Les services de l'État ont des positions différentes sur un certain nombre de sujets, comme les circuits de l'eau. Ces situations évoluent et vont continuer d'évoluer, comme la mise en place d'installations photovoltaïques à proximité d'endroits protégés. Là encore, tout dépend des talents de l'architecte.

### **Un participant**

Je suis représentant du collectif X de la vallée X. M. le Président, lorsque je lis votre définition du développement durable, j'approuve, et je vous félicite. Alors pourquoi, le 26 juin, lors du Conseil communautaire de X, Mme. Simon X, première Vice-présidente, au nom du Conseil général du Finistère, approuve-t-elle le projet controversé et à la finalité très hypothétique de la liaison entre la RD 112 et la RD 205, malgré l'avis négatif de la Direction régionale de l'environnement ?

### **M. Pierre Maille**

Je ne suis sans doute pas capable de défendre tous les projets routiers qui se sont réalisés dans le département, ce qui n'est pas forcément souhaitable. D'une manière générale, lorsque le temps de la décision arrive, nous prenons rarement des décisions parfaites.

En ce qui concerne la protection de l'environnement dans le cadre d'opérations routières, comme le chantier qui a été mené au sujet du contournement de Quimper, nous savons protéger la biodiversité et les eaux humides. Nous savons monter des opérations respectueuses. Lorsque nous avons à choisir, nous préférons parfois mieux protéger l'environnement et réduire les nuisances. Cependant, lors de chaque décision, un choix est effectué.

### **Une participante**

Je voudrais aborder le sujet de l'agriculture durable. Je voudrais connaître la raison de la grande difficulté que connaissent les petits ou moyens agriculteurs, alors que les cheptels augmentent. Pourquoi laissons-nous les grandes exploitations racheter les plus petites ?

Actuellement, étant donné la proportion grandissante des grandes exploitations par rapport aux petites, je voudrais que nous disions, en Bretagne, qu'il vaut mieux dix petits qui ne salissent pas qu'un énorme qui pollue trop.

### **M. Pierre Maille**

Oui, il vaut mieux dix petits qui ne polluent pas qu'un grand qui pollue beaucoup. Je suis d'accord avec vous. Il est essentiel que les petits puissent tout de même vivre de leur travail. Des personnes présentes dans la salle sont certainement plus qualifiées que moi pour aborder ce sujet, mais l'agriculture durable n'est pas forcément une question de taille. Elle est une question de pratique, de fonctionnement et de choix concernant l'alimentation, l'utilisation de certains produits ou encore la manière de cultiver. Je crois qu'il ne faudrait pas imaginer que « durable » signifie « petit ». Nous pouvons avoir des exploitations de taille raisonnable qui fonctionnent selon les principes de l'agriculture durable.

Aujourd'hui, mon sentiment est que, quelle que soit leur taille, toutes les formes d'agriculture souffrent, même si certaines sont moins en difficulté que d'autres. Je ne

sais pas si nous arriverons à répondre à votre souhait d'empêcher les grandes exploitations d'acheter les petites. L'agriculture est « libérale », c'est-à-dire que la puissance publique n'administre pas l'agriculture, même si elle la subventionne beaucoup. L'action publique n'a pas la capacité d'intervenir dans les exploitations qui arrivent en fin de vie et qui sont reprises. En revanche, il est nécessaire que, dans les mécanismes du marché, nous donnions la possibilité à diverses formes d'agriculture d'exister. Le Conseil général a récemment modifié ces règles d'intervention. Nous sommes très favorables au développement d'une agriculture durable dans notre département. Nous voulons que les agriculteurs soient respectueux de l'environnement. Des personnes dans la salle peuvent intervenir.

### **Une participante**

Je suis commerçante et présidente d'association. Je voulais dire qu'il me semble que l'Agenda 21 est une méthode de travail intelligente et de bon sens. Y a-t-il des personnes qui pensent pouvoir travailler autrement ?

### **M. Pierre Maille**

Je pense qu'un nombre important d'acteurs dans notre société ne s'occupent pas encore des conséquences de leurs actions sur l'environnement ou ne conduisent pas à renforcer les solidarités. Il est indispensable de travailler sur ce sujet.

### **Une participante**

Je pensais au Conseil général.

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit d'une « longue marche ». Cela suppose de l'information, de la réflexion, du temps et des corrections de trajectoire, aussi bien pour les élus que pour les services. Cela n'est pas facile.

### **Une participante**

Je suis chargée de mission [...] Le Conseil général a été, en quelque sorte, précurseur dans la démarche de l'Agenda 21. Il a incité des communes et des communautés de communes à mettre en œuvre des Agendas 21. Je voulais savoir comment, aujourd'hui, vous pouvez articuler votre Agenda 21 avec ceux des communes et communautés de communes.

### **M. Pierre Maille**

Je disais, mardi ou jeudi dernier, que les Agendas 21 sont différents. Le Conseil général n'a pas été précurseur ; d'autres ont commencé avant nous. Les autres Départements qui réalisent des démarches aussi systématiques sont peu nombreux. Pour ce qui est de la construction ou de la réhabilitation du bâtiment et de l'énergie, il est indispensable que nous puissions agir de manière coordonnée. Un agent du Conseil général est chargé de constater l'évolution sur tel ou tel territoire.

### **Un participant**

Bonjour. Au sujet de l'agriculture, tout le monde sait aujourd'hui que la crise est présente et qu'elle est grave. Je pense que cette situation est arrivée progressivement, puisque nous sommes dans un système libéral dans lequel nous demandons aux agriculteurs de produire beaucoup. Peut-être sommes-nous arrivés au bout, aujourd'hui ?

Je pense que les agriculteurs ont un grand rôle à jouer. Je pense que nous sommes en déficit énergétique aujourd'hui, et que vous verrez bientôt des panneaux photovoltaïques sur les toitures. Au sujet de la gestion des déchets, il est nécessaire de mener un travail en relation avec l'agriculture. Il serait souhaitable de considérer les agriculteurs comme des personnes exerçant un métier qui n'est pas à part, et de mettre en place des complémentarités.

La formation est un autre point important. Je pense que trop d'agriculteurs et trop de jeunes ont à l'esprit la notion de productivité. Il serait nécessaire qu'ils aient une vision plus large de l'agriculteur aujourd'hui, et du développement durable en particulier. Je pense que la démarche qui est entreprise par le Conseil général va dans le bon sens.

### **Un participant**

Je voulais connaître la position des Départements vis-à-vis de la production énergétique dans le Finistère. Nous sommes déficitaires en termes de production.

### **M. Pierre Maille**

Nous parlerons de l'énergie plus tard avec des personnes compétentes. Pour information, une réflexion régionale existe sur cette question. Le Président du Conseil régional réunissait hier certains élus des grandes agglomérations pour se mettre d'accord. Il est nécessaire d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en énergie de toute la Bretagne en travaillant sur différents paramètres, dont les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

### **Une participante**

Je suis adjointe au maire de X. Je voulais poser une question au Conseil général, et plus particulièrement à Pierre Maille au sujet de ce qu'il entendait effectuer pour aider les communes à convaincre les populations qu'il est préférable désormais de ne plus habiter seul, au milieu d'une grande parcelle de 1 000 mètres carrés. Il est souhaitable de les persuader de réaliser des efforts pour obtenir une réelle urbanité dans les communes, afin de préserver les espaces et de produire des économies d'énergie.

### **M. Pierre Maille**

L'idée, qui était très répandue en Bretagne, d'être propriétaire de sa maison, loin des autres, avec beaucoup de terrain autour de son domicile, a laissé un héritage. Aujourd'hui, nous essayons de réparer les conséquences, mais des problèmes existent en termes d'organisation de transports et de services. En outre, le foncier agricole est relativement rare, et a provoqué le développement d'une culture hors-sol.

Une autre difficulté, que j'évoque assez régulièrement, concerne les résultats du recensement effectué par l'Insee depuis 2006 dans les communes. L'augmentation de la population dans une commune est considérée comme un signe de bonheur. Nous sommes donc dans une course à l'habitant, ce qui implique une augmentation de la construction de lotissements. Je pense qu'il est nécessaire de réfléchir à cet aspect des choses. Le bon maire est-il celui qui a permis la construction de lotissements partout, ou bien est-ce celui qui réfléchit à la réhabilitation du centre

bourg ? Il m'arrive de visiter des communes du département dans lesquelles tout le centre-bourg est vide, et où les lotissements se situent à l'extérieur. Nous devons engager une réflexion dans ce domaine. Il s'agit d'une responsabilité partagée. Comment arrivons-nous à concilier les intérêts particuliers et les principes de l'organisation de la vie collective ?

### **L'animateur**

La question était de savoir si le Conseil général peut aider les Conseils municipaux.

### **M. Pierre Maille**

Lorsque nous faisons évoluer nos règles d'accompagnement des communes sur des programmes que nous intitulons « cadre de vie », par exemple, nous incitons plutôt les maires à concentrer l'habitat.

### **L'animateur**

Pour rebondir sur cette question, la réhabilitation des centres bourgs coûte cher. Cependant, si nous voulons que les bourgs continuent à vivre, et que les commerces y subsistent, il est indispensable qu'il y ait des habitants. En particulier, il est important de reloger un certain nombre de personnes âgées qui habitent dans des maisons isolées et qui n'ont plus les capacités pour conduire, afin qu'elles puissent consommer dans les commerces locaux. Nous retrouvons cela dans certains contrats de territoire.

### **Un participant**

Je suis conseiller municipal à X. Je voulais aborder le problème de la pollution au niveau de l'agriculture, en particulier lors de l'épandage. Le Conseil général, pour lequel j'ai énormément de respect, met-il en œuvre une politique volontariste pour régler ce type de problème ?

### **M. Pierre Maille**

Nous n'intervenons pas sur ce problème. Il est indispensable que les agriculteurs respectent les cahiers et le temps d'épandage.

### **Une participante**

Je voulais vous demander si une réflexion ou une incitation était en cours, afin que certaines réunions, qui sont souvent centralisées dans la Préfecture, Quimper, puissent être tenues en visioconférences. Cela permettrait d'éviter le déplacement de personnes en voiture. Les équipements existent. Je trouve que cela n'est pas compliqué à mettre en place. J'ai essayé d'obtenir cela pour certaines réunions, en vain.

### **M. Pierre Maille**

Nous essayons, pour ce qui est de notre société, de développer l'usage de la visioconférence au sein du département sur des pôles importants comme Brest ou Morlaix. Nous essayons aussi d'organiser des visioconférences au niveau de la région, avec le Conseil régional, de temps en temps. Il me semble avoir entendu l'organisation de 100 ou 150 visioconférences depuis le début de l'année dans nos services. Cependant, la visioconférence ne fonctionne pas bien pour tous les types de réunion. Outre le temps de déplacement et la sécurité qu'il apporte, ce système n'est pas forcément meilleur. La plupart du temps, les réunions en visioconférence

sont incompréhensibles ; elles ne sont donc pas efficaces. Elles sont également moins conviviales. En tout cas, nous essayons de développer cela.

### **MePascale Mahé**

Je vous fais part d'une anecdote. J'habite Brest et je me suis rendu au Conseil général, à Quimper, pour assister à une réunion en visioconférence. Les personnes que j'ai vues à l'écran étaient situées à Brest. Cela est frustrant !

### **Un participant**

Je suis conseiller municipal.

Pour poursuivre sur la question de l'agriculture, nous parlions des « grands qui mangent les petits ». Est-ce que ce n'est pas la réglementation européenne qui incite l'agriculture à se concentrer ? En outre, la confrontation entre les agriculteurs et les grands lobbys agroalimentaires n'explique-t-elle pas aussi cette situation ? Quel type d'interfaces le Département crée-t-il dans ce modèle ? Enfin, l'Agenda 21 est-il un bon plan pour bénéficier de retombées au sujet de la taxe carbone ?

### **M. Pierre Maille**

En ce qui concerne la dernière question, je ne suis pas capable de vous répondre pour l'instant. Nous ne connaissons pas encore bien les contours de la taxe carbone...

Pour la première question, je ne sais pas si la politique européenne est l'unique cause de la concentration. Ce sont souvent les modalités financières de l'activité qui incitent à la concentration. En tout cas, cela peut être une raison. Nous parlions avant de l'augmentation des prix du foncier dans le département. Cela est également une cause du prix élevé de la terre, et donc une cause de la difficulté de l'installation des jeunes, qui n'ont pas le capital nécessaire. Nous sommes dans un système complexe. Cela ne relève pas uniquement de la réglementation européenne.

J'imagine que sur cette question, d'autres personnes peuvent répondre.

### **Un participant**

Je suis adjoint au maire de Guipavas en charge du développement durable. J'ai une question concernant l'habitation. Du point de vue des économies d'énergie, l'habitat ancien est un enjeu majeur. Quelle politique volontariste est envisagée par le Conseil général dans le cadre de l'Agenda 21, afin d'aider celles et ceux qui n'ont pas toujours les moyens ? Nous savons que ceux qui utilisent les pompes à chaleur ont en général les moyens. Comment les individus moins fortunés peuvent améliorer leur habitat et réduire leur consommation d'énergie ? Certaines démarches sont déjà effectuées dans certaines communes. Au niveau du département, quelle est la situation ?

### **M. Pierre Maille**

Pour l'instant, le Conseil général n'a pas mis en place de dispositifs qui aident les particuliers à installer un dispositif solaire. Nous intervenons dans ce cadre auprès de certaines familles pour que leurs charges liées à l'énergie ne les mettent pas en danger par rapport au maintien dans leur habitat. Nous leur fournissons éventuellement un diagnostic, de l'information, du conseil et un accompagnement. Il s'agit d'un public auprès duquel nous intervenons par ailleurs pour d'autres raisons.

Mais nous n'effectuons pas ce type d'intervention auprès des particuliers. Pourquoi ? Nous avons échangé sur ce sujet. Il n'est pas exclu qu'un jour, nous y parvenions. Cependant, nous avons au préalable un travail à effectuer avec des entreprises et des artisans. Je veux d'abord être certain qu'il existe, dans le département, un réseau de professionnels pour le conseil et les travaux. Ils doivent être capables de répondre aux questions et d'installer des dispositifs très performants sans que la chaleur ne s'échappe de la maison. Il n'est pas pertinent de mettre en place un tel dispositif dans le domicile d'une personne âgée par exemple, s'il n'a aucune efficacité. Je veux donc être certain qu'il existe un réseau de professionnels compétents qui s'appuient sur une charte ou des labels. À ce moment-là, nous pourrions faire intervenir.

Enfin, s'il devait y avoir une intervention auprès des particuliers, il faudrait que leurs ressources le justifient. Cette intervention ne pourra pas être destinée à tout le monde.

### **Un participant**

Je voulais intervenir par rapport au projet d'un grand Salon du développement durable qui va avoir lieu au mois de mars. Il est apparemment organisé d'une manière privée mais il bénéficie du soutien affiché du Conseil général du Finistère et de BMO. Je fais partie des instructeurs qui ont voulu s'inscrire afin d'être exposants à ce salon. Nous parlions plus tôt du commerce équitable, du lien social et du commerce de proximité dans les villages. Je pense que les structures qui exposent dans ce genre de salon font partie de ces types de structure. Ce qui m'a étonné dans l'organisation de ce salon est que le prix du mètre carré est inabordable pour les petites structures qui sont, depuis longtemps, les seuls acteurs du développement durable sur le terrain. Nous parlions tout à l'heure de l'initiative du Conseil général du Finistère au sujet de l'Agenda 21. Cependant, il ne faut pas oublier que l'Agenda 21 a été depuis longtemps précédé par des actions sur le terrain de nombreux militants, de petites, moyennes ou grandes associations et entreprises. Le Conseil général pourrait-il intervenir auprès des organisateurs de ce salon afin de leur faire comprendre que les petites structures seraient les bienvenues ? A ce prix-là, c'est impossible.

### **M. Pierre Maille**

Évidemment, nous sommes d'accord. Effectivement, le Conseil général et BMO sont les maîtres d'ouvrage de ce salon, avec d'autres. Le responsable de cette opération est présent dans la salle ; il a donc entendu ce que je viens de dire.

### **Une participante**

Usagère des transports en commun, j'ai participé aux réunions qui ont eu lieu sur ce sujet. J'ai trouvé cela très intéressant. J'ai reçu par mail, le jour suivant, un résumé ; quelques jours plus tard, j'ai reçu des informations par courrier sous format A4 et en papier glacé. Dans le cadre du développement durable, ne pouvons-nous pas supprimer la documentation en papier ?

## **M. Pierre Maille**

Nous effectuerons cela lorsque nous serons certains que tous ceux à qui nous souhaitons nous adresser ont une adresse Internet, ce qui n'est pas encore le cas. Ensuite, cela nous oblige à trier ; or, il est parfois plus simple d'envoyer du papier à tout le monde. Au Conseil général, nous avons à peu près 4 000 agents répartis sur le département ; 2 500 possèdent une adresse Internet. Donc, si nous voulons informer tout le monde, le format papier est utilisé.

## **Une participante**

J'ai patienté un peu, parce que je ne sais pas s'il est légitime que je prenne la parole sur ce thème. En tant que femme d'agriculteur, je voudrais réagir sur le problème de la culpabilité de l'Europe. Il est un peu facile, en période de crise, de se dire que « c'est la faute des autres ». Rien n'empêche les agriculteurs aujourd'hui de savoir pourquoi ils sont devenus des producteurs de matière première à bon marché. À partir du moment où nous nous posons les bonnes questions, il nous arrive quelquefois de trouver quelques pistes d'action ou de réflexion.

## **Les priorités pour 2010-2014**

### **L'animateur**

Nous avons donc dressé un bilan de ces trois premières années de l'Agenda 21, des nouvelles manières de fonctionner et des attentes vis-à-vis de ceux qui travaillent avec le Conseil général. L'Agenda va se projeter vers 2014, et vous avez interrogé les Finistériens sur leurs priorités en la matière pour 2014. C'est ce que nous allons aborder maintenant avec une première question.

Vous aviez demandé aux Finistériens s'ils connaissaient le développement durable. La réponse est un « oui » massif, à 92 %. C'est énorme, Pierre Maille.

### **M. Pierre Maille**

Ils connaissent le mot ; mais ils ne savent pas forcément quels sont les enjeux qui y sont rattachés. N'y a-t-il pas une confusion entre développement durable et environnement ? C'est souvent le cas.

### **L'animateur**

Deux ou trois questions sont intéressantes dans ce sondage. Vous aviez demandé aux Finistériens quelles étaient les structures qui utilisaient le plus ce mot de « développement durable ». La première réponse fut les associations, puis le Conseil général (56 %), les communes et, bien loin, les entreprises. Avez-vous un commentaire, Pierre Maille ?

### **M. Pierre Maille**

Cela correspond peut-être à ce que nous renvoie l'information. Nous associons souvent développement durable et environnement, parce qu'un nombre important d'associations s'occupent d'une vallée ou d'animaux. Les associations apparaissent donc en première ligne pour la défense de l'environnement. Les entreprises communiquent moins souvent sur ce sujet, mais nous allons leur donner la parole.

Beaucoup d'entreprises, en dehors de leur strict respect de la réglementation, sont des moteurs en la matière.

### **L'animateur**

Nous l'aborderons dans quelques minutes. La dernière question que vous aviez posée aux Finistériens concerne leurs priorités dans les années à venir, pour le Finistère. Les deux premières priorités relèvent du travail et de l'économie ; il s'agit de la lutte contre la précarité et du développement économique. Ensuite, nous trouvons les personnes âgées, la qualité de l'eau et le logement ; enfin, la consommation d'énergie est la dernière priorité citée. Cela signifierait que les priorités « environnementalistes » apparaissent à la fin des priorités. Est-ce décevant pour vous, Pierre Maille ?

### **M. Pierre Maille**

En raison de la crise économique actuelle, je ne suis pas étonné par les préoccupations d'emploi et de précarité.

## **6 priorités pour la période 2010-2014**

### **L'animateur**

Pour vous, six priorités vous semblent importantes pour le Finistère dans le cadre du prochain Agenda 21.

### **LE LOGEMENT**

#### **M. Pierre Maille**

La question du logement regroupe les aspects de consommation du foncier, du droit au logement, de la limitation de l'accumulation de convoitises sur le littoral. Derrière cela, se trouve l'enjeu du transport, de l'économie d'énergie, de l'emploi. Il s'agit d'un marché multiple. Nous allons fortement décliner cela dans le prochain Agenda 21.

### **L'ECONOMIE**

#### **M. Pierre Maille**

Cela correspond à la priorité de l'emploi et de la crainte des difficultés. Nous souhaitons l'aborder en précisant la manière d'imaginer l'éducation de l'économie dans le département. Nous avons beaucoup parlé de l'agriculture ; nous aurions aussi pu parler de la pêche. Il est nécessaire de connaître la manière de conserver ce socle agricole.

### **L'ENERGIE**

#### **M. Pierre Maille**

Nous allons y revenir. Il s'agit de la sécurité d'approvisionnement, des actions entreprises concernant l'effet de serre, des transports et du logement.

## **LA DEMOGRAPHIE**

### **M. Pierre Maille**

Nous devons être attentifs à l'évolution de la structure démographique de notre département. L'augmentation de la durée de la vie entraîne un accroissement du nombre de personnes âgées. Cela implique des conséquences au niveau de l'organisation sociale. Il est nécessaire de considérer qu'une vie jusqu'à 75, 80, 85 ou 90 ans est une vie à temps plein, qui ne doit s'effectuer ni dans la solitude, ni dans l'isolement. Une organisation sociale doit répondre à cela, au moyen du logement, des services, des commerces, des convivialités et des transmissions de savoirs entre générations.

## **LE BIEN-ETRE**

### **M. Pierre Maille**

Nous avons du mal à trouver les bons mots. Il s'agit d'étudier les manières de répondre à la jeunesse, dont une large partie vit bien et fait des études, alors qu'une autre partie a du mal à vivre. Il est nécessaire de dégager les atouts qui permettraient à chacun de se sentir bien dans la société.

## **L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit de constater les transformations de notre manière de travailler, afin que chacun comprenne le sens de ces actions. Nous ne travaillons plus de la même manière qu'auparavant ; les besoins ont également évolué. Nous mettrons donc l'accent sur notre adaptation permanente. Le service public étant financé par les contribuables, il est aussi nécessaire de voir comment nous justifions son existence. Dans le débat qui s'ouvre aujourd'hui sur la réforme des collectivités locales, on nous demande plusieurs services. Des millions de personnes affirment qu'elles ont besoin de la Poste. Nous pouvons trouver la même préoccupation pour la santé, pour l'école, pour les services sociaux. Nous avons besoin du service public, qui fait partie de notre culture et qui participe de la cohésion sociale.

Nous devons réfléchir sur le mode de financement. Nous ne pouvons pas à la fois mettre en place plus de services partout pour tout le monde, et réclamer moins d'impôt. Une réflexion sur cette question doit être menée. Nous essayons de faire en sorte que nos services répondent à des besoins qui justifient l'argent que nous avons demandé.

## **Interventions de quatre témoins majeurs**

Philippe Marchand est directeur du Centre Ifremer de Brest ; Alain Cloitre représente l'Union des entreprises du Finistère et est aussi Directeur général de l'imprimerie

Cloitre ; Christophe Moreau est universitaire, sociologue et spécialiste de la jeunesse ; Yvon Thomas est président de la CLCV, association de consommateurs. Nous allons commencer par vous, Alain Cloitre. La lutte contre le chômage est une des priorités des Finistériens. Nous voyons également que les entreprises ne sont pas perçues comme de grands acteurs du développement durable. Quel est votre sentiment ?

### **Intervention de M. Alain Cloitre, représentant de l'Union des entreprises du Finistère et Directeur général de Cloitre**

#### **M. Alain Cloitre**

Manifestement, le secteur économique n'a pas très bien répondu au développement durable. Je vais aborder nos actions pour le développement durable dans notre entreprise. Le développement durable est représenté par les volets économique, social et environnemental.

Le volet social n'est pas souvent placé en deuxième position. Pour nous, au niveau de la parité, nous sommes répartis à égalité entre les hommes et les femmes dans l'entreprise. À travail égal, salaire égal. Au niveau de l'emploi des travailleurs handicapés, nous dépassons le quota qui nous est imposé. En outre, nous avons signé un contrat et nous avons cinq travailleurs handicapés, avec un accompagnant quotidien, qui leur permet de s'insérer dans l'entreprise. Nous avons la même situation au niveau des jeunes, avec les stagiaires que nous accueillons très régulièrement. Au niveau des conditions de travail, nous étions à 35 heures avant la législation, et nous sommes à 32 heures actuellement. Cela montre notre implication dans le domaine social.

Pour le volet environnemental, toute industrie pollue. Cela est évident, mais il est nécessaire d'essayer de réduire l'impact de la pollution sur l'environnement. Nous avons des bacs de rétention. En outre, nous préconisons le papier recyclé pour nos clients, et nous utilisons des encres à base d'huiles végétales, et non minérales.

#### **L'animateur**

Vous expliquez comment le développement durable est appliqué dans une entreprise. Nous faisons du développement durable dans notre entreprise, mais nous n'avons pas toujours le sentiment d'être payés en retour, notamment lorsque nous allons répondre à des batailles de marchés publics. Nous n'avons pas l'impression que ces aspects social et environnemental sont pris en compte. Toute la commande publique se focalise sur le prix. C'est cela ?

#### **M. Alain Cloitre**

C'est exact, nous avons ce sentiment. Lorsque les collectivités nous demandent un travail sur le développement durable, nous l'effectuons avec plaisir. D'autant plus que nous l'effectuons déjà avant que les collectivités nous le demandent. Nous aimerions obtenir un encouragement de ces collectivités et qu'elles prennent en compte – même si cela n'est pas facile – les efforts fournis par certaines entreprises afin de

participer à cette lourde tâche, pour que l'économie de demain soit plus respectueuse des hommes et de l'environnement.

### **L'animateur**

Pierre Maille, avez-vous une proposition pour l'Agenda 21, concernant la prise en compte des entreprises qui effectuent du développement durable dans les marchés publics ?

### **M. Pierre Maille**

Dans nos appels d'offre, nous établissons déjà un certain nombre de conditions sur l'insertion de jeunes et de moins jeunes, ainsi que sur des questions environnementales, comme le traitement des déchets. Dans les appels d'offre, en général le prix représente 30 % à 40 % des motifs de choix, le reste se répartissant sur les conditions sociales – l'emploi – et environnementales – le traitement des déchets.

Dans nos appels d'offre, le prix représente donc 30 % à 40 % des motifs de choix. Ce n'est donc pas toujours celui qui a proposé le prix le plus bas qui est retenu, puisque sur certains autres aspects de son offre, il est moins performant.

Concernant ces appels d'offre, les entreprises locales aimeraient bien que nous leur réservions les marchés. Les maires le savent bien, lorsque nous analysons les résultats des appels d'offre, nous constatons souvent que les entreprises ne sont pas très locales. Nous ne vivons pas dans une économie fermée. Si, malgré la réglementation, nous réservions les marchés aux entreprises locales, cela ne signifie pas qu'elles n'iront jamais travailler ailleurs, parce que tout le monde serait « mort ».

### **L'animateur**

Alain Cloitre, lorsque je vous ai demandé sur quels points vous aimeriez ce soir attirer l'attention du Conseil général et comment vous aimeriez contribuer au volet économique de cet Agenda 21, votre première réponse fut d'engager plus de force dans l'agriculture durable. En quoi voudriez-vous contribuer sur cet aspect en tant qu'entrepreneur ?

### **M. Alain Cloitre**

Je ne sais pas si nous allons y contribuer. En tout cas, je considère l'agriculture comme élément de base. Pour le Finistère, l'agriculture représente le socle de l'économie. Je pense qu'il sera nécessaire d'inventer l'économie de demain. Il y a 300 ans, le lin a par exemple contribué à toute la richesse du pays. J'aimerais bien que l'agriculture de demain soit une agriculture de l'environnement. Dans ce cadre, il serait souhaitable d'introduire des plantes qui ne sont plus au goût du jour, comme le lin ou le chanvre. Ces plantes ne serviraient plus à l'alimentation comme auparavant, mais elles serviraient à fabriquer du matériel composite. Un article sur ce thème est paru dans *Ouest France* aujourd'hui. J'ai assisté à une réunion jeudi dernier à Landerneau. Nous avons souhaité, au niveau de toute la région, fédérer des associations travaillant le lin et le chanvre. Je pense que nous avons à apprendre beaucoup et à redécouvrir une agriculture qui peut permettre de nous engager dans une voie autre que celle de l'alimentation.

### **L'animateur**

L'autre point qui vous tient à cœur est le nombre de PME existantes dans le Finistère. Vous préconisez de les protéger de l'avenir. Est-il important d'inscrire cela dans l'Agenda 21 ?

### **M. Alain Cloitre**

Je pense que l'économie de demain va être une économie plus solidaire. Il sera nécessaire de travailler davantage au niveau local, même si nous pourrions continuer à penser à l'export. Je pense qu'il est souhaitable de redécouvrir toute l'activité présente autour de nous et de travailler avec les artisans.

En reparlant de l'agriculture, le Conseil général pourrait peut-être établir un lien entre la filière agricole d'une part, et la filière artisanale d'autre part ; cette dernière utiliserait alors les matériaux produits par la première.

### **L'animateur**

Nous traitons de questions très transversales au sein du Conseil général. Le dernier point que vous jugiez important relève de l'aspect culturel. Nous ne nous attendons pas à entendre cela de la part d'un patron d'entreprise. Pourquoi est-ce vous qui représentez les entreprises, venez nous dire qu'il est indispensable de protéger la langue bretonne ? Nous voyons la transversalité, mais il y a un grand écart.

### **M. Alain Cloitre**

Il s'agit peut-être de ma passion personnelle. Je pense qu'une association bretonne qui promeut les produits de notre terroir a beaucoup d'influence sur la force vive de notre territoire. La culture et la langue bretonnes sont des facteurs positifs pour bien démarquer nos produits. Le fait de pouvoir inonder l'extérieur est un élément positif pour demain.

### **L'animateur**

Pierre Maille, nous voyons bien ici la transversalité du sujet. La culture est un endroit où nous n'avions pas pensé nous diriger, il y a quelques années.

### **M. Pierre Maille**

Tous les mois, j'effectue des visites de cantons dans le département, et je rencontre des entreprises. Ces entreprises, petites et grandes, sont innovantes dans des secteurs où nous ne les attendrions pas. Je trouve que les entreprises qui fonctionnent le mieux sont celles qui arrivent à mobiliser une sorte de patriotisme du développement du territoire. Elles ont la conviction qu'elles ont aussi, outre leur métier et leur activité propre de production et de vente, une responsabilité par rapport à la municipalité qui a organisé la zone d'activité économique, par exemple.

### **Intervention de M. Philippe Marchand, directeur de l'Ifremer de Brest**

### **L'animateur**

Autre personnalité du monde de l'économie, Philippe Marchand, directeur de l'Ifremer à Brest, est avec nous ce soir. Lorsque nous pensons au développement durable, il est impossible de ne pas penser à la mer, surtout lorsque nous nous trouvons à Brest. Il est nécessaire de sécuriser l'approvisionnement énergétique de la pointe bretonne. Nous consommons de plus en plus d'énergie, mais nous n'en produisons pas beaucoup. L'Ifremer est en train de chercher d'autres modalités de production d'énergie en provenance de la mer. Tout d'abord, nous avons beaucoup

entendu parler de l'hydrolienne. Rappelez-nous le principe, et ce que vous souhaitez développer sur ce point.

**M. Philippe Marchand**

L'hydrolienne est une construction très simple. Il s'agit d'une éolienne immergée dans l'eau et qui crée de l'énergie grâce au courant marin. Un projet vise à installer une hydrolienne d'une puissance d'environ 2 000 mégawatts. Cette hydrolienne de taille moyenne produira en 2011 et sera le prototype d'un futur champ d'hydroliennes. En Bretagne, nous disposons de potentialités très importantes en ce qui concerne les courants marins.

**L'animateur**

2 000 mégawatts représentent quoi exactement ?

**M. Philippe Marchand**

En puissance installée, c'est l'équivalent de deux tranches nucléaires. La différence est que la tranche nucléaire produit toute l'année, alors que là, nous produisons un tiers du temps. En quantité d'énergie produite, cela représente trois fois moins qu'une centrale nucléaire.

**L'animateur**

L'équivalent de deux tranches nucléaires avec une hydrolienne serait une réalité d'ici combien de temps ?

**M. Philippe Marchand**

Vous me demandez d'être devin. Lors d'une grande conférence tenue au Havre le 16 juillet, le Président de la République avait donné le chiffre de 6 000 mégawatts de production en énergie de rive totale, en 2020. Aujourd'hui, c'est zéro. Pour l'essentiel, il s'agit d'éoliennes classiques *off-shore*, c'est-à-dire d'éoliennes que vous voyez à l'intérieur des terres et que vous plantez en mer, à condition qu'il n'y ait pas trop de fond.

**L'animateur**

C'est ce qu'ont déjà effectué les Scandinaves et les Danois.

**M. Philippe Marchand**

Les Allemands disposent de ce système, et les Britanniques le développent avec de grandes ambitions. En 2020, les Britanniques prévoient une production de 33 000 mégawatts ; les Allemands, 25 000 mégawatts.

Malheureusement, la Bretagne n'est pas propice au développement de ces installations. Cela implique de les placer dans des zones particulières, près de Saint-Brieuc. Les contraintes sont grandes pour les pêcheurs. Il existe donc peu de possibilités pour ces éoliennes marines.

En revanche, plus loin en mer, la profondeur de la mer est plus importante. Dans ce cas-là, il est nécessaire de les faire flotter. Il s'agit d'un nouveau concept, qui va se développer sur le long terme. L'avantage des éoliennes flottantes en mer est la présence d'un vent 30 % supérieur à celui de la côte ; par ailleurs, puisqu'elles sont loin, nous ne les voyons pas.

## **L'animateur**

Quel est l'horizon ?

## **M. Philippe Marchand**

Pour l'instant, dans le monde, il n'existe qu'un seul prototype ; il a été développé par les Norvégiens, au mois d'août. Cela est donc tout récent. Il existe, au niveau du pôle de compétitivité Mer en Bretagne, deux projets ambitieux.

## **L'animateur**

Et pour quel horizon ?

## **M. Philippe Marchand**

Pour 2013 ou 2014. Et si la démonstration est concluante, nous construirons des parcs importants avant 2020.

## **L'animateur**

Donc, nous avons parlé d'hydroliennes et d'éoliennes *off-shore* plantées ou flottantes. Le dernier point concerne la manière de récupérer l'énergie de la houle.

## **M. Philippe Marchand**

Récupérer l'énergie de la houle fait rêver depuis longtemps. L'Ifremer a effectué un inventaire des brevets. Nous avons trouvé 300 brevets, il y a 25 ans. Souvent, ces personnes habitaient dans l'Est de la France. Il s'agit d'un défi difficile à relever. Les installations devront résister à une tempête. Des tubes en surface devront contourner la houle pour que leurs articulations produisent de l'énergie. Cependant, il sera nécessaire de les ancrer dans la houle de tempête. C'est une réalisation à long terme, mais dont la production d'énergie sera importante.

## **L'animateur**

La dernière question consiste à savoir comment le Conseil général peut investir dans ces recherches, ou comment nous pouvons inscrire des projets scientifiques dans un Agenda 21. Qu'aimeriez-vous ajouter à l'Agenda 21 du Conseil général ?

## **M. Philippe Marchand**

J'ai une proposition très simple. Nous avons dit que Brest a développé des éoliennes *off-shore* flottantes. Cependant, pour le démontrer, il faut commencer par les installer quelque part. Le Conseil général est-il prêt à voir flotter de tels engins ?

## **M. Pierre Maille**

Je ne sais pas s'il y aura demain des éoliennes flottantes. ...

Nous allons, sur ces thèmes comme sur d'autres, être confrontés à des conflits d'usage. Mettre en place de telles installations, que ce soit sous l'eau pour récupérer des courants ou quelque part en mer, suppose que des câbles arrivent sur terre. Nous aurons donc des contraintes pour la navigation, pour la pêche et pour le paysage. Il sera nécessaire de discuter, et des conflits d'usage apparaîtront.

Le rôle du Conseil général est aussi de réunir des pêcheurs, des environnementalistes, des pouvoirs publics. Nous voyons bien le débat autour des éoliennes, avec tous les partisans qui veulent développer un réseau ; mais, après, cela pose des problèmes au niveau du paysage ou de la faune, avec le massacre

des chauves-souris par le mouvement des pâles. Nous devons donc régler les conflits en permanence.

### **M. Philippe Marchand**

L'avantage du parc marin est qu'il a une gouvernance. Les pêcheurs et les autres usagers de la mer y sont représentés. Cela est assez rare. Aujourd'hui, la situation est confuse. Un certain nombre d'industriels font des propositions un peu partout ; en face, les postes maritimes mobilisent des efforts pour délimiter des zones.

### **Intervention de M. Christophe Moreau, universitaire, sociologue, spécialiste de la jeunesse**

#### **L'animateur**

Merci Philippe Marchand. Le troisième invité de cette soirée est Christophe Moreau. Il va nous parler d'un sujet différent, la jeunesse ; c'est tout de même un thème transversal. Lorsque je vous avais demandé quelle était la problématique la plus importante pour vous en termes de jeunesse, vous m'aviez d'abord répondu le logement. Pourquoi ?

### **M. Christophe Moreau**

J'avais d'abord répondu qu'il s'agissait de l'enjeu démographique. Les deux aspects de cet enjeu sont de garder les jeunes dans notre territoire et d'attirer des jeunes qui sont partis se former. En Bretagne, les deux pôles de Brest et de Rennes attirent beaucoup de jeunes ; mais le reste du pays aurait tendance à vieillir. Parmi les différentes perspectives possibles, deux axes sont stratégiques, à savoir le développement de l'économie et le développement du logement spécifique pour les jeunes générations.

Il s'agit de travaux que nous avons effectués dans des exercices de prospectives territoriales. Tout d'abord, les jeunes recherchent des logements temporaires. Vous connaissez la situation embarrassante des jeunes apprentis qui sont dans un lycée ou chez leurs parents et qui ont besoin d'une troisième résidence à proximité du patron. Ensuite, beaucoup de logements sont vides une partie de l'année. Nous nous apercevons que nous avons tout un travail éthique et de communication à mettre en place pour sécuriser les propriétaires. Beaucoup de propriétaires ont des marges de liberté pour louer, mais ils ne sont pas tellement convaincus qu'il leur soit possible de louer à des étudiants ou des apprentis.

#### **L'animateur**

Ils ont peur de devoir payer des suppléments.

### **M. Christophe Moreau**

Oui. Des situations ont évolué au niveau national au sujet de la garantie des propriétaires. À l'échelle des collectivités, c'est-à-dire d'un Conseil général ou d'une communauté de communes, nous pourrions plus facilement soutenir les propriétaires et communiquer afin de les inciter à louer.

Par ailleurs, nous devrions sortir demain du modèle de ménage à 1,9 personne par logement. L'idée serait qu'un Conseil général ou d'autres collectivités comme les communautés de communes puissent, non pas adopter un systématisme, mais soutenir de l'expérimentation. Nous avons entendu les propos du Président, tout à fait légitimes, sur le développement d'une démarche systématique à l'échelle du département. Cependant, je crois beaucoup à l'expérimentation et à l'exemple. Il serait judicieux d'expérimenter de nouvelles formes urbaines où nous pouvons avoir des espaces communs et des salles de télévision pour les enfants, et accueillir quatre ménages, ou encore deux jeunes ménages et un ménage de personnes âgées. J'aimerais donc travailler sur l'habitat partagé, solidaire. Nous sommes entre de l'habitat individuel et collectif.

J'ai un dernier point à évoquer concernant le logement. Je ne connais pas les statistiques pour le Finistère, mais une part importante du parc de logements est antérieure à 1970. L'enjeu de demain est la rénovation énergétique des bâtiments, avec toutes les implications économiques qu'elle implique.

### **L'animateur**

En parlant de logement, nous avons des idées parfois très précises au sujet de personnes qui veulent toutes habiter en ville, à Brest ou à Rennes par exemple ; elles souhaitent donc quitter des territoires plus ruraux ou plus éloignés des villes, tout simplement. En tant qu'universitaire, vous dites que les individus n'ont pas forcément envie de quitter leur territoire d'origine ; ils ont simplement du mal à y rester.

### **M. Christophe Moreau**

Oui. Des enquêtes ont été réalisées par TMO dans la région, et nous avons également effectué des enquêtes avec le Centre régional d'information jeunesse. Nous nous apercevons que plus d'un tiers des individus de 16 à 25 ans voudraient vivre au pays. Dans les mouvements démographiques, la plupart des personnes qui reviennent en Bretagne sont des retraités, mais aussi des jeunes de 30 ou 35 ans qui ont souvent vécu quelque temps en région parisienne et qui souhaitent retrouver un emploi au pays. La question de la fuite des jeunes n'est pas inéluctable. Je pense que plusieurs axes existent, comme le logement, pour répondre à cette demande de revenir travailler dans le Finistère.

### **L'animateur**

Au sujet de l'aspect économique, vous nous dites également qu'un Conseil général peut s'investir pour créer une économie de la connaissance qui permettrait à des jeunes de rester ou de revenir dans le Finistère. C'est-à-dire ?

### **M. Christophe Moreau**

Je parle de deux types d'expériences. Nous avons une partie des jeunes qui sont peu formés ou formés à des niveaux bas. Les métiers qu'exercent les jeunes qui reviennent dans leur territoire d'origine ou qui veulent s'installer en périphérie appartiennent surtout au secteur tertiaire.

L'économie dans la région est surtout fondée sur le tertiaire, qui représente 70 % à 80 % de l'emploi. L'idée est de pouvoir développer une économie autour du tertiaire ; mais pour beaucoup, elle consiste également à requalifier des économies agricoles ou artisanales. Comment combiner, demain, l'agriculture traditionnelle et l'artisanat avec les nouvelles connaissances dont sont porteurs les jeunes ?

Je pense ici à de nouveaux procédés de construction. Nous avons des filières bois et des filières chanvre, par exemple ; cela suppose que nous combinions des méthodes traditionnelles avec des innovations technologiques. Pour moi, l'économie de la connaissance ressemble un peu à cela. Il s'agirait de soutenir des expérimentations – je pense aux éco-hameaux soutenus par l'agglomération de Morlaix, où nous allons associer de nouveaux procédés de construction avec des matériaux comme la terre – et de faire travailler des jeunes qui sont un peu plus qualifiés.

Pour moi, l'économie de la connaissance consiste à retravailler les procédés en combinant la recherche et les métiers traditionnels. Il s'agit aussi des métiers dans le domaine des services ; nous devons également inventer des procédés dans les services. Beaucoup de jeunes sont également prêts à s'engager dans l'agriculture et reprendre des exploitations agricoles.

Selon moi, le travail que doivent mener les collectivités est, tout comme pour le logement, de sécuriser les futurs retraités. Il est difficile de transmettre à des jeunes, parce qu'ils ont moins de moyens et qu'ils se fondent sur d'autres modèles. Les jeunes qui veulent s'installer aujourd'hui se basent sur des projets agri-ruraux. Ils veulent effectuer un peu de maraîchage bio, accueillir des écoles, puis développer un projet culturel avant de vendre à la ferme. Il s'agit de projets de diversification agricole.

Depuis de nombreuses années, des politiques de soutien à la diversification agricole sont en place, mais nous ne trouvons pas vraiment de porteurs de projets. Aujourd'hui, nous nous apercevons que nous aurions davantage intérêt à soutenir les jeunes qui veulent reprendre des fermes en proposant des projets de diversification et en sécurisant cette relation entre des retraités et des jeunes.

## **L'animateur**

Le dernier aspect qu'évoquait Pierre Maille est celui du bien-être. En Bretagne, nous aimons nous sentir bien. Cependant, nous constatons parfois des excès d'alcool et de cannabis. Vous dites aussi que le Conseil général aurait un travail à mener en la matière. Que voudriez-vous ajouter à ce sujet dans l'Agenda 21 ?

## **M. Christophe Moreau**

Cela est beaucoup plus compliqué. Il s'agirait de revaloriser les relations intergénérationnelles sous toutes leurs formes. Cela suppose de travailler sur les appartenances. Les jeunes sont aujourd'hui des « produits hors-sol ». Nous constatons moins de transmission du patrimoine biologique, des outils et du savoir-faire ; les jeunes évoluent au sein d'une culture urbaine, et un fossé se creuse entre les générations.

J'encourage beaucoup le travail sur l'apprentissage par corps ; nous sommes passés, en un siècle, d'un apprentissage corporel à un apprentissage intellectuel. Je pense que nous ne nous y retrouvons pas. Il serait souhaitable de travailler sur des apprentissages partagés, et de se prémunir contre certains risques. Le développement durable consiste également à se prémunir contre certains risques. Deux grands risques existent aujourd'hui face au vieillissement de la population. Il s'agit d'abord des tensions entre les générations. La tendance aujourd'hui est la sécurisation et l'enfermement des mineurs ; nous voyons un nombre de placements des mineurs multiplié par 100 en Angleterre, aux Pays-Bas et en France. Ensuite, plus la jeunesse s'allonge, plus les jeunes ont du mal à trouver leur place, et plus ils ont recours à l'ivresse. Je pense qu'il ne s'agit pas de problématiques médicales ou psychologiques, mais complètement sociales. Pour moi, les pistes consistent donc à travailler sur la question intergénérationnelle et celle de l'appartenance à la société. Aujourd'hui, il est indispensable de penser à des temps partagés dans la durabilité. C'est une grande responsabilité du Conseil général.

Mon sujet de prédilection serait le travail social, c'est-à-dire comment prévenir les grandes souffrances qui pourraient toucher entre 3 % et 5 % des mineurs. Je crois que nous pouvons apporter beaucoup de transformations au travail social. Il est nécessaire de rapprocher le travail social de la justice, développer des politiques de promotion du bien-être, ou encore travailler sur des messages éducatifs autour de la parentalité. Ce travail est complexe et demande des moyens humains.

Mes propositions consisteraient donc à réfléchir et à rénover notre façon d'effectuer du travail social et de développer la recherche en sciences humaines. Il est indispensable de remettre l'humain au cœur de ces systèmes, alors que nous sommes plutôt passés du côté du *management* et des aspects plus techniques.

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit de sujets lourds et importants. Dans toutes les questions qui viennent d'être évoquées, comme la parentalité ou la prévention, la priorité n'est pas forcément le *management*. Il s'agit plutôt de voir quel type de réponses nous pouvons apporter et comment nous pouvons travailler en partenariat avec la justice, les communes, la police, les associations. Ce sont des sujets difficiles.

Il me semble que les questions liées à la consommation excessive d'alcool et de drogue sont des questions que nous ne pouvons pas réellement identifier. Je ne suis pas très d'accord avec votre analyse. J'ai une réelle inquiétude pour ces problématiques, parce que le phénomène ne ralentit pas.

### **Intervention de M. Yvon Thomas, Président de la CLCV**

#### **L'animateur**

Nous abordons vraiment des sujets concrets, ce soir. Le dernier témoin est Yvon Thomas, Président de la CLCV, l'Association nationale de consommateurs et usagers. Il souhaite nous interpeller ce soir au sujet de beaucoup de propositions concrètes. La première d'entre elles concerne les éco-lotissements. Yvon Thomas ?

## **M. Yvon Thomas**

Plus généralement, mes propositions concernent l'habitat et le logement. Nous sommes une association de consommateurs des dépenses des locataires et des copropriétaires. Telle est l'action que nous menons. Vous ne me trouveriez peut-être pas amusant si je commençais par vous dire que la terre est notre maison commune, et nous n'en sommes que locataires. L'homme a accru des déséquilibres entre différentes régions du monde, et entre nos quartiers et nos villes. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale a essayé et essaie toujours d'établir un contrat de location entre les humains. Ce contrat de location est l'Agenda 21. Parce qu'il est notre contrat de location, nous devons décliner cet Agenda 21 localement. Nous devons, en tant qu'association ou qu'habitant, y participer. Il y va de notre vie et de notre intérêt.

## **L'animateur**

Au sujet du logement, en quoi consiste la participation à l'Agenda 21 ?

## **M. Yvon Thomas**

Nous avons quatre suggestions majeures. Le logement décent, d'abord. La loi sur le logement opposable existe, mais encore faut-il que nous créions du logement social. Je ne suis pas sûr qu'avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, nous puissions avancer très vite sur cette question. Le logement décent est une question importante pour le Finistère, et pas uniquement pour les grandes villes comme Paris ou Lyon.

La deuxième question importante est la réhabilitation thermique, notamment du logement social. Sur les 4 millions de logements sociaux en France, 800 000 sont hors cadre. Un classement énergétique existe. Si la majorité des HLM sont classés en D, c'est-à-dire aux environs de 150 kilowatts par heure par mètre carré à l'année, 800 000 logements sociaux sont encore classés en E, F et G. La question est de savoir comment, avec la rareté des moyens, ce chantier va aboutir, et comment le Conseil général peut accompagner ce mouvement.

## **L'animateur**

Il s'agit donc de la deuxième préoccupation. La troisième ?

## **M. Yvon Thomas**

La troisième préoccupation est la nécessité de construire désormais du logement basse consommation, donc un habitat qui va coûter moins cher. Nous aimerions, et c'est là que le Conseil général pourrait jouer un rôle, avancer vers une charte départementale d'éco-lotissement. Tous les acteurs qui sont impliqués dans le logement se réuniront autour de la table. Il s'agit des constructeurs, des agences, des immobiliers. Nous devons essayer de faire en sorte que, partout où nous en construisons, les logements soient économes. Cela implique une récupération de l'eau, une meilleure isolation, moins d'empreinte écologique. Vous connaissez tous ces questions. L'important aujourd'hui est d'avancer tous ensemble.

## **L'animateur**

La dernière préoccupation ?

## **M. Yvon Thomas**

Il s'agit de la question, importante, de la précarité. Nous devons également avancer sur ce point, parce que le besoin des personnes défavorisées est aujourd'hui très important. Voilà les quatre préoccupations dans le domaine du logement.

## **M. Pierre Maille**

Je suis relativement en phase avec le logement décent et l'isolation thermique. Nous sommes en discussion avec un opérateur d'habitat social afin de l'accompagner dans la réhabilitation de l'habitat ancien. Dans les contrats de territoire, nous avons un volet important concernant l'habitat social. Les aspects énergétiques y sont abordés.

Au sujet des éco-lotissements, nous devrions mener un travail avec l'Association des Maires, qui sont souvent envoyés en première ligne. Nous devons également chercher des idées, dans la mesure où nous allons introduire de plus en plus d'éco-conditions dans les subventions que nous verserons.

Le volet charte énergie dans le coût du logement est important. Nous essayons d'accompagner.

## **Au fil des échanges**

## **L'animateur**

Nous parlons de transversalité. Tous les sujets se répondent. Je vous propose de prendre quatre à cinq minutes afin de poser des questions sur cet horizon 2014 de l'Agenda 21. Quelques personnes veulent-elles s'exprimer et donner leur sentiment?

## **Un participant**

Je vais essayer. Je voudrais interpeller sur le domaine de l'énergie. Je voulais également réagir, tout à l'heure, à une intervention. Nous parlons d'une nouvelle unité de production en Bretagne ; mais avant cela, il serait préférable de parler des anciennes unités de production de la région.

Monsieur le Président du Conseil général, vous êtes également Président de la CLI, la Commission locale d'information sur le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis. Vous avez été interpellé par des associations de protection de l'environnement qui effectuaient du développement durable sur ce sujet – qui dépasse largement le Centre-Bretagne et la commune de Brennilis. Les associations de protection de l'environnement ont demandé aux maîtres d'ouvrage de saisir la commission nationale du débat public, puisqu'il s'agit d'un sujet national. C'est la première centrale nucléaire que nous allons démanteler en France.

Ce démantèlement a déjà atteint la somme de 500 M€. Aujourd'hui, nous vous interpellons pour vous demander de saisir directement la commission nationale du débat public, puisque la loi vous y autorise, étant Président du Conseil général. J'aimerais savoir si vous avez déjà réfléchi à cette première question.

La deuxième question concerne le déficit énergétique en Bretagne. Le Conseil général fait partie, comme les autres Conseils généraux, avec les principales collectivités bretonnes, de la Conférence territoriale de Bretagne, que nous appelons le P15. La réunion a eu lieu hier, il me semble. Je suis resté pantois lorsque vous avez exposé la réponse du Conseil général, puisque le Conseil général des Côtes d'Armor s'est prononcé sur ce sujet. Je vais en faire l'écho.

Trois scénarios émergent pour la Bretagne. D'abord, la préférence pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables ; ensuite, la construction d'une centrale moyenne ; enfin, la création d'une nouvelle centrale. Le Conseil général des Côtes d'Armor s'est déjà prononcé et a adhéré au premier scénario, c'est-à-dire qu'il a choisi de ne pas construire de nouvelle centrale et de privilégier les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

### **M. Pierre Maille**

Au sujet de la seconde question, la centrale de Brennelis est arrêtée depuis de nombreuses années. Un processus de démantèlement est en cours, même s'il avait été interrompu suite à l'action d'associations pour le respect de la procédure d'enquête publique. La CLI est un lieu où nous trouvons à la fois des élus locaux, des communes et des représentants d'associations, sans compter un certain nombre de personnes externes. Elle a été créée par la loi pour réaliser une mission importante d'information et de suivi. La question d'un débat national sur la nécessité ou non de démanteler n'est pas posée à la CLI. Nous disposons, en France, d'un parc nucléaire important ; des centrales sont à l'arrêt et seront ou non démantelées. Il ne s'agit pas d'une question finistérienne, mais nationale. L'objectif de la CLI est de diffuser de l'information et d'effectuer un suivi afin de s'assurer que la sécurité est garantie. Les autres questions, comme celle du débat national, ne relèvent pas de la CLI. Cette dernière ne va pas arrêter un processus engagé, transparent, et qui concerne l'ensemble des Français. Je pense que la politique de la chaise vide n'est jamais une bonne politique.

### **L'animateur**

Au sujet du déficit énergétique ?

### **M. Pierre Maille**

La conclusion des travaux menés par l'ensemble des collectivités consiste à demander à l'État de lancer un appel d'offre sur la façon de garantir à la Bretagne un niveau de sécurité et d'alimentation électriques que nous pouvons trouver dans d'autres régions. Il s'agit de demander à l'État de nous donner les moyens de répondre à la menace qui pèse sur la Bretagne, sous la forme de coupures d'électricité qui auront des conséquences économiques importantes.

Les actions que nous demandons de mener concernent les économies d'énergie en grande partie, et l'avancement de l'énergie renouvelable, qu'elle soit marine, terrestre ou solaire. Comme l'évoquait Philippe Marchand au sujet des énergies maritimes en particulier, nous n'aurons pas de réponses dans l'immédiat. Avant d'atteindre le niveau de sécurité que peuvent apporter les énergies renouvelables, nous aurons une période transitoire de production d'énergie. Telle est la position que l'ensemble des collectivités a reconnue comme étant de niveau national.

### **Un participant**

Je ne peux pas m'empêcher de prendre la parole après tout ce que nous avons entendu sur le logement. Je n'ai pas de question, mais plutôt un témoignage que je peux apporter.

Tout d'abord, nous ne pouvons pas opposer le logement privé au logement social. En matière de réhabilitation, comme vous le disiez, nous effectuons quelque chose de tout à fait décent. Nous effectuons également l'ensemble des points que vous développez, comme les centres bourgs ou l'aide au logement et aux maisons de retraite. Nous avons reçu des prix en matière d'économie d'énergie. Nous nous inscrivons donc dans l'Agenda 21, avec des maisons à ossature en bois ou des panneaux photovoltaïques.

### **Un participant**

Je travaille au Conseil général. Je voulais intervenir sur la transversalité de l'aménagement durable tel qu'il a été développé, en disant qu'elle n'est parfois pas tout à fait appliquée. En effet, les choix individuels peuvent être en contradiction avec les choix collectifs. Je prends l'exemple du développement des pompes à chaleur, qui entraîne parfois des baisses de tension sur les réseaux. Dans les collectivités, nous sommes alors obligés de renforcer les réseaux, ce qui représente des coûts relativement importants. Ces dépenses ne sont pas toujours nécessaires. En tout cas, elles n'auraient pas été nécessaires si les personnes attirées par le crédit d'impôt n'avaient pas décidé d'investir dans une pompe à chaleur. Nous sommes à présent obligés de financer des réseaux à hauteur de 20 000 € à 30 000 €. Les coûts pour la collectivité sont insupportables.

Je reprends un peu les propos du Président de la CLCV. Nous parlons en effet de plus en plus de la possibilité d'installer des systèmes de chasse d'eau. En termes de retour sur investissement, nous serions obligés de mettre en place un réseau qui atteigne chaque maison individuelle. Il faudra donc financer. Le coût de l'eau atteint 240 € par an, ce qui représente 20 € par mois. Si vous utilisez de l'eau récupérée pour les chasses d'eau – seule autorisation possible pour l'instant avec l'arrosage du jardin en ce qui concerne la récupération d'eau –, le temps de retour sur investissement est colossal par rapport au prix de l'installation. En outre, vous avez des charges fixes à supporter par l'abonnement. La responsabilité doit être prise en compte au niveau global. Le raisonnement dont le Conseil général a fait part dans l'Agenda 21 doit aller au-delà, puisque les coûts supportés par la collectivité sont en contradiction avec les avantages individuels.

## **M. Pierre Maille**

Vous avez raison de dire qu'il est nécessaire d'être capable d'évaluer les conséquences de nos actions. C'est une des conditions de la transformation de notre manière de travailler. Nous devons nous doter d'outils d'évaluation. Il ne s'agit pas uniquement de vérifier que l'argent a été dépensé dans les règles, mais de vérifier également si nous avons atteint l'objectif fixé et s'il n'existe aucune conséquence parasite. Nous devons donc être capables de construire des outils d'évaluation et de prévoir les conséquences possibles, éventuellement non souhaitées. La partie dialogue est indispensable. Nous pouvons affirmer que récupérer l'eau de pluie est une idée séduisante, et que nous allons ainsi moins faire fonctionner les usines. Malheureusement, d'autres conséquences pourront apparaître.

## **Conclusion**

### **L'animateur**

Il est temps de clore la soirée. Pascal Mahé, avez-vous un sentiment général sur ce que vous avez entendu ce soir ? L'idée était d'expliquer à nouveau en quoi consiste l'Agenda 21 et de préciser la nouvelle manière de travailler du Conseil général. Nous avons entendu des exemples très concrets avec nos grands témoins.

### **M. Pascal Mahé**

J'ai passé une très bonne soirée. Le dialogue a été à la hauteur de ce qu'espérait le Président au départ. Des accords et des désaccords sont apparus. Je crois que c'est ainsi que nous avançons. J'ai apprécié les intervenants, et j'ai beaucoup appris.

### **L'animateur**

Pierre Maille, nous avons entendu beaucoup d'observations et d'oppositions pour enrichir cet Agenda 21. Quelle va être la suite des opérations, à présent ?

### **M. Pierre Maille**

Nous sommes dans la phase où nous dressons le bilan de nos actions entreprises depuis 2006, afin de constater ce qui a fonctionné, ou non. Nous sommes également en train de préparer de nouveaux objectifs à atteindre pour la période 2010-2014. Il s'agit donc d'un bilan et d'une préparation de la suite. Au printemps 2010, nous aurons avancé sur les propositions. Nous aurons à nouveau une phase de rencontre et de concertation, afin de présenter notre Agenda 21 pour la période 2010-2014, lors de l'assemblée du Conseil général de juillet 2010.

### **L'animateur**

Il s'agit du calendrier. Quel est votre sentiment sur cette soirée ?

### **M. Pierre Maille**

Je voudrais d'abord remercier ceux qui sont venus ici pour dialoguer avec nous. Je voudrais remercier nos quatre intervenants que nous avons sollicité, qui avaient certainement envie de partager davantage.

La CLCV est pour nous un grand partenaire, parce que nous avons besoin de cette association sur de nombreux sujets.

Je remercie Christophe Moreau, qui disait qu'il serait nécessaire de réaliser plus de recherche ; nous en avons toujours besoin et souvent, dans l'action, nous ne prenons pas toujours le temps de solliciter les universitaires. Merci pour vos observations de ce soir.

Philippe Marchand, les relations entre l'Ifremer et le territoire sont importantes. L'Ifremer est une mission nationale, mais une partie est présente ici. Nous connaissons l'image de Brest dans les sciences de la mer qui sait, pour nous, après la déclaration du Président de la République à l'issue du Grenelle de la mer, un pôle important afin que la recherche maritime se développe et se déroule ici. La recherche, c'est aussi de l'emploi.

Alain Cloitre, nous entretenons un dialogue sur les entreprises, l'environnement et l'Agenda 21 depuis longtemps. Je ne suis pas étonné que nous parlions également de culture. Il s'agit d'une dimension importante de notre région. Lors de ma dernière visite cantonale, j'ai visité une entreprise qui s'appuyait sur l'image celtique et bretonne pour sa présentation. Les entreprises intègrent cette dimension culturelle  
La séance est levée.

**RENDEZ-VOUS PARTICIPATIF DE L'AGENDA 21**  
**PAYS DE CORNOUAILLE - QUIMPER**  
**17 NOVEMBRE 2009**

### Des préoccupations fortes

- **La publicité** : un problème environnemental
- **Transport en commun**, une amélioration de l'offre en cours
- **L'empreinte écologique** du Finistère
- **Logement**, la priorité aux économies d'énergie
- Le problème des **algues vertes**
- Les projets en matière de **pistes cyclables**
- La qualité de l'**eau**, un enjeu important pour le Finistère
- Les **entreprises** et le développement durable
- La sécurisation de l'**alimentation**
- **Energie renouvelable** : qu'elle solution adopter ?
- Les **jeunes** et le développement durable
- Quels sont les **aides** apporté par le Conseil Général en termes d'énergies renouvelables ?
- Les circuits courts favorisés pour les **cantines scolaires**

### Au fil des échanges

#### **L'animateur**

En général, les questions sont nombreuses. Deux micros vont circuler dans la salle. N'hésitez pas à prendre la parole ; nous pouvons aborder tous les sujets sans tabou. Nous vous demandons simplement de vous présenter lorsque vous prenez le micro. Monsieur, nous vous apportons un micro tout de suite. Allez-y, nous vous écoutons.

#### **Un participant**

Je suis un simple citoyen et membre d'une association. J'ai effectué du bénévolat pendant de longues années. Je voudrais poser une question à Pierre – qui m'a

autorisé à le tutoyer. Après, je parlerai du monde agricole, puisque c'est mon thème de prédilection. Avant cela, je voulais dire que je reçois chez moi des publicités sur du papier glacé. À la fin de l'année, cela représente des tonnes – j'exagère un peu –, en tout cas des kilos de papier qui arrivent dans nos boîtes aux lettres. L'objet de la soirée est le développement durable ; or, nous sommes en train de détruire les forêts dans le monde entier. Ne pensez-vous pas qu'il serait possible de faire en sorte que les personnes qui nous diffusent ces publicités soient taxées ? D'autant plus qu'il s'agit de grands groupes de distribution qui sont à la une des journaux aujourd'hui. Qu'en pensez-vous ?

**M. Pierre Maille**

Chacun peut faire ce constat. Nous recevons effectivement beaucoup de papiers et de publicités dans nos boîtes aux lettres. Vous pouvez faire un geste qui consiste à coller sur votre boîte aux lettres un autocollant « Stop Pub », notamment distribué par le ministère de l'Environnement, afin de limiter la distribution. Cela nous pose un problème, mais nous parvenons tout de même à distribuer le bulletin du Département, le *Penn-ar-Bed*. En effet, il ne s'agit pas d'une publicité, mais d'un courrier adressé.

En revanche, je ne suis pas certain que ces papiers – et d'autres personnes présentes dans la salle sont peut-être plus à même de répondre – contribuent à la déforestation. Aujourd'hui, beaucoup de papiers proviennent du recyclage. Nous collectons et recyclons beaucoup de papier. Toutefois, cela représente une réelle pollution dans nos boîtes aux lettres. Vous pouvez en partie vous en prémunir.

**L'animateur**

Les citoyens paient notamment pour traiter les déchets.

**M. Pierre Maille**

Lorsqu'une entreprise diffuse de la publicité, quel qu'en soit le moyen, vous payez dans le produit que vous achetez ensuite.

**L'animateur**

Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Monsieur, nous vous apportons un micro. Levez bien vos mains parce qu'avec l'éclairage, nous ne vous voyons pas parfaitement.

**Un participant**

J'interviens à titre personnel. Je souhaite réagir à vos propos sur les transports en commun. Mes petites-filles étaient à la maison pendant les vacances. Nous voulions qu'elles retournent à Morlaix en utilisant les transports en commun.

**L'animateur**

Depuis Quimper ?

**Un participant**

Depuis Quimper. Nous sommes allés à la gare routière pour consulter les horaires, mais il n'y avait pratiquement aucun bus pendant les vacances scolaires. En dehors des périodes scolaires, des bus circulent à 4h00 ou 5h00 du matin et à 17h00 ou 18h00 le soir. Elles n'ont donc pu rentrer ni en bus, ni en train. Nous avons donc fini par les reconduire en voiture.

## **M. Pierre Maille**

Je ne peux pas vous répondre sur les horaires. Nous avons un travail en cours sur l'ensemble des pays du département du Finistère pour proposer des offres de transport. Historiquement, les transports dans le département se sont construits sur la base des offres des entreprises de transport, en reliant les centres et les villes. La construction d'un réseau départemental demande encore beaucoup de travail. Nous avons d'abord travaillé sur des questions de tarif. Le passage au tarif à 2 € a amené beaucoup d'utilisateurs supplémentaires. Selon les territoires et les communautés de communes, des partenariats ont permis de développer plus facilement et plus rapidement qu'ailleurs de meilleures offres de transport.

Quels éléments peuvent-ils convaincre les usagers à emprunter les transports collectifs ? Nous essayons de répondre à des demandes qui sont souvent contradictoires. Nous voulons bénéficier de transports qui soient à la fois réguliers et rapides – au moins en comparaison de ce que nous pourrions faire individuellement – et qui s'arrêtent partout. Cette situation est parfois compliquée et contradictoire. Nous avons également une mixité qui demande une bonne coordination. Dans certains secteurs, le train peut être une réponse adéquate. Par exemple, entre Brest et Morlaix, la réponse est le train. Le TER est un des moyens les plus fréquentés entre ces deux villes. Nous essayons donc de voir comment nos cars peuvent être complémentaires du train.

Nous avons également ce double calendrier, période scolaire et période non-scolaire, même si dans de nombreux cas, le transport scolaire est un réseau identifiable et autonome. Tel n'est pas le cas dans les villes, mais pour beaucoup de circuits, il s'agit d'un transport autonome. Cependant, nous avons des questions de fréquence, de durée, d'horaires. Pour le cas de Quimper et Morlaix, je ne sais pas quelle serait la solution. La solution idéale serait peut-être d'emprunter le train *via* Brest.

Nous sommes en tout cas en train de travailler sur chaque territoire afin d'améliorer l'offre, à la fois en train et en car, express ou non. Nous demandons aux communautés de communes de travailler avec nous. Nous sommes capables de construire les grands axes, et nous voudrions que les communautés de communes s'engagent au niveau de la desserte fine du territoire. Nous savons que nous avons des améliorations à apporter pour rendre le transport plus efficace.

## **L'animateur**

Une autre question nous est posée par un internaute, Fabrice, qui demande comment nous pouvons vérifier si le Département a contribué à la lutte contre la production de gaz à effet de serre, et quelle est l'évaluation précise.

## **M. Pierre Maille**

Nous ne disposons pas encore d'un indicateur de consommation de CO<sub>2</sub> ni d'indice carbone du Département. Nous voudrions qu'un tel dispositif ait du sens. Est-ce qu'il mesurerait uniquement nos propres activités, ou celles de l'ensemble du

département ? Nous engageons nos forces dans la mise en place d'un indicateur carbone afin de constater si nous progressons.

Nous travaillons actuellement sur un « plan de déplacement d'entreprises ». Il s'agit d'étudier comment, pour leurs propres besoins de déplacement, nos élus et nos personnels se déplacent pour aller de leur domicile au travail, ou pour se rendre à une réunion pendant les heures de bureau. Il s'agit aussi de voir comment un usager se déplace pour nous consulter. Nous essayons ensuite de calculer ce que cela représente en termes de consommation de carbone. Toutefois, cela ne représente pas l'ensemble de l'activité. Pour mesurer la totalité de l'activité, il faudrait que nous sachions, lorsque nous construisons une route, quels sont les matériaux que nous utilisons et comment ils ont été fabriqués et transportés. Nous ne disposons pas encore d'une parfaite méthode qui nous permette d'être complet.

### **L'animateur**

En tout cas, toutes les personnes qui n'ont pas utilisé de carbone ni d'essence ce soir peuvent poser des questions sur Internet. Elles seront adressées directement à Pierre Maille. Y a-t-il d'autres questions ? Nous vous apportons un micro.

### **Un participant**

Je suis éleveur en Bretagne. Pour continuer dans ce thème, avons-nous une idée de l'empreinte écologique de chaque Finistérien, puisque nous connaissons la moyenne pour chaque Français ? Il me semble que cela équivaut à 4,9 hectares pour un Français. Pour l'ensemble de la planète, ce taux est de 2,1 hectares pour un individu ; en Amérique du nord, il atteint 9,4 hectares pour un individu.

### **M. Pierre Maille**

Je ne connais pas l'empreinte écologique de chaque Finistérien. Je sais qu'il existe des tableaux qui classent les différents pays du monde par leur consommation. Je ne sais pas si nous avons effectué cela pour le Finistère. Sommes-nous très différents de la moyenne nationale ? En tout cas, je n'ai pas connaissance de calculs spécifiques.

### **Une participante**

Je souhaite aborder à nouveau le problème des algues vertes. Nous en avons beaucoup entendu parler cet été. Les agriculteurs affirment progresser dans la résolution de ce problème, mais beaucoup méthanisent le lisier pour éviter de l'étendre directement sur les champs. J'ai lu dans *Ouest France* récemment et dans *Paysan breton* que le digestat qui est produit par la méthanisation est autant chargé d'azote que le lisier d'origine. Je suppose que ce digestat est ensuite répandu sur les champs. Je ne vois pas où est le progrès, excepté la production d'électricité.

### **M. Pierre Maille**

Votre question comporte plusieurs aspects. Une partie concerne les algues vertes, et une autre le processus technique. Au sujet de la première, nous commençons aujourd'hui à savoir quelle est l'origine des algues vertes, et en particulier la responsabilité de l'activité humaine et agricole et des rejets de l'activité terrestre, même s'il existe d'autres facteurs, comme la température ou la luminosité, qui favorisent ou non le développement de l'algue. Nous avons une responsabilité. Il est

nécessaire de travailler sur la manière dont nous réduisons nos émissions de la terre vers la mer.

Tous les processus techniques qui sont utilisés pour le traitement du lisier ou des déchets ont pour objectif de diminuer la quantité d'azote. Les différents processus provoquent souvent une fabrication d'azote gazeux qui se diffuse dans l'atmosphère et qui se mélange à l'azote déjà présent, qui nous entoure et que nous respirons tout le temps. Cependant, les processus abattent plus ou moins la quantité d'azote. Nous recherchons à obtenir un produit que nous pouvons mettre dans les champs et dans le respect des normes. Je ne sais pas précisément quelle était la teneur en azote de ce qui sortait des digesteurs de méthane. J'ai lu cela dans la presse, comme vous. L'objectif de tous les processus est d'abattre la quantité d'azote, en tout cas de ne pas avoir à le redistribuer dans les champs en quantité supérieure à ce qu'ils peuvent accepter.

### **L'animateur**

Je pose la question d'un internaute sur le logement à Pierre Maille. Est-ce que le développement durable doit aller contre l'exigence de justice sociale ? Faut-il préférer les logements moins chers à construire, mais en plus grand nombre, pour répondre à la demande, ou privilégier les économies d'énergie et construire plus cher ?

### **M. Pierre Maille**

Nous n'avons pas d'hésitations sur cette question. Le développement durable n'existerait pas s'il se déroulerait au détriment de l'environnement ou du bien-être social. Le logement est une question sur laquelle nous travaillons. Je crois qu'il est hors de question d'imaginer que, pour des familles moins fortunées que d'autres, nous allons construire des logements moins chers et donc moins isolés, et qui consomment plus d'énergie, ce qui impliquerait des charges plus lourdes. Cela n'aurait aucun sens. Tout le travail que nous menons aujourd'hui au sujet de la construction avec nos partenaires de logements sociaux consiste à construire des logements de bonne qualité qui seront compatibles avec d'autres travaux que nous menons auprès de nos locataires en difficulté, afin que nos charges soient les moins élevées possible. Cela implique moins de consommation d'énergie, et donc moins d'émissions de gaz à effet de serre.

### **L'animateur**

N'existe-t-il pas de risque d'en construire moins, parce que les budgets dégagés seront plus importants ?

### **M. Pierre Maille**

Nous ne sommes pas sur cette orientation.

### **Une participante**

Bonsoir. Je suis membre de l'association Riac Breizh. Je reviens sur les problèmes de transport, et je voulais vous demander si vous aviez des projets départementaux en matière de pistes cyclables.

## **M. Pierre Maille**

Nous avons adopté, en 2002, un premier plan de développement de voies pour les vélos. Le 10 décembre, nous allons à nouveau délibérer, dans le cadre d'une nouvelle session, sur une nouvelle étape du « schéma vélo ». Je l'appelle « schéma vélo », mais c'est un peu simplificateur. Il s'agit de voies de circulation ... Les discussions sont essentiellement orientées vers les loisirs et le tourisme. Nous avons un schéma qui utilise des chemins le long de voies ferrées, des chemins de halage de Nantes à Brest, des chemins le long des voies départementales ou des voies communales, en accompagnement avec des communes ou des intercommunalités, qui relie des communes du littoral vers les plages de leurs secteurs. Notre schéma vélo existe, mais il est davantage orienté vers le domaine des loisirs et du tourisme que vers l'utilisation quotidienne du vélo comme nous pouvons trouver dans un certain nombre de pays dans lesquels celui-ci est le moyen de déplacement quotidien pour aller du domicile au travail. Il s'agit peut-être de pays qui jouissent d'une topographie plus simple et plus plate que la nôtre.

J'ai en tête une expérimentation que nous avons menée dans les collèges. Nous avons identifié cinq collèges dans le département auprès desquels nous avons demandé aux parents, aux enseignants et aux communes de tester l'utilisation du vélo pour leurs collégiens, en raison de la présence de circuits à proximité. Toutefois, nous n'avons pas constaté d'utilisation significativement plus forte par les collégiens, alors que nous avons fait plus d'efforts sur la sécurité, l'aménagement, la communication et l'information. Nous sommes plutôt sur des schémas de cette nature.

### **Un participant**

Nous avons parlé du monde agricole, tout à l'heure. Un intervenant a évoqué la qualité de l'eau et les algues vertes. Je pense que tous les politiques, qu'ils soient de droite comme de gauche, doivent avoir à l'esprit que la qualité de l'eau doit être irréprochable. Nous ne devons pas négocier sur ce point. Ce sont les animaux qui consomment de l'eau ; les poules, les cochons sont les premiers consommateurs d'eau. Il est indispensable que nous soyons irréprochables, sinon, demain, les agriculteurs ne résisteront pas, et nous reprocherons alors aux politiques de ne pas avoir pris ce problème en considération. Or, nos agriculteurs en ont pris conscience depuis 7 ou 8 ans. Chacun tient un cahier d'utilisation. Le rôle des politiques est de vérifier tout cela. Ceux qui ne le font pas sont en train de faire du mal à ceux qui le font. Je tiens à préciser cela, parce que je crois qu'il est grand temps de nous en rendre compte.

Au sujet du développement durable, il est impensable de voir ce qu'il se passe au niveau de l'agriculture. Lorsqu'un agriculteur est payé 0,16 € le kilo de pommes de terre, et 0,25 € le litre de lait, 1 € par kilo de porc, comment voulez-vous que nous préservions nos entreprises ? Les premières entreprises françaises de pommes de terre, par exemple, sont installées à Quimper. Toutes ces personnes s'inquiètent de la situation du monde agricole. Je pense que tu dois t'en occuper, Pierre.

Les Bretons ont eu du courage, à l'époque d'Edgard Pisani, où des pommes de terre ont été déversées. Aujourd'hui, il est indispensable de nous réveiller, d'avoir une agriculture propre et que nous puissions vendre. Est-ce que tu sais, aujourd'hui... ? Je viens d'apprendre qu'au Danemark, des personnes sont en train de produire 1 500 fruits bio, et 2 millions de litres de lait bio. Il n'existe pas un seul producteur qui réalise cela dans le département. Comment expliquer que nos producteurs bio ne peuvent produire que 60 fruits bio ? Il est temps que nous nous réveillions.

### **M. Pierre Maille**

Je ne suis pas certain d'être capable de répondre à cela et de pouvoir agir. Tout le monde a conscience que la question de l'eau est essentielle et que la reconquête de la qualité est une nécessité. Cependant, je ne suis pas certain qu'aujourd'hui, lorsque nous regardons les mises aux normes des installations agricoles, que tous ont réellement conscience qu'il s'agit d'un problème essentiel et important. Les questions sont sans doute liées. J'aime bien entendre évoquer Edgard Pisani et les politiques agricoles, parce que cela nous ramène au développement durable et à

l'évaluation des politiques. Quand la Politique agricole commune (PAC) a été créée par la Communauté économique européenne en 1957, l'objectif était de faire en sorte que l'agriculture européenne puisse nourrir les habitants de l'Europe. Elle a donc fixé des objectifs de production et aidé les agriculteurs à produire pour l'autosuffisance alimentaire. Cependant, lorsque les objectifs ont été atteints, la PAC ne s'est pas arrêtée. Nous avons continué à donner des aides aux agriculteurs, en les encourageant à produire. L'Europe agricole a ainsi connu des crises de surproduction qui ont amené toutes sortes de dispositifs de stockage et de marché, y compris de politiques humanitaires et de distribution. Cela a progressivement abouti à la mise en place de quotas, c'est-à-dire de limites de production. Aujourd'hui, nous essayons de réguler et de faire en sorte que de ne pas trop produire pour éviter d'avoir des surplus.

Cela me permet de faire le lien avec les évaluations des politiques. Lorsque nous nous fixons des objectifs, nous devons, en même temps, fixer des outils d'évaluation. C'est une des leçons que nous tirons des actions que nous menons à travers notre Agenda 21. Il est indispensable d'évaluer les politiques publiques afin d'arrêter lorsque les objectifs sont atteints. Si la politique a atteint son objectif, il est souhaitable de se fixer d'autres objectifs, et donc de mettre en place d'autres dispositifs d'intervention. Aujourd'hui, l'agriculture ne sait plus très bien si elle se trouve dans un système qui continue à être régulé, ou si nous voulons faire disparaître toute régulation. Nous sommes plutôt dans un désir de faire disparaître toute régulation. Cependant, nous nous trouvons dans un dispositif qui s'est mondialisé et élargi. La concurrence est devenue non pas intra-européenne, mais internationale. Nous voyons des agriculteurs qui, aujourd'hui – c'est le cas pour le porc depuis plus d'un an – vendent un produit à un tarif inférieur à son coût de production. L'activité économique qui fonctionne dans ces conditions a du mal à durer. La situation aurait été différente dans d'autres périodes. Comment réguler les niveaux de production et la rémunération du travail ? La situation est semblable en ce qui concerne le lait, qui a subi une période extraordinaire de pénurie qui a contribué à augmenter les prix et à augmenter la production ; ensuite, la pénurie a disparu et les cours ont diminué.

Le dispositif a donc besoin de régulations. Les agriculteurs se demandent aujourd'hui comment réguler les volumes et faire en sorte qu'ils puissent vivre de leur travail, cela dans une concurrence mondiale, alors que de nombreux individus souffrent de la faim. C'est un sujet compliqué.

### **L'animateur**

Une question sur Internet. Comment le Département accompagne-t-il les entreprises pour les inciter à faire plus d'efforts en matière de développement durable ?

### **M. Pierre Maille**

Il existe – là encore, d'autres personnes pourraient le dire dans cette salle – des entreprises qui sont attentives à ces questions de développement durable. Pour une entreprise, parler de développement durable signifie aborder sa relation avec ses salariés et ses fournisseurs, parler de la façon dont s'organise le *management* et le fonctionnement, et la manière dont elle traite ses sous-produits et ses déchets. Plusieurs aspects de la production de l'entreprise peuvent être liés à la notion du développement durable.

Dans les populations du département, il y a quelques années, nous nous demandions comment faciliter la création d'emploi. La réponse consistait à donner tant de milliers d'euros par emploi créé pour faciliter l'investissement. Si l'entreprise voulait construire une usine, augmenter son nombre de machines et améliorer sa production, et qu'elle avait besoin d'investir, elle venait nous voir en demandant de l'emploi et des subventions.

Aujourd'hui, nous n'avons plus la même réponse. Aider l'emploi ne signifie pas par ailleurs détruire l'environnement, provoquer des maladies professionnelles, voire déplacer de l'emploi d'un endroit à l'autre et créer une difficulté autre part. Nous sommes plus exigeants que nous ne l'étions, de telle sorte que l'aide à l'emploi s'accompagne aussi d'une réflexion en termes d'aménagement du territoire, d'engagements sociaux de l'entreprise par rapport à ses salariés, au travail ou aux maladies professionnelles, de relations hommes-femmes, d'égalité des salaires et d'accessibilité des handicapés à l'emploi. Nous avons plus d'exigences sur la manière dont fonctionnent les entreprises. Cependant, beaucoup d'entreprises sont spontanément engagées dans des actions de développement durable.

### **Un participant**

J'interviens dans le cadre de la démocratie participative. J'appartiens à une petite association de quartier, le CAREPA, Collectif pour le retour de l'eau propre dans le ruisseau du Quinquis. J'aimerais que vous continuiez votre discours sur l'eau en nous expliquant la situation du terrain depuis plus de 40 ans. Le CAREPA est composé de sept associations...

Le Quinquis est un ruisseau d'une rivière qui draine la zone industrielle est de Quimper. Il s'agit d'une zone d'habitat et d'industries. On nous dit qu'en voulant faire de l'eau propre, on nous empêche de travailler. Cela n'est pas vrai.

Nous sommes embêtés depuis plus de 40 ans. L'augmentation du tissu de l'habitat prouve que la région a bien avancé. Le CAREPA est fier de cela. Notre problème représente une « petite goutte d'eau », mais vous disiez, Monsieur le Président, que c'est à partir de gouttes d'eau que nous parviendrons à comprendre la population finistérienne.

Il est absolument nécessaire aujourd'hui pour le développement économique de considérer ceux qui sont en aval. Actuellement, ce n'est plus un ruisseau, mais un collecteur qui rassemble de l'eau propre, sale, teintée et odorante. De temps en temps, la mairie s'en occupe. Elle va essayer de trouver une solution.

Nous disons cela au niveau départemental, parce que nous sommes en plein dans le développement durable. Ici, l'environnement est gêné par l'économie. Comment voulez-vous que l'économie progresse ? Comment faire demain ? Vous dites que vous avez mis en place un Agenda 21, en classant par ordre de priorité l'environnement, l'économie, puis le social. Dans la zone du Quinquis, c'est l'inverse. C'est l'économie qui dérange l'environnement ! Et nous n'entreprenons rien. Vous vous rendez compte ?

Nous sommes tout à fait prêts, Monsieur le Président, à ouvrir notre agenda. Nous avons des objectifs et nous pouvons vous en faire part. Les grands discours, c'est très beau. Cependant, nous n'aboutissons pas.

### **M. Pierre Maille**

Vous avez sans doute raison en disant qu'il s'agit d'un problème important et qu'à certaines périodes de notre histoire et de notre développement, nous avons placé en priorité les questions liées à l'emploi ou au développement économique, au détriment des questions environnementales. Aujourd'hui, cette prise de conscience existe. Nous n'effectuerons sans doute pas aujourd'hui des actions entreprises hier, y compris dans les aménagements de nos villes et dans l'organisation de l'habitat, qui nous amènent à imaginer des réseaux et à constater un dépeuplement des centres villes.

Je ne connais pas la situation particulière que vous évoquez. Cependant, nous la trouvons ailleurs. Durant certaines périodes, les préoccupations économiques l'emportaient sur d'autres préoccupations. À l'époque, la préoccupation de l'agriculture était de produire, de nourrir et d'industrialiser. La préoccupation environnementale était sans doute reléguée au second plan. En tout cas, j'espère qu'avec votre association et le soutien des pouvoirs publics, vous arriverez à retrouver l'eau pure dans votre région.

### **Un participant**

Je suis lycéen. Le Conseil général participe-t-il au développement d'énergie propre ou à la production d'électricité propre dans notre département ?

### **M. Pierre Maille**

Le Conseil général n'est pas producteur d'électricité ni d'énergie. En revanche, nous nous intéressons à la question de l'énergie dans le département, en raison d'un problème de fonctionnement de notre économie. Nous avons besoin d'énergie pour

nos économies et pour le confort et la qualité de vie de chacun d'entre nous. Derrière cela, se trouvent aussi des questions d'environnement.

Nous nous intéressons également à l'énergie en termes d'innovation. Nous avons délibéré en début d'année et continuons à travailler sur cette question, notamment sur l'aspect sécurité et approvisionnement de la région, économie d'énergie et énergie renouvelable. Peut-être qu'Alain Even, qui a beaucoup travaillé sur ces questions d'énergie, pourrait aborder le premier aspect.

Nous sommes attentifs à ce qu'effectue notre Région, dont l'une des principales caractéristiques est la recherche en énergie renouvelable marine. Nous apportons des financements aux technopoles ou aux pôles de compétitivité sur les projets d'hydroliennes en mer, par exemple. Nous avons organisé récemment une rencontre avec les responsables de l'Ifremer sur ce sujet. Nous essayons de faire avancer ce dossier sur les énergies renouvelables marines. C'est une originalité de notre département.

### **M. Alain Even, Président du Conseil Économique et Social de la Région Bretagne**

Le Conseil Économique et Social a publié deux saisines récentes, l'une sur l'énergie en Bretagne, l'autre sur les énergies marines. Pierre Maille a posé la question dans sa diversité. Nous sommes confrontés objectivement, à court terme, et le Finistère en particulier est en bout de ligne, à la question de la sécurisation de l'alimentation. Pendant un hiver rigoureux qui implique une surconsommation, il peut y avoir un problème de sécurisation. D'où la nécessité ou non d'un débat sur la production d'énergies relais. Le premier projet, pour l'instant sans suite, concernait Saint-Brieuc. Nous pouvons peut-être éviter la question de la sécurisation, s'il existe un maintien du niveau de consommation actuelle, mais surtout une baisse de la consommation actuelle. Nous sommes en croissance d'activité, et surtout en croissance de population. À pratiques sociales identiques pour les années à venir, nous allons consommer davantage d'énergie. Ainsi, une des voies débouche sur la diminution de la consommation d'énergie.

Une des consommations majeures de l'énergie est le logement. Cela a été évoqué tout à l'heure. Il est indispensable de réaliser des efforts en matière d'habitat nouveau, avec de nouvelles définitions énergétiques. Il est aussi indispensable d'engager des actions importantes pour mettre en place des normes appliquées aux bâtiments publics et privés, afin de baisser la consommation d'énergie des logements et des bâtiments. L'industrie elle-même est consommatrice d'énergie. Nous devons également pouvoir, à niveau de consommation égal, créer des économies. Il s'agit donc du deuxième volet.

La troisième question, qui est très importante sur le plan du développement économique de la région Bretagne, et pour le Finistère en particulier : la très haute potentialité de notre région par rapport au reste du monde dans le développement des énergies marines. Nous bénéficions de vent, ce qui rend envisageable la construction d'éoliennes *off-shore*. Il est nécessaire de pouvoir envisager des éoliennes en mer, en respectant évidemment certaines conditions par rapport au paysage et à la pêche. Nous avons également des capacités en matière de marée. Nous appartenons aux régions du monde qui disposent de marées très importantes.

Enfin, nous avons des potentialités considérables en matière de houle. La quatrième source importante est la différence de température ; mais nous ne sommes pas performants dans ce domaine. Cependant, nous sommes très bien placés pour ce qui concerne les trois premières, à égalité avec certaines côtes d'Écosse, par exemple.

Si nous voulons développer une filière sur l'énergie marine en Bretagne, et en particulier dans le Finistère, il est indispensable de ne pas perdre de temps. Nous devons lancer, dès maintenant, des cycles de formation destinés aux ingénieurs et aux techniciens. Il est nécessaire de bénéficier d'infrastructures qui rendent possible les montages pour les installations en mer. Peu de ports ont une capacité suffisante, mais cela est possible à Brest. Nous devons également créer une filière industrielle et développer la recherche et le développement. Pour le développement, il n'existe que des sites expérimentaux à ERDF. Sur la question des énergies renouvelables, les énergies marines font partie des potentialités parmi les plus importantes de notre région. Voilà ce que je peux dire à ce sujet.

### **L'animateur**

Réponse importante et dense à une question lancée par un jeune citoyen. Arthur, un internaute, nous pose une autre question : le Conseil général forme-t-il les jeunes au développement durable, dans les écoles primaires, les collèges et les lycées ?

### **M. Pierre Maille**

Dans les écoles primaires, non. Cela relève plutôt de la responsabilité des communes. Nous intervenons auprès des collèges, s'ils le souhaitent. Nous n'imposons rien sur le plan pédagogique, mais nous proposons aux collèges d'élaborer des Agenda 21 et de former une réflexion autour de l'Agenda 21 et du développement durable. Nous avons commencé avec quelques collèges expérimentaux. Il se trouve qu'un des intervenants de ce soir est un de ceux qui ont accompagné des collèges du Finistère dans la réalisation d'Agenda 21. Donc, si les collèges le souhaitent, nous pouvons les aider dans ce domaine.

### **L'animateur**

Cela répond à la question que nous nous posons sur la manière dont les collèges peuvent aussi avoir leur propre Agenda 21 et sur l'aide que nous leur apportons. Y a-t-il d'autres questions ou remarques dans la salle ? Monsieur, nous vous apportons un micro tout de suite.

### **Un participant**

Je voudrais continuer sur la problématique de l'énergie en Bretagne. Je m'appelle Hervé Doare, je suis Président du Rioc Breizh, dont l'un des objectifs est la promotion des économies d'énergies renouvelables. Je suis également membre du conseil de gestion de l'Institut de Silfiac.

Il y a dix jours, nous avons organisé à Silfiac une réunion intitulée « Vers une autonomie énergétique de la Bretagne ? ». Nous partions du principe que, d'après les études effectuées, la consommation de l'électricité en Bretagne et la croissance de celle-ci sont supérieures à la moyenne française. Puisque la population continue de croître, que 93 % environ de l'électricité consommée en Bretagne vient de

l'extérieur, et que les Bretons sont hostiles à l'installation de centrales complémentaires, nous avons décidé de travailler sur cette thématique.

Le premier élément de réponse est de réaliser des économies. Dans un rapport du B15, qui n'a pas encore été complètement approuvé, nous trouvons une stratégie intéressante. Elle propose une démarche partant du principe que nous ne voulons pas de centrales complémentaires, qui précise que notre situation est caractérisée par des problèmes de sécurité d'approvisionnement électrique ; elle propose donc une notion de pacte entre les citoyens, les collectivités publiques et l'État français, à travers trois étapes. La première étape consiste à effectuer des économies d'énergie ; nous savons qu'il s'agit d'une rentabilité immédiate. La deuxième étape est la promotion des énergies renouvelables. Si ces deux étapes sont suffisantes, nous n'avons plus besoin de centrales complémentaires en Bretagne, et nous en avons fini avec les problèmes de sécurité. Nous pouvons très bien accepter de dépendre du reste de la France sur la production d'électricité – nous n'allons pas demander à la région parisienne d'être autonome sur la production de porc.

Par rapport à cette problématique de maîtrise de l'énergie et de la consommation énergétique – nous voyons d'ailleurs, en cette période de Noël, des éclairages partout : quelle est votre position ? Voulez-vous inciter ou lancer un programme allant dans ce sens, afin de favoriser cette négociation ?

#### **L'animateur**

Pierre Maille, il n'y a pas de guirlandes sur le sapin de Noël du Conseil général cette année ?

#### **M. Pierre Maille**

Vous évoquez cette réflexion régionale qu'Alain et moi-même avons évoquée auparavant. Le B15 est la réunion autour du Président du Conseil régional et des Présidents des quatre Conseils généraux de Bretagne, des maires et Présidents des communautés les plus importantes comme Brest, Saint-Brieuc, Lorient. Il s'agit donc d'une quinzaine de personnes qui essaient de réfléchir à des problèmes auxquels nous pouvons apporter des réponses collectives. Le Conseil général du Finistère s'inscrit dans cette démarche. Nous avons délibéré pour affirmer notre accord vis-à-vis de cette démarche, c'est-à-dire la réduction de la consommation et la promotion des énergies renouvelables.

Cependant, avons-nous le temps d'attendre jusqu'au moment où les énergies renouvelables seront opérationnelles et où les économies se seront suffisamment développées ? Nous avons donc délibéré sur l'adoption de cette stratégie. Ensuite, il revient à chacun d'agir, dans son secteur d'activité. Le Conseil général a, par exemple, réalisé des diagnostics d'énergie sur l'ensemble de ses bâtiments. Au fur et à mesure des travaux que nous entreprenons, nous essayons de respecter les questions liées à l'accessibilité aux personnes handicapées, aux aspects d'isolation énergétique ou de mise en place d'ampoules basse consommation, par exemple. Nous nous inscrivons donc dans un plan de gestion des énergies. J'imagine que de plus en plus de collectivités s'engagent dans ces opérations. Les actions menées sur les bâtiments neufs sont à présent obligatoires.

Chaque année, au moment de Noël, des associations comme la vôtre interviennent auprès d'associations de commerçants pour leur dire de ne pas éclairer. Chaque année, des lieux font l'objet de fixation sur les aspects énergétiques. Je pense à l'aéroport de Brest où les parkings sont éclairés et où votre association et d'autres disent régulièrement au Président de la Chambre de Commerce qu'il consomme beaucoup d'énergie. Le responsable répond à chaque fois qu'il a installé des ampoules basse consommation, qu'il ne consomme pas beaucoup et que l'éclairage a une fonction de sécurité. Le problème de l'illumination des villes est aussi souvent lié aux questions de sécurité. Je crois que nous n'avons pas à vivre dans des villes tristes, tout de même. Il est souhaitable d'assurer un éclairage dans des proportions raisonnables.

### **L'animateur**

Après l'énergie, l'eau. Un internaute, Xavier, de Quimper, demande comment le Département aide les communes à améliorer leur réseau d'eau et l'assainissement, et si des contreparties sont demandées pour favoriser la gestion de l'eau en régime public.

### **M. Pierre Maille**

Non. Nous n'avons pas cette obligation. Nous intervenons uniquement sur les réseaux primaires. Nous lions notre intervention sur les réseaux d'eau ou d'assainissement à des problèmes d'aménagement et d'urbanisme. Nous ne sommes pas favorables à des extensions d'urbanisation ; nous préférons que la ville se reconstruise sur elle-même et ne ressemble pas à ce que sont devenues de nombreuses communes finistériennes, où des lotissements neufs fleurissent à la sortie, et où le centre bourg s'affaiblit et se détériore. Nos politiques d'eau et d'assainissement sont donc plutôt des politiques d'aides au réseau primaire, et non pas au développement et à l'extension des réseaux.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, je crois que chacun se place dans son champ de responsabilités. Souvent, la gestion de l'eau est effectuée à un niveau communal ou intercommunal. Il est souhaitable de laisser aux élus leurs responsabilités dans le domaine. Nous n'allons pas leur dire quelles actions mener. Des élections se tiennent périodiquement ; les électeurs jugent.

### **Un participant**

Nous avons parlé de l'environnement. Les agriculteurs demandent beaucoup d'efforts aujourd'hui. Nous avons abordé le problème de l'eau. J'espère que nous demanderons demain aux industries et aux collectivités d'en faire autant. Au sujet de la pollution aux nitrates, il ne faut pas rejeter la faute uniquement sur les agriculteurs. Deuxièmement, je ne sais pas si Pierre Maille peut intervenir au niveau du site d'Entremont. Je suis producteur de lait. Que pensez-vous qu'Entremont fait aujourd'hui par rapport à la politique du lait ?

Enfin, au sujet des énergies renouvelables, vous avez parlé de la mer, mais non des panneaux solaires. Les agriculteurs sont de plus en plus sollicités pour installer des panneaux sur le toit des hangars. C'est une question importante. Subventionnez-

vous cette opération ? Vous ne semblez pas très positif par rapport à ce type d'énergie.

### **M. Pierre Maille**

Nous n'avons pas de règles d'intervention dans ce domaine. Je ne suis pas technicien dans le domaine des énergies solaires. Même si nous pouvons poser des panneaux solaires en Bretagne, je ne suis pas certain que la région soit celle où les rendements sont les meilleurs. Toutefois, en Bretagne, nous estimons à 1 100 ou 1 200 heures d'ensoleillement dans l'année. Cela permettrait sans doute de faire fonctionner les panneaux solaires. Si des panneaux solaires sont installés pour que le monde agricole produise de l'électricité et la revende à EDF, nous n'intervenons pas. *A priori*, nous sommes dans des démarches commerciales qui doivent s'amortir et se rentabiliser ; sinon, il vaut mieux ne pas les effectuer. En revanche, si une exploitation agricole installe un dispositif d'énergie renouvelable, solaire ou autre, pour améliorer son propre fonctionnement – pour chauffer ou pour l'élevage, par exemple –, nous pourrions éventuellement intervenir.

### **L'animateur**

Au sujet de l'aspect plus spécifique d'Entremont ?

### **M. Pierre Maille**

La relation entre les producteurs de lait et les unités de transformation et de vente est difficile. Quelle est aujourd'hui la relation entre le coût de production et le revenu de l'agriculteur ? Nous observons aujourd'hui un décalage, en ce qui concerne la production de lait ou de porc, entre le coût de production et le prix de vente, même s'il n'existe pas d'homogénéité chez les agriculteurs. En effet, en raison de l'ancienneté de l'investissement ou de caractères propres aux exploitations, nous pouvons avoir des coûts de production différents. Cette relation entre le producteur et le transformateur, en l'absence de toute régulation sur les volumes produits et sur les cours, débouche nécessairement sur cette situation. Cela peut se terminer par un modèle dans lequel l'agriculteur est totalement intégré ou par des modèles plus contractuels qui sont ceux que nous discutons aujourd'hui. Il me semble que nous devrions être dans un système de régulation qui intègre à la fois le volume produit et la rémunération du travail. Aujourd'hui, le problème d'Entremont est un peu particulier, dans la mesure où cette société connaît d'autres difficultés depuis longtemps. Ce que vous abordez concerne son refus de distribuer le lait et de la manifestation devant l'usine X. Aujourd'hui, nous avons une dispersion totale des prix et des comportements différents d'une usine à l'autre.

### **Un participant**

Je souhaiterais aborder un sujet qui intéresse Pierre Maille. Il s'agit des cantines scolaires. Voilà un domaine vis-à-vis duquel je suis moi-même stupéfait. Nous produisons 5 000 ou 10 000 repas par jour. Ne pouvons-nous pas – et certaines communes ont refusé ce système près de Quimper – créer des repas dans nos petites communes rurales ? Moi-même, j'ai eu le premier prix de la première cantine intercommunale régionale, où nous avons associé des écoles privées et publiques. Il

faut parler de ce sujet, parce qu'il est très important. Au Japon, la gastronomie et la diététique font partie des cours.

### **M. Pierre Maille**

Nous nous intéressons également à ces questions. Avant, nous parlions des Agendas 21 dans les établissements scolaires. Nous n'intervenons pas dans les écoles primaires, qui relèvent des communes. Les collèges ont cette préoccupation à la fois de la diététique, de l'éducation à l'alimentation, du respect de la nourriture et de la fabrication du repas. Peut-être Thierry abordera-t-il ce sujet après.

Le Conseil général n'a pas fait le choix d'avoir une usine centrale pour l'ensemble des collèges. Donc, dans la plupart de nos collèges, un cuisinier et une équipe fabriquent les repas pour les quelques centaines d'élèves qui fréquentent l'établissement en tant que demi-pensionnaires. Telle n'est pas la situation de tous. Dans quelques communes, il existe une mutualisation. Ici, nous fabriquons des repas qui permettent d'alimenter l'école primaire voisine ; ailleurs, c'est l'école primaire qui alimente le collège.

Nous incitons les cuisiniers et les gestionnaires des cantines à favoriser les circuits courts d'approvisionnement. Cela consiste à voir si, dans le respect des procédures de marché public et dans la recherche des mutualisations des coûts, nous pouvons favoriser les circuits courts. Lorsque nous fabriquons des repas avec des aliments issus de l'agriculture biologique venus d'Allemagne, je ne suis pas certain que nous favorisons le développement durable. Un travail de cette nature est en cours.

### **Perspectives pour 2010-2014 : intervention de trois acteurs majeurs**

Voilà pour cette première partie qui était consacrée au bilan de l'Agenda 21 du Conseil général de 2006 à 2009. L'Agenda va se projeter à présent vers 2014. Comment va-t-il évoluer ? Nous allons en parler tout de suite. Pour cela, vont me rejoindre Alain Even, président du CESR, Thierry Abalea du CPIE de la Vallée de l'Elorn, et Jacques Bonneau de l'institut TMO Ouest.

Pour nous projeter vers 2014, et pour faire progresser cet Agenda 21, le Conseil général a demandé aux Finistériens d'évoquer leur souhait et la manière dont ils percevaient l'Agenda 21 et le développement durable. Nous allons voir cela maintenant avec vous, Jacques Bonneau. Vous avez d'abord demandé aux Finistériens s'ils connaissaient le développement durable. La réponse...

### **Intervention de M. Jacques Bonneau, Institut TMO Ouest**

#### **M. Jacques Bonneau**

La réponse est « oui ». Cependant, la situation a fortement évolué entre 2004 et 2009. En 2004, seul un Finistérien sur deux, 55 % pour être précis, nous disait connaître l'expression de « développement durable » ; en 2009, nous sommes à 92 %.

Il existe plusieurs explications : la forte exposition médiatique sur les questions environnementales, le Grenelle de l'environnement, la percée des Verts aux dernières élections. Cela explique la connaissance *a minima* du développement durable.

### **L'animateur**

Nous constatons avec vous cette progression très impressionnante en quelques années.

### **M. Jacques Bonneau**

Un doublement en cinq ans.

### **L'animateur**

Un doublement en cinq ans. À présent, presque tout le monde connaît le développement durable. Cependant, qu'est-ce que les individus associent à ce terme ?

### **M. Jacques Bonneau**

Nous savons qu'il s'agit d'une notion assez complexe. Nous avons demandé aux Finistériens si, pour eux, le développement durable représentait surtout la protection de l'environnement, la recherche du progrès social pour tous ou le développement économique. 92 % des Finistériens nous indiquent qu'il s'agit principalement de la protection de l'environnement ; soit une majorité quasi-totale. Pour 71 % d'entre eux, il s'agit de la recherche du progrès social ; et pour 65 %, il s'agit du développement économique. Cependant, lorsque je vous communique ces pourcentages, je cumule les personnes qui sont sûres de leur réponse avec des personnes dont les réponses sont plus incertaines. Nous devons donc analyser la proportion des personnes qui nous ont dit, par exemple, que le développement durable correspond tout à fait au développement économique (27 %). Il existe une mauvaise compréhension dans l'acceptation complète du développement durable. Très peu de Finistériens savent que le développement durable s'appuie sur les trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie. Ils ne sont que 17 % à avoir une compréhension totale.

### **L'animateur**

Quels sont les Finistériens qui maîtrisent le mieux la notion de développement durable ? Il s'agit des plus jeunes ou des plus âgés ? Avons-nous des données sur ce sujet ?

### **M. Jacques Bonneau**

Oui, j'y reviendrai peut-être plus en détail dans le courant de cette présentation. En tout cas, les catégories sociales de type « cadres » et « professions intermédiaires » ont une meilleure compréhension de ce qu'est le développement durable. Il s'agit également des personnes d'âge intermédiaire, entre 40 et 60 ans.

### **L'animateur**

C'est assez surprenant. Nous imaginons toujours que les jeunes sont la génération du développement durable, mais vous nous dites que se sont plutôt les personnes d'âge intermédiaire qui maîtrisent bien cette notion.

### **M. Jacques Bonneau**

Tout à fait. Cela va à l'encontre des idées reçues. Nous constatons également ce phénomène dans plusieurs enquêtes que nous avons conduites dans nos régions, y compris sur les pratiques du développement durable liées au tri sélectif. En effet, les pratiques du tri sélectif augmentent sensiblement avec l'âge. Il peut donc exister un discours de la jeunesse, mais qui n'est pas toujours suivi d'actes ou de comportements individuels.

### **L'animateur**

Cela est quelque peu inquiétant pour l'avenir. Vous avez ensuite demandé aux Finistériens s'ils étaient « sensibles au développement durable ».

### **M. Jacques Bonneau**

Dans le fond, ils n'ont pas réellement répondu à cette question ; ils ont plutôt répondu en pensant qu'ils étaient « sensibles à la défense de l'environnement ». Nous avons remarqué qu'ils pensaient au développement durable en tant qu'environnement.

### **L'animateur**

Nous allons tout de suite voir les résultats sur la diapositive avec vous.

### **M. Jacques Bonneau**

Il est difficile de dire aujourd'hui que l'on n'est pas sensible à la sauvegarde de l'environnement. Mécaniquement, huit Finistériens sur dix nous disent qu'ils sont sensibles au développement durable.

Peut-être pouvons-nous constater que ce résultat n'est pas si positif, en considérant que seuls 28 % des Finistériens déclareraient y être très sensibles. Nous pouvons considérer que la réponse : « Je suis assez sensible au développement durable » est une réponse qui manque de conviction. Des marges de progression existent donc dans la sensibilisation à mener auprès de la population. Nous constatons également un clivage social, avec des cadres et des professions intermédiaires qui se considèrent comme très sensibles ; en revanche, les catégories des employés ou ouvriers sont sensiblement en retrait.

### **L'animateur**

Voici une question intéressante, parce qu'elle va probablement créer des pistes de réflexion dans l'Agenda 21 du Finistère. Vous avez demandé aux Finistériens quelles

étaient leurs « priorités pour les prochaines années ». Les réponses sont très intéressantes.

### **M. Jacques Bonneau**

Les réponses sont très intéressantes, et permettent aussi d'éclairer le niveau de sensibilité moyen. En effet, nous remarquons que certaines priorités des Finistériens s'articulent autour de dimensions économiques et sociales, et assez peu autour de dimensions environnementales.

La première priorité des Finistériens est la lutte contre la précarité ; 53 % des personnes nous disent que c'est un axe important pour l'avenir. Avec 42 % des voix, le deuxième point est le développement économique. Avec 41 % des voix, la troisième priorité est l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Voilà le trio de tête des priorités des Finistériens. Arrive seulement en quatrième position une préoccupation plus environnementale, la préservation de la qualité de l'eau. Cependant, nous voyons que nous sommes en retrait par rapport aux trois premières réponses, avec 34 % des voix. Il s'agit aussi sans doute d'une spécificité bretonne, déjà évoquée dans la première partie. Ensuite, nous avons différents thèmes environnementaux, mais largement en retrait. Cela explique la sensibilité intermédiaire que nous éprouvons par rapport à la thématique du développement durable.

### **L'animateur**

C'est assez paradoxal. La majorité des personnes à qui vous demandez ce que signifie le développement durable répondent l'environnement ; mais lorsque vous leur demandez leurs priorités, l'environnement est secondaire par rapport à l'économie.

### **M. Jacques Bonneau**

Il arrive en second plan, sans doute parce que les personnes que nous avons interrogées considèrent l'environnement comme un élément important, mais de moyen terme, alors que des questions économiques et sociales se posent au quotidien, à court terme.

### **L'animateur**

Passons à la question suivante. Vous aviez demandé aux Finistériens quelles étaient leurs « attentes sur les pratiques de développement durable ».

### **M. Jacques Bonneau**

Malgré le constat précédent, dans lequel nous constatons qu'il était encore nécessaire d'améliorer la sensibilisation, nous pouvons tout de même considérer que le travail de sensibilisation a largement évolué. Après la sensibilisation, vient la

question de l'information. Nous avons ici un résultat très positif, puisque 70 % des personnes interrogées estiment qu'elles ont besoin d'avoir des informations complémentaires afin de pouvoir améliorer leurs pratiques en matière de développement durable. Nous constatons encore des résultats différents selon le niveau social. Les cadres et les professions intermédiaires sont plus en attente d'un supplément d'information.

### **L'animateur**

Passons à la question suivante. Vous leur aviez demandé « qui en fait le plus pour le développement durable ». La première structure citée est les associations.

### **M. Jacques Bonneau**

Oui, les associations. Il existe un contexte favorable aux questions du développement durable. Les Finistériens interrogés se sont portés, en termes de confiance, d'une part, vers les acteurs qui, au niveau national, ressortent avec un fort capital sympathie. Il s'agit donc des associations, qui arrivent en tête des structures qui seraient sensibilisées aux questions de développement durable.

Néanmoins, le Conseil général arrive légèrement derrière, avec 56 % de réponses indiquant qu'il serait sensibilisé, alors que 58 % des personnes citaient les associations. Après le Conseil général, les communes ont aussi un résultat assez important, avec 50 % de réponses. En revanche, avec 28 % de réponses, les entreprises ne sont pas perçues comme très impliquées dans les questions de développement durable.

### **L'animateur**

C'est aussi assez paradoxal. Pierre Maille a affirmé tout à l'heure que les entreprises sont des acteurs importants dans le développement durable, et dans un sens très large, qui inclut l'environnement, le bien-être des salariés, les transports. Nous nous apercevons que, selon les Finistériens, l'entreprise n'engagerait pas assez de forces dans ce domaine. En tout cas, ils ne le perçoivent pas.

Dans la question suivante, vous avez demandé aux Finistériens comment ils « perçoivent les actions du Conseil général ».

### **M. Jacques Bonneau**

Pour compléter le point de vue que nous pouvions avoir sur les actions du Conseil général, nous avons demandé quels étaient leur sentiment vis-à-vis de l'efficacité du Conseil général. Un premier résultat va dans le sens de ce que nous venons de dire au sujet des entreprises : 36 % des Finistériens interrogés n'ont pas d'opinion ; ils ne savent pas si le Conseil général agit efficacement ou non. Ensuite, lorsque nous comparons les réponses positives et négatives, nous constatons que les premières sont plus nombreuses : 47 % des Finistériens jugent l'action du Conseil général efficace. Néanmoins, ils se positionnent très souvent avec des réponses qui manquent de conviction.

En effet, seuls 6 % des Finistériens jugent que le Conseil général agit tout à fait efficacement. Il s'agit donc d'une vision quelque peu éloignée, et peut-être d'une mauvaise compréhension des actions du Conseil général.

Enfin, le Conseil général informe-t-il bien la population de ses actions menées et des projets en cours ? 42 % de personnes nous répondent positivement, 32 % négativement et 18 % de personnes n'arrivent pas à répondre. La mobilisation est forte autour de la thématique du développement durable. La population attend sans doute que les acteurs se mobilisent et le fassent savoir.

### **L'animateur**

Pierre Maille, il y a beaucoup de travail à faire. Un peu moins d'un Finistérien sur deux dit que vous agissez efficacement ; l'autre moitié ne sait pas, ou n'est pas d'accord.

### **M. Pierre Maille**

Cela indique, qu'en termes de connaissance de l'action des pouvoirs publics de façon générale, il est nécessaire de travailler davantage. Nous sommes parfois autosatisfaits de ce que nous effectuons, et en réalité, beaucoup de personnes l'ignorent. C'est une question importante. Nous évoquons aujourd'hui une réforme des institutions dans notre pays, liée à la fiscalité locale et à l'architecture des institutions. Je pense que cette question n'est pas simplement une question technique réservée aux élus ou aux spécialistes du droit institutionnel ou administratif, mais à tous les citoyens. Quel niveau de service public voulons-nous ? Nous avons besoin de savoir comment nous assurons la santé, l'éducation, la sécurité, la liberté de déplacement. Le service public s'en occupe. Cela a un coût. Après, nous choisissons quel niveau de qualité de service. Il ne s'agit pas simplement d'un débat sur le nombre peu élevé de fonctionnaires ou le montant élevé des impôts. Chacun d'entre nous se rend à la mairie, à la préfecture, à la Poste ou à la gare, ou encore va se faire livrer de l'énergie chez soi. Nous savons, lorsque nous nous rendons dans un service public, quels sont les horaires et s'il faut attendre deux heures. Après, cela relève d'un choix. Je crois que nous ne diffusons pas assez d'informations sur nos actions. Les personnes ne savent pas comment fonctionne le service public.

## **6 priorités pour la période 2010-2014**

### **L'animateur**

Jacques Bonneau a demandé aux Finistériens leurs priorités dans les prochaines années. Vous réfléchissez sur l'évolution de l'Agenda 21 et ce qu'il va être à l'horizon 2014. Vous avez vous-même défini six priorités. Nous allons les énumérer rapidement avec vous avant de laisser la parole à nos deux intervenants.

### **LE LOGEMENT**

#### **Pierre Maille**

Le logement implique des questions liées au droit de chacun à se loger, à la consommation du foncier, à l'organisation de l'habitat et des déplacements, à la localisation des services, à la consommation énergétique, aux types de construction,

ou encore à la spéculation foncière sur certaines zones. Sur le littoral, par exemple, le logement n'est plus accessible. Les entreprises rencontrent même un certain nombre de problèmes pour trouver des salariés qui puissent se loger à proximité du lieu de travail. Le logement implique donc des questions d'organisation de notre société.

## **L'ECONOMIE**

### **M. Pierre Maille**

Nous avons aussi évoqué tout à l'heure l'agriculture. Le Finistère possède quelques fondamentaux économiques : l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et les activités liées à la mer et à la pêche. Pratiquement toutes ces activités historiques sont en mutation, voire en crise. Comment accompagnons-nous ce phénomène ? Comment permettons-nous le maintien d'une agriculture qui est à la fois un facteur d'emploi et d'aménagement du territoire ? Nous évoquons plus tôt des élevages dans lesquels nous trouvons 1 000 ou 2 000 bêtes ; est évoqué souvent dans la presse le modèle danois ou hollandais. Voulons-nous une concentration de l'agriculture et un espace rural désertifié ? Nous devons donc accompagner une mutation, derrière laquelle se trouve l'emploi industriel et agricole. Au sujet de la pêche, comment préserver une ressource et des produits sauvages, alors que la réglementation européenne évolue et que la concurrence est mondiale ? Nous essayons de promouvoir l'aquaculture en disant qu'elle serait à la pêche, demain, ce que l'agriculture est à la chasse de l'époque de l'homme de Cro-Magnon.

## **L'ENERGIE**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit de l'approvisionnement, des problèmes de pollution, d'innovation et d'énergie renouvelable. Nous pouvons décliner de nombreux éléments autour de l'énergie.

## **LA DEMOGRAPHIE**

### **M. Pierre Maille**

La démographie est un sujet de réflexion. Nous devons être capables de nous projeter dans l'avenir. Toutes les études récentes indiquent que la Bretagne est une région attractive. Alain [Even] en parlera peut-être après. La Région a beaucoup travaillé sur ces questions d'attractivité et d'accueil de population. En termes de foncier, d'emploi, qu'est-ce que cela signifie ?

Se pose la question de l'allongement de la durée de la vie. Nous vivons beaucoup plus longtemps. Cela ne signifie pas nécessairement que la population vieillit, mais le nombre de personnes âgées augmente fortement. Il est indispensable d'apporter des réponses de société.

L'allongement de la durée de la vie implique-t-elle de la solitude et moins de relations avec les autres générations ? Ou bien cela correspond-il à plus de rencontres ? Les réponses résident également dans la qualité des services, les types d'habitats, les

moyens de déplacement. Ce sujet concerne beaucoup les municipalités, mais aussi la vie familiale et la vie associative.

## **LE BIEN-ETRE**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit aussi de préoccupations qui sont liées au fait que, dans notre région, nous sentons que certaines catégories de population, comme les jeunes ou les personnes âgées, éprouvent un « mal-être ». Cela implique, par exemple, que nous ayons un taux de suicide plus important que dans les autres régions de France.

Au sujet de la santé, nous avons des caractéristiques différentes d'autres régions ; la mortalité des hommes est plus forte que dans d'autres régions. À l'intérieur de la région, il existe des inégalités et une mortalité plus forte à l'ouest qu'à l'est. Avons-nous des réponses à ces questions ? Il s'agit de voir comment nous pouvons comprendre ces phénomènes et d'apporter des réponses.

## **L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS**

### **M. Pierre Maille**

Il s'agit plutôt de notre volet interne. Nous parlons d'Agenda 21 et de développement durable. Nous nous intéressons à la société finistérienne. Pour cela, nous avons un peu plus de 3 000 agents au Conseil général qui sont chargés de mettre en œuvre du service public tous les jours. Comment sont-ils mobilisés sur la qualité de ces services, l'évolution et l'adaptation ? Quel est le sens de nos actions quotidiennes ?

### **L'animateur**

Ce sont les six thèmes qui vont enrichir la réflexion sur l'Agenda 21 vers 2014. Vous avez souhaité, Pierre Maille, que nous ayons, à chaque forum, des personnalités qui viennent s'exprimer et donner leurs priorités. Nous avons entendu des chercheurs, des chefs d'entreprise, des responsables associatifs, des personnes travaillant dans le domaine de l'énergie.

## **Intervention de Thierry Abalea, du CPIE de la Vallée de l'Elorn**

### **L'animateur**

Afin de clore ces rencontres, deux personnalités sont avec nous ce soir. Alain Even, Président du CESR, et Thierry Abalea du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de l'Elorn.

Thierry Abalea, lorsque nous avons préparé ce débat, vous m'avez confié avoir une vision très large de cet Agenda 21, en précisant qu'il ne s'agit pas seulement d'environnement, mais également d'économie et de climat. Vous ne vouliez pas être « l'écolo de service ». Vous m'aviez dit également, d'un autre côté, que vous aviez beaucoup écouté les autres débats et le thème de l'environnement n'était pas souvent abordé, alors qu'il est quand même au cœur des préoccupations. C'est bien cela ?

## **M. Thierry Abalea**

Oui, tout à fait. Nos concitoyens vont réduire petit à petit le développement durable à l'environnement, et encore plus à l'environnement naturel. L'érosion de la biodiversité est une priorité forte du développement durable. À force de nous dire que nous l'avons complètement intégré, que l'environnement et le patrimoine naturel sont un élément du développement durable, nous risquons de l'oublier. 2010 sera l'année de la biodiversité.

Je considère les incidences économiques et sociales de la biodiversité pour ne pas m'enfermer dans l'émerveillement ou le chagrin éprouvé en voyant un ours polaire sur la banquise. Il s'agit d'un des aspects de la biodiversité, le plus populaire. Nous en sommes tous conscients, et les médias nous le rappellent régulièrement dans les médias. Cependant, une autre vision est souvent partagée. Il s'agit de la question de la disparition d'espèces et de variétés, des conséquences économiques et sociales qui vont peser sur l'agriculture, mais aussi sur la médecine ; les premières victimes de cette érosion seront effectivement les agriculteurs, qui ont en charge l'alimentation des citoyens. Cela renvoie nécessairement au problème de la nutrition, de la malnutrition dans le monde, des équilibres Nord-Sud liés à cette perte de biodiversité.

Le troisième élément, moins connu, mais qui commence à faire l'objet d'un certain nombre de recherches, est le constat que la biodiversité des espèces et des milieux contribue à offrir à l'humanité un certain nombre de services écologiques gratuits. L'exemple qui a fait la une des médias est l'effet des insectes pollinisateurs – d'ailleurs, le Conseil général a installé des ruches...

### **L'animateur**

Des ruches sur le toit de la maison du Département, en effet.

## **M. Thierry Abalea**

Des économistes essaient d'évaluer ce que serait le coût financier si demain, nous devons polliniser à la main ce que les insectes font pour nous gratuitement. L'autre exemple de services gratuits concerne les cycles hydrologiques et tout ce qui se rapporte aux questions de sécheresse et d'inondation, de maintien et d'érosion des sols qui, aujourd'hui, grâce à la biodiversité des milieux, sont des services gratuits.

Je ne m'étendrai pas davantage, parce que nous n'avons pas le temps. La biodiversité est une approche sensible et affective de la nature, mais elle implique aussi des enjeux sociaux, humains et de bien-être, avec des incidences économiques qui peuvent être très lourdes de conséquences.

Aujourd'hui, le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources fossiles sont des sources de conflits, voire de guerres futures ou actuelles. En faisant du catastrophisme comme certains, je pourrais affirmer que l'érosion de la biodiversité pourrait conduire aux mêmes tensions.

### **L'animateur**

J'ai envie de vous dire que nous sommes face à un problème mondial. Qu'est-ce que le Conseil général peut réaliser en matière de protection de la biodiversité ?

## **M. Thierry Abalea**

Nos institutions ont déjà pris conscience de cette question, à tous les niveaux, et d'une manière parfois dispersée. Tous le monde connaît l'Europe et Natura 2000 ; tout le monde a également entendu parler du Grenelle et de la Trame verte et bleue. Nous entendons ces questions dans le cadre des actions du Conseil général, comme l'inventaire des zones humides, la politique de l'eau, et beaucoup d'exemples de ce type. Plus localement, les communautés de communes traitent également cette question par le biais de chartes d'environnement.

La question renvoie au sujet des services publics et de la réorganisation. Je crois qu'il est indispensable d'avoir des *leaders* pour mener ces opérations, ce dont nous manquons aujourd'hui. Sur la question des corridors écologiques comme de la trame verte et bleue, le Département est un bon échelon. La commune et la communauté de communes sont trop petites. Au-delà du schéma régional, la Région a du mal à s'inscrire sur le territoire et sur le terrain. Je pense que le Département pourrait avoir un rôle d'animateur et de chef de file sur ces questions de corridor écologique et de trame verte et bleue.

### **L'animateur**

Vous souhaitez insister sur la biodiversité, ce soir. Au sein du CPIE de l'Elorn, vous aidez également les collèges du département à monter des Agendas 21. Je vais être vicieux ce soir... Nous avons vu avec Jacques Bonneau que les Finistériens connaissent le développement durable, mais ont du mal à proposer pour l'Agenda 21 autre chose que les éco-gestes ou la protection de l'environnement. Comment voulez-vous que des collégiens, qui sont encore plus jeunes, montent dans leur collège un Agenda 21 ?

## **M. Thierry Abalea**

Cela signifie que nous, éducateurs à l'environnement, avons du travail. Cela signifie aussi, et le Conseil général l'a bien compris, de permettre aux collèges de s'engager dans une démarche d'Agenda 21 et d'être accompagnés. Il est nécessaire de disposer de relais locaux et de relais d'opinion. Je crois que c'est une des missions dévolues aux acteurs de l'éducation, et parmi ceux-là les associations de l'éducation à l'environnement. Pierre Maille disait à juste titre qu'il est important d'organiser des réunions comme celle de ce soir, mais cela ne suffit pas pour toucher au plus près les populations. La difficulté est de savoir comment toucher les individus qui ne se sentent pas concernés par ces questions. Les jeunes ne sont pas forcément les plus enclins au passage à l'acte en matière de développement durable. L'Agenda 21 d'un établissement peut donc être une réponse, sachant que nous sommes bien dans le cadre du développement durable et que nous ne nous enfermons pas dans une problématique environnementale. Comment un établissement scolaire aujourd'hui, qui est aussi un établissement d'activités productrices d'impacts sur son environnement, va-t-il assumer et maîtriser ces impacts ? Par ailleurs, il a une responsabilité particulière, parce qu'il s'agit d'un établissement d'enseignement, qui s'adresse au plus jeunes, et qui doit les éduquer.

Toute la question de l'Agenda 21 des collèges concerne la prise en charge de la vie du collégien dans sa globalité, pas simplement à l'intérieur de la classe, par la

discipline et l'enseignement, mais aussi à l'extérieur, dans la vie de l'établissement et dans la vie de tous les jours. Quels sont les types de transport à privilégier pour venir au collège ? Quels sont les éco-gestes à appliquer également à la maison ?

**L'animateur**

Les jeunes sont-ils sensibles à cela ? Ou la situation est-elle encore abstraite pour eux ?

**M. Thierry Abalea**

Nous pourrions éventuellement réfléchir à la manière de réaliser un sondage. Dès lors que nous essayons d'intégrer la question de l'environnement naturel dans un cadre plus global, il est intéressant pour un collégien de s'interroger sur la manière de vivre sa vie de collégien en termes d'enseignement attendu, de besoins futurs pour devenir un citoyen à part entière, de relations avec ses camarades, de la manière d'adapter l'établissement à l'accessibilité aux personnes handicapées, d'amélioration des lieux de détente. Actuellement, les cours de collège ne sont pas ce qui se fait de mieux pour flâner et se détendre. L'Agenda 21 peut être l'occasion de reposer ces questions. Comment faire en sorte de ne pas venir le plus tard possible pour repartir le plus vite possible de cet établissement ?

**L'animateur**

En un mot, pour conclure, cette initiative de mettre en place des Agendas 21 dans les collèges – initiative soutenue par le Conseil général – touche combien de collèges et de collégiens ?

**M. Thierry Abalea**

Je ne connais pas le nombre de collégiens. Pour le nombre de collèges, nous sommes dans une phase ascendante. Nous avons effectué une expérimentation dans deux collèges du département, dans un premier temps. L'année dernière, nous avons élargi l'initiative à dix collèges, là encore, dans un cadre expérimental, puisque nous avons recherché des établissements que nous avons pré-identifiés à l'échelle du département. Cette année est la première année de transformation de l'essai qui a fait l'objet d'un appel à projets. Aujourd'hui, plus de vingt collèges sont engagés dans cette démarche, sur une centaine d'établissements que compte le département.

**L'animateur**

Donc près de 20 % des collèges sont déjà touchés, après une hausse impressionnante. Merci pour ces précisions.

**Intervention d'Alain Even, Président du CESR Bretagne**

**L'animateur**

L'autre personnalité qui est avec nous ce soir est Alain Even, qui est Président du Conseil Économique et Social de Bretagne. Avez-vous une première réaction sur ce que vous avez entendu, durant ce forum participatif ?

## **M. Alain Even**

Au préalable, j'aimerais rappeler rapidement en quoi consiste un Conseil Économique et Social Régional, parce qu'il est souvent méconnu. Il possède deux assemblées. L'une, politique, signe et gère le budget ; l'autre, composée de professionnels issus du monde économique, d'associations et d'institutions régionales, comme les universités par exemple, doit obligatoirement donner ses avis en amont pour que les décisions du Conseil régional soient validées. C'est une particularité d'une démocratie participative institutionnelle, où les corps intermédiaires sont obligatoirement consultés. J'apprécie que des élus puissent penser que la question de la réorganisation territoriale n'appartient pas qu'à eux. Les citoyens sont également intéressés de savoir quelles seront demain les formes d'organisations territoriales de notre pays.

Je vous fais part à présent de mes réactions. En premier lieu, je ne suis pas très surpris que nous l'on associe d'abord l'environnement à la notion de développement durable. Cependant, ma conviction personnelle rejoint le projet finistérien, qui concerne le quotidien de chaque citoyen ; il est nécessaire de considérer les dimensions économiques, sociales et environnementales comme un tout. À mon avis, nous ne pouvons pas traiter de la question environnementale en soi. Il est indispensable de réaliser un effort collectif pour faire entendre que c'est dans la globalité des dimensions et dans les inter-relations que nous allons pouvoir avancer. La question des transports publics a été évoquée tout à l'heure. C'est une bonne méthode pour traiter les éléments dans leur complémentarité, tout comme pour ce qui est du logement. Le logement implique la question foncière, de l'utilisation de l'espace et de préservation de couloirs écologiques. Lorsque nous ouvrons les logements à tous et qu'ils sont peu consommateurs d'énergie, nous nous inscrivons dans toutes les dimensions. Il est nécessaire que ces logements soient accessibles économiquement et géographiquement, en prenant en compte le critère de la mobilité.

Nous devons suivre ces multiples dimensions. Un certain nombre de questions sont importantes pour notre région et pour le Finistère. La question de l'eau est une question importante, à la fois parce que nous avons besoin d'accéder à une eau de qualité, comme cela a été dit, et parce que ces éléments peuvent contribuer à détériorer l'image du département. Ces acteurs présents ici ce soir réalisent des efforts considérables pour que la qualité de l'eau s'améliore et que la pollution disparaisse. Cela s'inscrit dans la durée. Les efforts entrepris aujourd'hui vont être payants demain.

Des questions essentielles ont été posées dans ce débat. Le partage des réactions des citoyens est une des formes de la démocratie participative.

## **L'animateur**

Alain Even, vous êtes Président d'un Conseil Économique et Social...

## **M. Alain Even**

... et qui va devenir environnemental, à la suite de la prochaine loi de réorganisation territoriale. Nous allons tenir les trois piliers.

## **L'animateur**

Dans le sondage présenté par Jacques Bonneau, vous avez remarqué l'importance des thèmes de l'économie et du social dans les priorités des Finistériens, bien avant les thèmes purement environnementaux. Dans le Finistère, nous adorons avoir un avis extérieur sur nos actions. Vous qui avez une vision régionale, comment ressentez-vous l'économie finistérienne ?

## **M. Alain Even**

L'économie finistérienne n'est pas très différente de l'économie bretonne. Vous me taquinez, et me demandez d'interpeller les Finistériens.

## **L'animateur**

Nous avons tendance à nous sentir différents, isolés.

## **M. Alain Even**

En tant que Finistériens, vous pensiez peut-être résoudre vos problèmes avec des solutions uniquement finistériennes ; mais cela n'est pas correct. Les questions posées ont été très bien résumées, il y a quelques minutes. Nous sommes dans une période de mutation au sujet de nos fondamentaux. La sphère productive – agriculture et industrie – est en forte évolution pour un certain nombre de raisons. Elle va évoluer ; je suis relativement optimiste à ce sujet. Cependant, cette question est valable pour l'ensemble de la Bretagne.

Je définis deux principaux atouts dont dispose la région par rapport à l'économie de demain. La mer, d'abord. Nous redécouvrons actuellement l'importance et la richesse de la mer et du littoral. Il ne s'agit pas seulement de richesses touristiques, halieutiques ou en matière de capacités de transport ; il s'agit aussi de richesses énergétiques. La mer est un atout considérable pour notre région. Pour le Finistère, elle est un atout encore plus considérable par rapport au reste de la région, en raison de son littoral et de son positionnement.

Le second atout est l'intelligence du Finistère. Vous le rappelez dans le document sur l'état des lieux dans le Finistère. Depuis des générations, il est le département de France le plus performant en fin d'études secondaires. Après, la situation est plus complexe. Une partie de la performance scolaire bretonne, qui est la première région en la matière, est due aux forces du Finistère. Le département possède donc un potentiel humain en matière d'intelligence qui pourra être utilisé dans la société de demain, dans laquelle l'économie sera davantage immatérielle ; elle devra donc s'appuyer davantage sur la recherche et l'innovation. Il existe également un potentiel de recherche lié à la mer dans le Finistère, bien que principalement centré sur Brest.

## **L'animateur**

Vous insistez sur la richesse humaine des Finistériens...

## **M. Alain Even**

... qui n'en sont pas moins bretons.

## **L'animateur**

Pierre Maille rappelait un thème prioritaire : la démographie. La démographie est importante pour le département.

## **M. Alain Even**

La région Bretagne est une des régions de France qui possède un solde migratoire positif le plus important depuis 15 ans, après plus d'un siècle de solde migratoire négatif. C'est un renversement majeur, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans notre analyse de l'avenir de la Bretagne et du Finistère. Ce solde migratoire est positif pour toutes les tranches d'âge, excepté celle des 18-30 ans. Il ne faudrait pas considérer que le solde migratoire positif breton est un solde migratoire de retraités – bien qu'il existe davantage de retraités dans le Finistère et dans le Golfe du Morbihan qu'en Ille-et-Vilaine, mais le solde migratoire positif vaut pour l'ensemble du territoire breton. La population vieillit un peu plus que dans le reste de la France, parce qu'il existe un peu plus d'attrait pour les retraités ; en même temps, la population se rajeunit, puisque de jeunes actifs avec enfants rentrent en Bretagne. Son vieillissement naturel est donc relativement tempéré.

Pour ce qui est de la question finistérienne proprement dite, la situation géographique peut paraître paradoxale. 800 000 personnes qui doivent bénéficier de services et qui sont à plus d'une heure de villes importantes, n'ont pas pensé qu'elles pourraient offrir des services concurrents ; cela constitue uniquement des services de haut niveau ; et il en existera encore dans les années à venir. L'enjeu consiste donc à veiller à ce que la quantité de population finistérienne soit stabilisée, voire progresse légèrement, afin de conserver cette masse critique de population, y compris les jeunes.

## **L'animateur**

Il est donc nécessaire de faire des enfants.

## **M. Alain Even**

Pourquoi pas ! Ou bien de faire venir des enfants.

## **L'animateur**

Pour assurer un certain nombre de services à ces populations, les finances doivent être suffisantes. Cela nous amène au débat qui se tient en ce moment sur la réforme des collectivités territoriales. Ce thème vous tient à cœur, et vous souhaitez vous exprimer sur ce point.

## **M. Alain Even**

Oui. Je ne voudrais pas être à la place des élus territoriaux en ce moment. L'exercice que vous nous proposez ce soir est difficile. Il s'agit de voir comment nous pouvons agir pour le bien de nos concitoyens dans les trois ans à venir, alors que vous ne connaissez pas, à ce jour, les moyens financiers dont vous disposerez – vous avez peut-être de garanties pour 2010, mais probablement pas pour la suite –, et que vous ne connaissez pas encore la répartition de vos compétences en 2014.

Or, nous pouvons essayer d'être provocateurs, sans exagération. Imaginons que vous ne gériez plus les collèges ou les routes en 2014 – ce n'est pas impossible ; ou que vos compétences soient strictement réduites à l'action sociale. Si, dès juillet 2010, vous saurez qu'en 2014 vous serez dans cette situation, je ne suis pas certain que vous continuiez à agir avec la même détermination au sujet des routes et des collèges. Or, nous devons attendre au mieux la mi-2010 avant de savoir comment le couple Région-Département va s'organiser.

Ma position personnelle consiste à sortir rapidement de ce flou. Nous pouvons diverger sur les analyses de la réforme, de son bien-fondé et de ses conséquences, mais il est nécessaire de sortir de cette situation confuse. L'indétermination est un mauvais élément pour les décideurs politiques ou économiques. Ils ont besoin d'avoir une certaine représentation de l'avenir. Or, en ce moment, sur ces questions, l'avenir est incertain. Je trouve que, de ce point de vue, cela pose problème. J'ai hâte de savoir quelles seront réellement les compétences de la Région Bretagne, quelles seront les compétences des métropoles, et si les stratégies métropolitaines seront compatibles avec les stratégies d'aménagement du territoire régional ou les stratégies de développement économique.

#### **L'animateur**

Cela signifie-t-il qu'à terme, la singularité du Finistère, tel que nous l'imaginons, et que vous distinguez peut-être moins, va se confondre ? Le Finistère va-t-il se rapprocher progressivement de politiques régionales fortes ?

#### **M. Alain Even**

Je ne sais pas.

#### **L'animateur**

Pierre Maille a déclaré que nous pouvons tout dire.

#### **M. Alain Even**

Je ne pense pas que le Conseil général façonne le Finistère – mais je peux être totalement contredit. Le Finistère est une réalité politique, culturelle, historique, géographique ; le brassage est moins important à l'ouest, pour des raisons historiques d'entrée de population. Le fond de population du Finistère est davantage breton au sens de ses origines que celui d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de réalités que nous connaissons bien, y compris sur les questions de santé. Selon moi, les différences que nous constatons sont également liées à cela.

Le Finistère est une histoire. Quelle que soit la réorganisation territoriale, son histoire ou ses histoires continueront. Le Finistère existe depuis deux siècles. De nouvelles réalités apparaîtront. Sur deux siècles, les Conseils généraux ont façonné en partie leur territoire, par les aménagements routiers, par exemple. Ils auront peut-être un peu moins d'emprise sur cette action, mais cela n'impliquera pas que le Finistère sera, demain, radicalement différent de ce qu'il est aujourd'hui.

## **L'animateur**

C'est la pensée d'Alain Even sur cette réforme territoriale. Pierre Maille, avant de clore ces soirées, puisqu'il s'agit du quatrième forum, à quoi vont servir les contributions et les remarques des personnalités qui sont venues s'exprimer ?

## **M. Pierre Maille**

Nous sommes dans la phase de bilan des engagements que nous avons pris pour la période 2006-2009. A l'issue de ce bilan, nous abordons nos futures actions, qui vont être menées sur la période 2010-2014. Les échanges, les observations et les remarques tenus par nos invités nous permettent de mieux mesurer la situation, l'état d'esprit et les préoccupations des Finistériens, ainsi que de confronter des analyses différentes. Nous souhaitons que les propositions que nous soumettrons pour la période 2010-2014 accompagnent le Finistère dans une évolution positive. Nous sommes donc dans la phase de bilan et de préparation de l'avenir.

Nous adopterons notre agenda 2010-2014 en juillet 2010. D'ici juillet 2010, nous aurons l'occasion de discuter ou de soumettre nos propositions à nos partenaires, aux élus, aux instituts, aux grandes associations, aux acteurs économiques et aux citoyens qui se sentent concernés. Nous tentons de définir quelle pourrait être la forme que pourrait prendre l'interrogation des Finistériens. Nous sommes conscients que ces quatre réunions publiques ne mobilisent pas tous les Finistériens ; ainsi, nous souhaitons voir comment nous pourrions les sensibiliser davantage.

## **L'animateur**

En guise de conclusion, quel est votre regard général sur cette soirée et sur l'ensemble des soirées consacrées à l'Agenda 21 ?

## **M. Pierre Maille**

D'abord, je suis heureux de constater que quelques centaines de personnes se sont à chaque fois intéressées et ont eu envie de parler devant une assistance, ce qui n'est pas toujours aisé. Je suis aussi heureux que nous ayons accueilli des intervenants qui ont apporté un autre regard que nous sur l'action publique. Je suis conscient que certains invités sont frustrés de ne pas pouvoir intervenir davantage. Je les remercie d'autant plus d'avoir passé un moment avec nous. Tout cela me paraît utile sur l'envie de construire ensemble l'Agenda 21.



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

## Observatoire de l'opinion



### *Les Finistériens et le développement durable, Les priorités pour l'avenir*

Octobre 2009



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

## Synthèse

La prise de conscience autour du développement durable, concept somme toute relativement neuf pour l'opinion publique, a connu une très forte accélération lors des 5 dernières années.

En 2004, seuls 55% des Finistériens avaient déjà entendu parler du développement durable. Cinq ans après, en 2009, ils sont 92%. La totalité de la population ou presque connaît donc ce terme, soit un doublement sur cette période très courte.

Ces bons résultats s'expliquent sans aucun doute par la très forte exposition médiatique (Grenelle, dernières élections, émissions et articles) qu'a connue le développement durable lors des 3 dernières années.

Au-delà de sa notoriété, la compréhension du développement demeure encore très centrée autour de sa composante environnementale. Pour 9 Finistériens sur 10, la protection de l'environnement fait partie du développement durable. L'axe social est cité par 7 personnes sur 10, tout comme la dimension économique.

Cependant, pour une vision plus détaillée, il convient sans doute d'analyser la part des personnes déclarant que telle dimension fait « tout à fait partie du développement durable » (sans intégrer les réponses « fait plutôt partie », à l'instar des chiffres précédents). L'analyse est alors plus nuancée et renvoie plus précisément à une assimilation régulière du développement durable à la seule protection de l'environnement. Ainsi, pour 56% des Finistériens, cette dimension environnementale représente tout à fait le développement durable, soit près de deux fois plus que la dimension sociale (35%) et le développement économique (27%).



En fait, seuls 17% des Finistériens conçoivent le développement durable dans la globalité de ces 3 dimensions, cette proportion augmentant sensiblement avec l'âge des personnes interrogées (10% pour les moins de 25 ans à 22% pour les 65 ans et plus).

Par ailleurs, la conscience que la protection de l'environnement est une composante du développement durable a progressé de 17 points entre 2007 et 2009, soit une progression beaucoup plus sensible que celles observées pour la dimension sociale (+7 points) ou la dimension économique (+ 6 points).

Dans ce discours général, il est assez difficile de se dire peu ou pas sensible à la question du développement durable. Logiquement, 8 Finistériens sur 10 se disent donc sensibilisés. Là encore, une mesure plus objective conduit à centrer l'analyse sur les seules personnes s'étant déclarées très sensibilisées, soit 28% des personnes interrogées. Une telle proportion n'est certes pas marginale mais demeure encore très minoritaire et laisse donc la possibilité d'importantes marges de progression. De nouveau, les jeunes semblent en retrait, 13% des 18-24 ans se sentant sensibilisés. Chez les 50-64 ans, on note un pic de sensibilisation (39%) qui retombe ensuite chez les 65 ans et plus (28%). Cette sensibilité est socialement très marquée. Elle est plus forte chez les cadres (53%) et les professions intermédiaires (32%) pour seulement 17% des employés et des ouvriers.

4

Dans le détail, les pratiques individuelles concernent le plus souvent le tri sélectif, l'attention à ne pas gaspiller l'eau et le fait d'éteindre les lumières.

La notoriété du développement durable et la prise de conscience ont donc très sensiblement progressé, les pratiques individuelles demeurent en retrait et demandent à être développées.

Cette prise de conscience se traduit par une réelle demande d'information. Comment bien agir en faveur du développement durable ? Cette attente concerne 70% des personnes connaissant le développement durable (63% de l'ensemble des habitants). On peut même préciser que 30% des Finistériens donne une réponse indiquant un intérêt marqué pour de telles informations.

Cette demande d'information est transversale à l'ensemble des classes d'âge (en dehors de 65 ans et plus en retrait de 8 points). Elle est de nouveau relativement marquée socialement, plus forte pour les cadres (48%), les chefs d'entreprises (46%) et les professions intermédiaires (39%), intermédiaires pour les employés (35%) mais plus faible pour les ouvriers et les agriculteurs (26% dans les deux cas).

L'attente d'information est également plus fréquente pour les personnes connaissant bien le développement durable et les personnes se déclarant sensibles à ces questions.

Après la sensibilisation, vient logiquement le temps de l'information pratique, une partie de l'opinion (la plus aisée, la plus instruite) se déclarant plus volontiers prête à l'implication individuelle. Pour une partie des catégories sociales moins favorisées, le travail de sensibilisation reste à prolonger. Les attentes sont nécessairement plus prosaïques, des enjeux perçus certes comme importants mais à plus longue échéance invitent moins aux pratiques immédiates favorisant le développement durable.

6

Dans ce contexte néanmoins favorable, les différents acteurs sont souvent perçus comme moyennement impliqués. L'enquête demandait si les le Conseil général, les villes et communes, les entreprises et les associations finistériennes étaient, selon les habitants, mobilisés sur cette thématique du développement durable. Notons tout d'abord que, selon les acteurs, environ un quart des personnes interrogées n'a pu répondre à ces questions.

Le mouvement associatif ressort comme l'acteur le plus mobilisé avec 58% de réponses positives, ne devançant le Conseil général que de quelques points avec un taux de 56%. Les communes recueillent 50% de réponses positives, loin devant les entreprises 28%. On est cependant frappé par la faible proportion déclarant que les acteurs sont très mobilisés. En cas de réponse positive, la vision se porte très majoritairement, au moins trois fois sur quatre, sur une réponse intermédiaire « assez mobilisé ». Les finistériens sont très peu nombreux à penser que les acteurs sont très mobilisés, seulement 14% pour les associations, 9% pour le Conseil général, 5% pour les communes et 1% pour les entreprises.

Quant à l'efficacité des actions du Conseil général en matière de développement durable, la reconnaissance est là encore régulière. 47% des Finistériens pensent que le Conseil général agit efficacement (6% « tout à fait », 41% « plutôt »), 17% pensent le contraire mais 36% ne peuvent répondre à cette question. Seuls 42% des habitants estiment que le Conseil général informe bien sur les projets en cours en lien avec le développement durable.

On doit donc parler d'un manque de visibilité des actions, constat renforcé par le défaut manifeste de connaissance de l'Agenda 21 du Conseil général. Seuls 6% des habitants déclarent ainsi connaître ce plan d'action.

7

Échantillon de 504 personnes de 18 ans et plus interrogées entre le 28 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre

- Pays de Brest 126 enquêtes
- Pays de Centre Ouest Bretagne 125 enquêtes
- Pays de Morlaix 126 enquêtes
- Pays de Cornouaille 127 enquêtes

Quotas par pays portant sur le sexe, l'âge et l'activité professionnelle des personnes interrogées

L'ensemble des résultats a été redressé afin de fournir une image représentative des Finistériens.

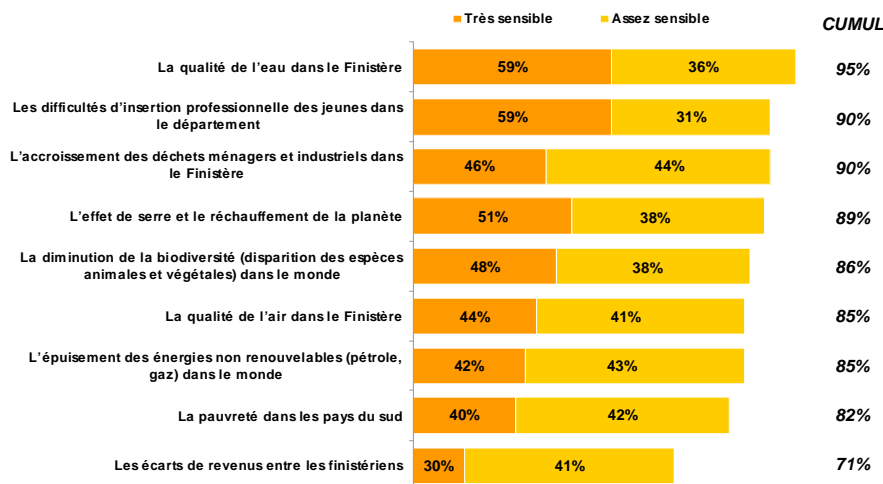
9

**SENSIBILITE ET PRIORITES DES  
FINISTERIENS POUR L'AVENIR**

10

## LES ATTENTES DES HABITANTS

"Concernant les questions suivantes, diriez-vous que vous y êtes, pour votre avenir, très sensible, assez sensible, assez peu ou pas du tout sensible ?"

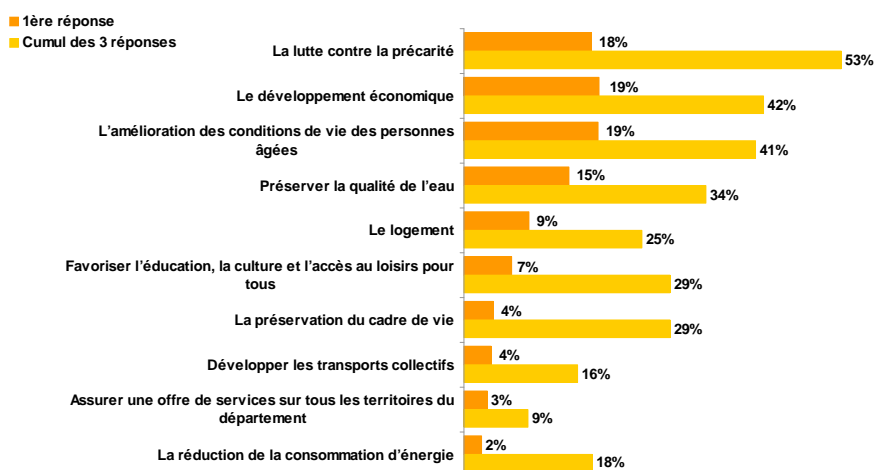


Base : Ensemble des habitants

11

## LES PRIORITES DES HABITANTS

"Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui doivent être les priorités dans le Finistère pour les années à venir ?"



Base : Ensemble des habitants

12

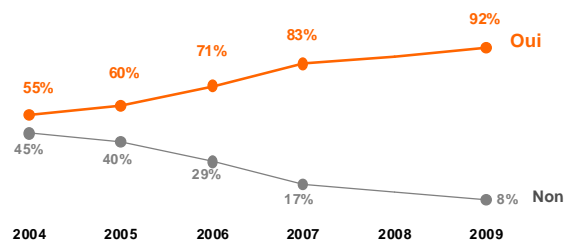
## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

### AU NIVEAU INDIVIDUEL

13

## NOTORIETE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

"Avez-vous déjà entendu parler du développement durable ?"

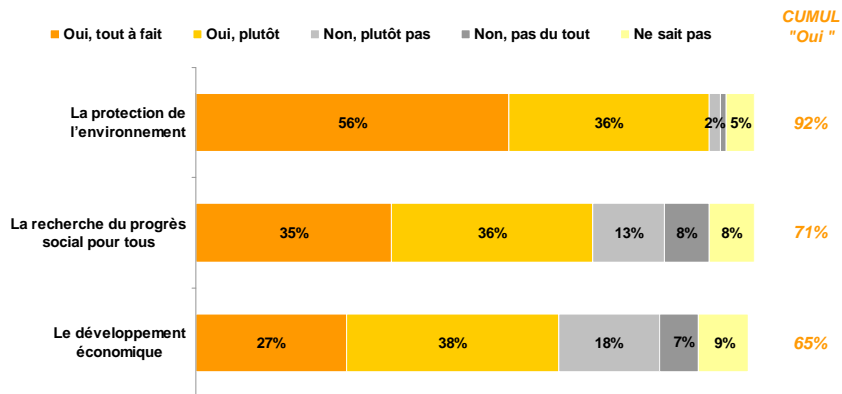


Base : Ensemble des habitants  
2009 : enquête TMO régions  
2004 à 2007 : enquêtes IFOP

14

## PERCEPTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

"D'après l'idée que vous vous en faites le développement durable c'est surtout... "

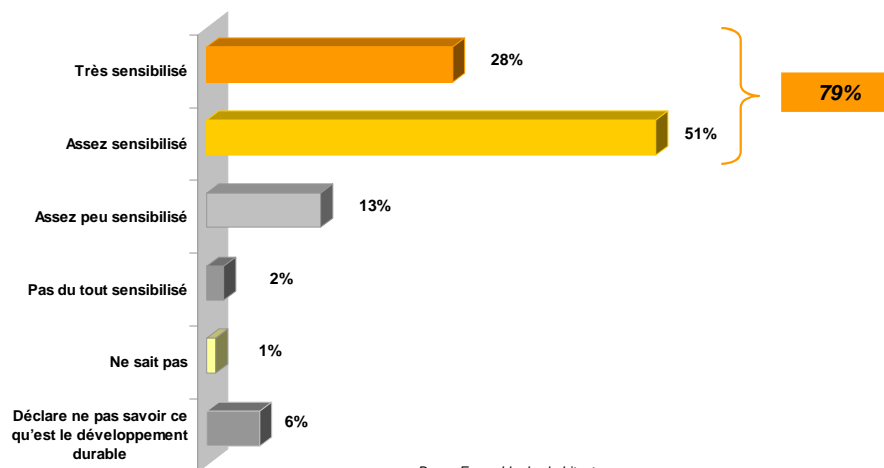


Base : Ensemble des habitants

15

## LA SENSIBILITE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

"Vous-même, êtes vous très sensibilisé, assez, assez peu ou pas du tout sensibilisé aux questions de développement durable "

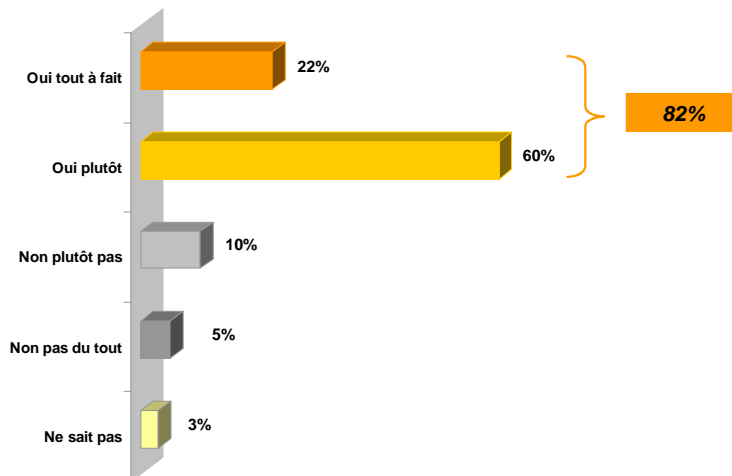


Base : Ensemble des habitants

16

## CONTRIBUTION DES HABITANTS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

"Pensez-vous contribuer personnellement au développement durable ?"

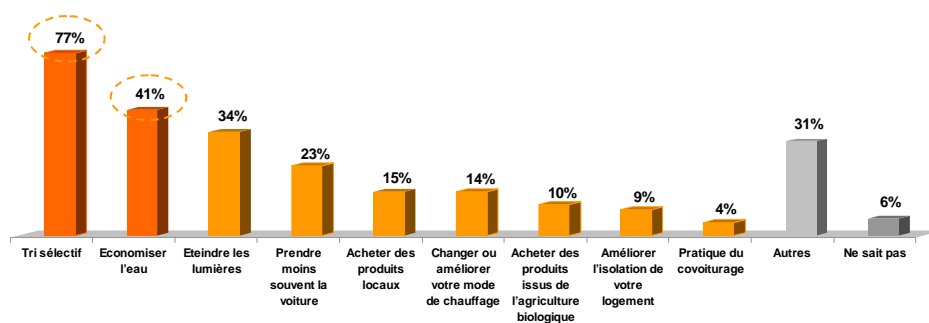


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

17

## LES PRATIQUES DES HABITANTS CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT DURABLE

« Si oui, par quels moyens ? »  
(réponses spontanées)

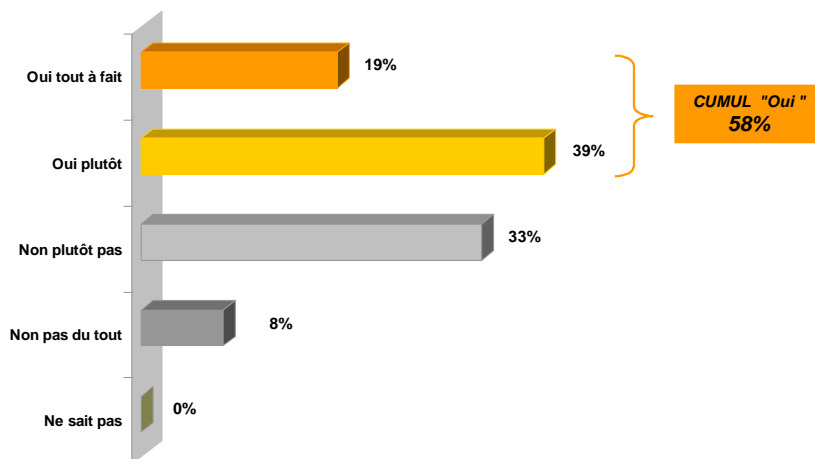


Base : Personnes ayant répondu contribuer au développement durable

18

## INFORMATION DISPONIBLE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

"Avez-vous le sentiment d'être bien informé sur ce que vous pouvez faire en matière de développement durable ?"

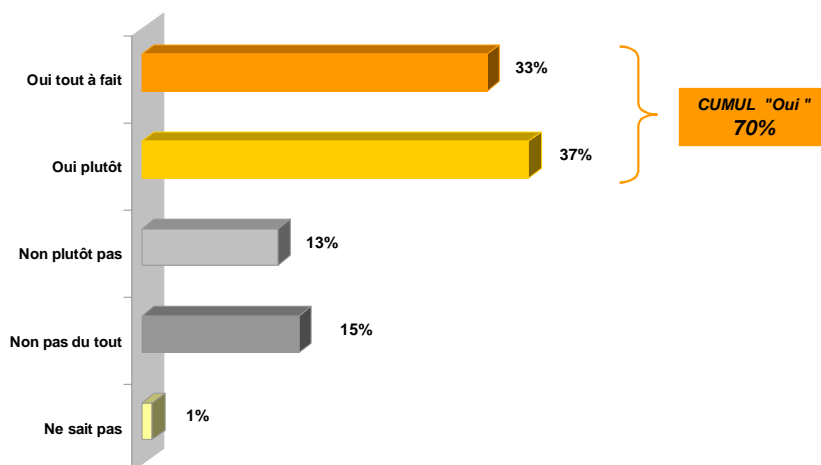


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

19

## ATTENTES DES HABITANTS SUR LES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

"Souhaiteriez-vous recevoir des informations sur les bonnes pratiques de développement durable ?"



Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

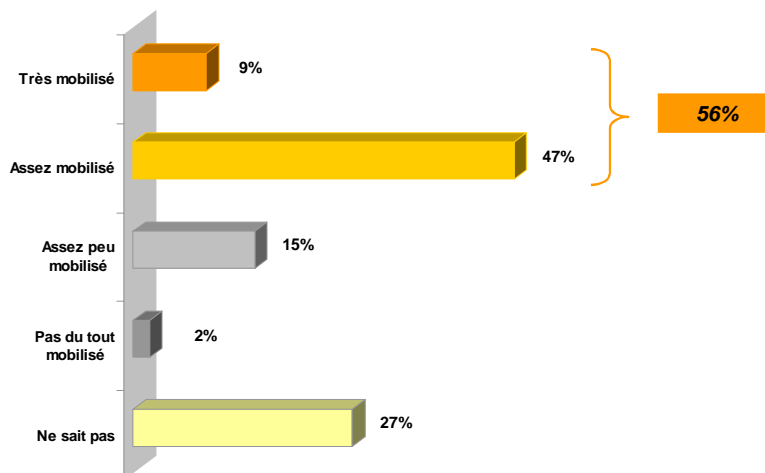
20

## PERCEPTION DE L'IMPLICATION DU CONSEIL GENERAL ET DES ACTEURS FINISTERIENS

21

## PERCEPTION DE L'IMPLICATION DU CONSEIL GENERAL

*"En matière de développement durable dans le Finistère, pensez-vous que le Conseil Général est ..."*

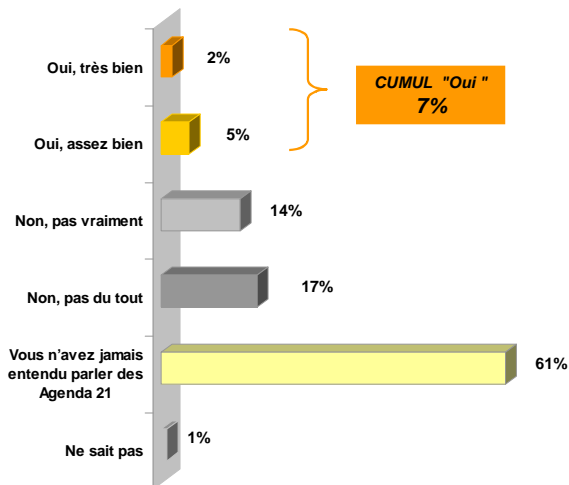


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

22

## NOTORIÉTÉ DE L'AGENDA 21

"Les Agendas 21 sont des plans d'actions pour le développement durable d'un territoire.  
Diriez-vous que vous connaissez l'Agenda 21 du Conseil général... "

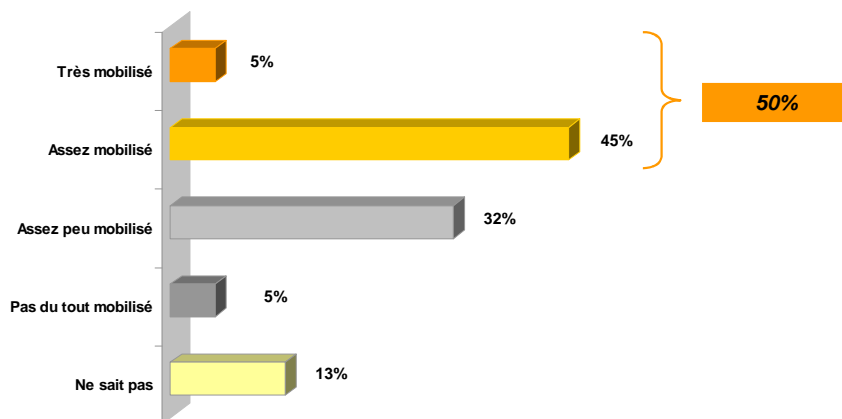


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

23

## PERCEPTION DE LA MOBILISATION DE LA COMMUNE

"Toujours sur la question du développement durable, pensez-vous que votre commune / votre ville est... "

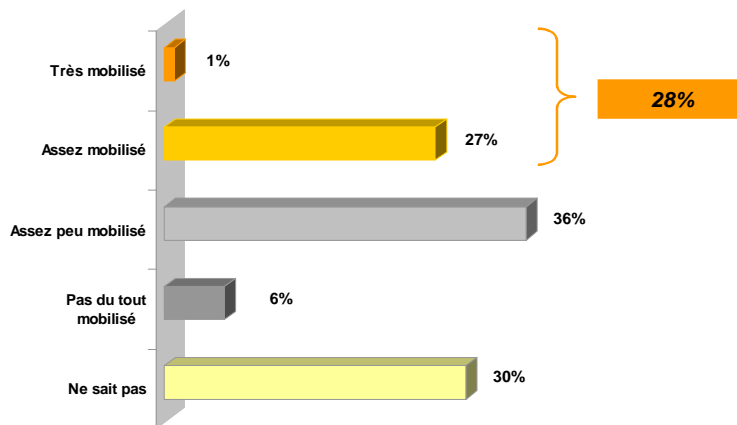


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

24

## PERCEPTION DE LA MOBILISATION DES ENTREPRISES

"Et pensez-vous que les entreprises Finistérienne sont mobilisées pour le développement durable ?"

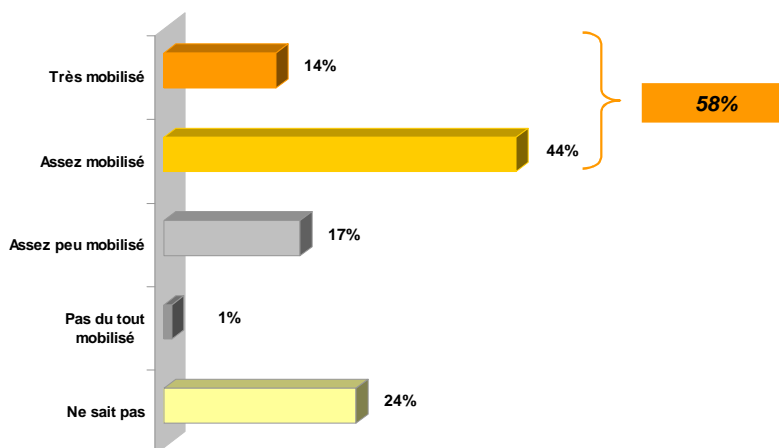


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

25

## PERCEPTION DE LA MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

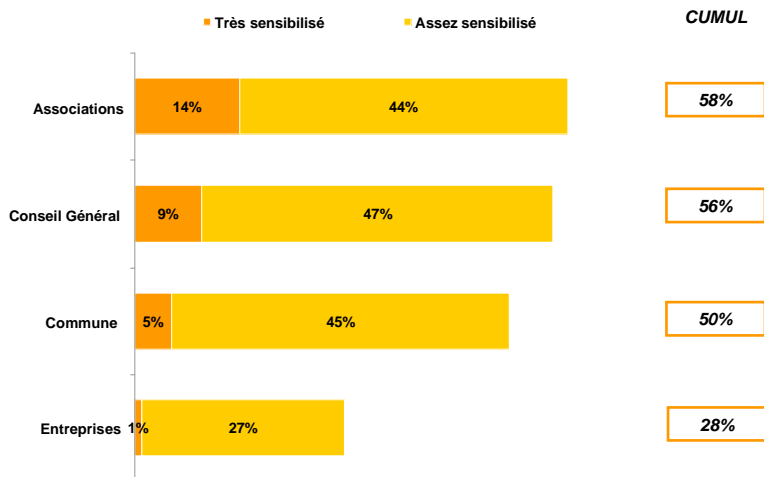
"Et pensez-vous que les associations du Finistère sont mobilisées pour le développement durable ?"



Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

26

## PERCEPTION DE LA MOBILISATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS

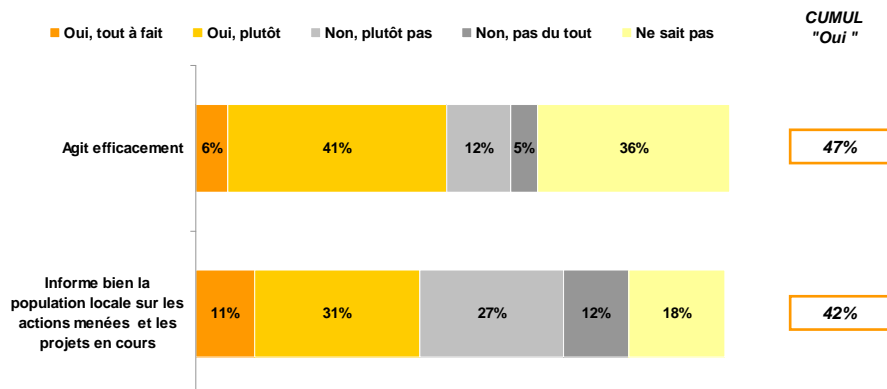


Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

27

## OPINIONS VIS-A-VIS DES ACTIONS MENEES PAR LE CONSEIL GENERAL

"Sur cette thématique du développement durable, avez-vous le sentiment que le Conseil général du Finistère..."



Base : Ensemble des habitants connaissant le développement durable

28

## La presse en parle...

Le Procès de  
Carnouaille  
8/10/10

### Agenda 21

## Quatre rendez-vous participatifs du Conseil général sont à venir

Voté en juillet 2006, l'Agenda 21 du Conseil général s'est traduit par un ensemble d'actions concrètes pour les Finistériens, car à ceux maris, aides de covoiturage, aide aux revenus modestes pour baisser leur facture énergétique, création d'un fonds unique pour l'insertion des jeunes, nouvelles aides pour les agriculteurs et les entreprises... Le bilan réalisé par l'agence BMK wings s'avère très positif : 109 chantiers sont opérationnels sur les 123 au 31 juillet 2006. « Il est surtout apparu que nous avions une marge de progression dans certains domaines : démocratie participative, lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, questions de santé... », liste Pierre Maille, le président du Conseil

général. Une attention toute particulière sera donc accordée à ces thèmes dans le prochain Agenda 21 pour la période 2010-2014. Le logement sera aussi un axe important. Il sera traité sous différents angles : l'accès au foncier, l'étalement urbain, l'aménagement du territoire... poursuit l' élu. Ces enjeux là et bien d'autres

seront développés lors des quatre rendez-vous participatifs organisés dans les quatre pays de Finistère. Ils s'adressent aux Finistériens qu'ils soient membres d'une association, élus ou simples citoyens. Ils seront animés par des experts et des conseillers généraux.

A.M.



17 NOV. 2009

## QUEST FRANCE

### Le développement durable ce mardi soir à Quimper

- Ensemble pour le développement durable du Finistère ». C'est le thème de la réunion prévue ce soir à la maison du département à Quimper. Ce rendez-vous principal réalisera un point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre de "agenda 21" (2005-2010), permettra d'échanger

sur l'état des lieux du Finistère et de débattre ces priorités pour 2010 à 2014. Alain Evan, président du conseil économique et social régional; Thierry Abalés, directeur du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (Vallée de l'Elorn) et Jacques Borneau, de l'Institut TMO Régions

(enquête d'opinion) interviendront au cours des tables rondes. La totalité des débats seront retransmis en direct sur le site Internet du conseil général [www.cg29.fr](http://www.cg29.fr). Les intervenants et les élus répondront, en direct aux questions des internautes. Rendez-vous à 20 h, entrée libre.

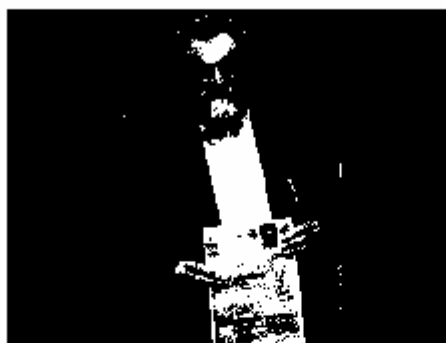
**LeTélégramme.com**

**MORLAIX VILLE**

## Roudour. Débats autour du développement durable

9 octobre 2009

« Ensemble pour le développement durable du Finistère ». C'est le slogan choisi par le conseil général pour sensibiliser les Finistériens à cette question dans l'air du temps. Pour cela, quatre forums participatifs leur sont proposés. Le premier se déroule ce soir, à l'espace du Roudour, sous forme d'une soirée de projections, de débats et de tables rondes entre habitants et élus. Le président du conseil général, Pierre Maille, en sera l'un des intervenants, aux côtés d'autres élus du territoire.



### Un Agenda 21

Un tel rendez-vous figure au cœur des préoccupations du conseil général qui, depuis 2006, a engagé une réflexion autour du développement durable et la création d'un premier Agenda 21. Soit un programme d'actions sur trois ans, mettant ses missions en conformité avec les principes du développement durable et conjugant économie, progrès social et protection de l'environnement. Depuis, explique Yvon Abiven, vice-président du conseil général, nous efforçons de revoir et d'améliorer nos politiques en fonction de ces valeurs, en tenant compte de l'évolution économique et des besoins des Finistériens, et surtout en usant un seul mot d'ordre : le renforcement des solidarités sur le territoire. Trois ans après sa mise en place, certaines des initiatives prises par le conseil général sont déjà évaluées. Les premiers bilans, effectués avec les communautés de communes et les villes, vont d'ailleurs être dévoilés prochainement.

### Améliorer la vie de tous

Parmi les travaux concrets réalisés à ce jour, notons ainsi l'amélioration de l'offre de transports en commun, via par exemple la mise en place d'un tarif à 2 € sur le réseau Pont-ar-Bec ou la multiplication des aides de covoiturages initiées par Yvon Abiven. Ou l'instauration d'un coefficient de solidarité territoriale, modulant les aides aux communes selon leurs richesses. Parmi les autres priorités du Conseil général, inscrites à cet Agenda 21, citons en outre les facilités d'accès au logement, le renforcement des solidarités en direction des familles ou encore l'aide à l'insertion professionnelle. Pour expliquer simplement ce concept encore parfois trop abstrait d'Agenda 21, Yvon Abiven conclut : il s'agit d'essayer d'améliorer la vie de chacun. Soit le début d'un vaste débat qui s'annonce et qui ne trouvera sans doute pas sa conclusion ce soir. Mais ce n'est en aucun cas une raison pour ne pas y participer ! *Pratique* Ce soir, dès 20h, à l'Espace du Roudour. Au programme : projection d'un film sur l'Agenda 21, échanges avec le maire, table ronde autour des enjeux locaux, département et les Pays du Finistère. Ou peut-être aussi la soirée vers 22h30. Entrée libre. Enquête en cours sur le site du conseil général pour accueillir ces questions autour de développement durable.

© Copyright Le Télégramme 2009

BREST VILLE

## **Agenda 21. Bilan et perspectives, ce soir à Kerhuon**

20 octobre 2009

**La première période de l'Agenda21 arrivant à son terme, le conseil général propose une réunion de bilan, suivie d'une table ronde, aujourd'hui, à L'Astrolabe.**

**L**e conseil général propose à tous les habitants du pays de Brest, de participer, aujourd'hui, dès 20h, à L'Astrolabe au Relecq-Kerhuon, à une réunion de bilan de la première période de l'Agenda21 (de 2006 à 2009). Le programme d'actions mettant les missions du département en conformité avec les principes du développement durable a été adopté, en juillet2006, avec cinq enjeux majeurs retenus comme des orientations prioritaires: le renforcement des solidarités (60% du budget du département); la construction d'une économie solidaire et responsable; un développement territorial équilibré et ouvert sur le monde; la préservation du cadre de vie et des ressources; et, enfin, la mobilisation de tous les citoyens. Ce bilan sera suivi d'une table ronde, à laquelle participeront des élus, ainsi que Christophe Moreau (sociologue), Philippe Marchand (directeur d'Ifremer), Yvon Thomas (de la CLCV) et Alain Cloître (imprimeur). Yseront abordés les thèmes du logement, de l'économie, du climat et de l'énergie, de la démographie, des services publics, du sport et de la culture, etc.

**En mars, un salon du développement durable**

L'enjeu: l'élaboration d'un nouvel Agenda 21, pour les cinq ans à venir, de 2010 à2014. Le conseil général, qui a réalisé une enquête préliminaire auprès de 504Finistériens, pour préparer les réunions dans les pays de Brest, Morlaix, Carhaix et Quimper, organisera un salon du développement durable, en collaboration avec la ville. Il devrait se dérouler au mois de mars, au parc des expositions de Penfeld.

## FINISTÈRE

### Agenda 21. Le conseil général propose des débats participatifs

2 octobre 2009



Dans la perspective de l'élaboration de son Agenda 21 pour la période 2010-2014, le conseil général du Finistère organise quatre débats participatifs à partir de la semaine prochaine. «Le logement sera l'un des thèmes forts de l'Agenda 21 à venir. Nous avons à progresser sur la démocratie participative, sur le climat, la biodiversité», a commenté, hier, Pierre Maille en annonçant ces forums. Chaque réunion sera aussi l'occasion de dresser un bilan des actions menées et d'évoquer les perspectives en fonction des territoires. Divers intervenants sont attendus au cours de ces quatre rendez-vous. L'agenda 21, 2010-2014, doit faire l'objet d'une délibération le 6 juillet 2010. Le premier salon du développement durable sera organisé, fin mars, à Brest. *Pratique Pays de Morlaix, le 9 octobre, à Saint-Martin-des-Champs (Espace du Roudour); pays du Centre-Ouest-Bretagne le 13 octobre à Carhaix, (salle Glenmor); pays de Brest, le 20 octobre, Le Relecq-Kerhuon (L'Astrolabe); pays de Cornouaille, le 17 novembre à Quimper (Maison du département). Réunions de 20h à 22h30.*

Tags : [Aménagement du territoire](#) [agenda 21](#)

## BREST VILLE

### Agenda 21. Bilan et perspectives, ce soir à Kerhuon

20 octobre 2009



La première période de l'Agenda21 arrivant à son terme, le conseil général propose une réunion de bilan, suivie d'une table ronde, aujourd'hui, à L'Astrolabe.

Le conseil général propose à tous les habitants du pays de Brest, de participer, aujourd'hui, dès 20h, à L'Astrolabe au Relecq-Kerhuon, à une réunion de bilan de la première période de l'Agenda21 (de 2006 à 2009). Le programme d'actions mettant les missions du département en conformité avec les principes du développement durable a été adopté, en juillet 2006, avec cinq enjeux majeurs retenus comme des orientations prioritaires: le renforcement des solidarités (60% du budget du département); la construction d'une économie solidaire et responsable; un développement territorial équilibré et ouvert sur le monde; la préservation du cadre de vie et des ressources; et, enfin, la mobilisation de tous les citoyens. Ce bilan sera

suivi d'une table ronde, à laquelle participeront des élus, ainsi que Christophe Moreau (sociologue), Philippe Marchand (directeur d'Ifremer), Yvon Thomas (de la CLCV) et Alain Cloître (imprimeur). Y seront abordés les thèmes du logement, de l'économie, du climat et de l'énergie, de la démographie, des services publics, du sport et de la culture, etc.

#### En mars, un salon du développement durable

L'enjeu: l'élaboration d'un nouvel Agenda 21, pour les cinq ans à venir, de 2010 à 2014. Le conseil général, qui a réalisé une enquête préliminaire auprès de 504 Finistériens, pour préparer les réunions dans les pays de Brest, Morlaix,

## CARHAIX Agenda 21. Débat participatif... et durable

15 octobre 2009

**La démocratie participative au service du développement durable : c'était l'ambition du rendez-vous proposé mercredi par le conseil général, autour de son Agenda 21. Voici l'essentiel des échanges.**



### **Insertion et «politique du moins disant»**

Le conseil général se félicite des clauses d'insertion signée dans le cadre de ses marchés. «Le problème, c'est que la politique du moins disant sur les appels d'offres n'est pas vraiment incitatrice pour les entreprises qui doivent faire la chasse aux coûts», rétorque un chef d'entreprise. «Le coût n'est pas le seul critère pour la commission d'appel d'offres, répond Pierre Maille. Les entreprises peuvent l'emporter sur d'autres critères: insertion sociale, capacités techniques, choix des matériaux et charte de respect environnemental, etc..

### **Démocratie participative**

La démocratie participative ne serait-elle qu'une jolie formule? «Je crois qu'il y a une contradiction avec la notion de développement durable, car c'est surtout beaucoup de temps et d'argent pour peu de résultats», persifle Lili Rouzic, socialiste carhaisien. Pierre Maille: «C'est sans doute long et coûteux, mais moins qu'une mauvaise décision imposée sans concertation. On ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux».

### **Filière bois**

Plusieurs interventions ont souligné la nécessité de développer une véritable filière bois dans le Centre-Bretagne. «La filière bretonne prend du ventre, et nous avons des interrogations sur les possibilités de transformer localement cette matière première», insistait ainsi Désiré Mahé, patron d'Aprobois, à Carhaix. «Sur le Cob, le bois énergie peut couvrir 200% des besoins de consommation énergétique du patrimoine dédié au tertiaire», renchérisait Benoît Aignel, directeur de l'Alécob. Le conseil général n'est pas aussi catégorique: «Nous nous associons à la volonté de la Région de développer cette filière. Un de nos programmes permet d'accompagner l'installation de chaudières bois chez les particuliers. Mais ce n'est pas un champ d'action prioritaire pour nous. Nous sommes davantage en soutien d'initiatives».

### **Transport et énergies**

Les transports représentent près de la moitié de la facture énergétique des ménages sur le secteur. Un chiffre souvent incompressible, faute d'alternatives à la voiture. «On découvre aujourd'hui les conséquences d'avoir privilégié le logement individuel. On a voulu des maisons isolées, avec du terrain... Résultat, on consomme du

foncier, on est obligé de prendre sa voiture et on n'a pas de service public à proximité. Aujourd'hui, j'incite les maires à réhabiliter les centres-bourgs», avance Pierre Maille. Interrogé sur les moyens d'approcher une autonomie énergétique pour la région, le président du conseil général avance deux pistes: «Travailler aux économies d'énergies, et développer les énergies renouvelables». Une en particulier? «Il n'y a pas une solution. Mais nous poussons au développement d'une plateforme d'expérimentation des énergies de la mer».